



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT ANNUEL 2009

Bibliothèque nationale
de France

Délégation à la Stratégie et à la Recherche

version 7 du 28 juin 2010
émetteur : Nicole DA COSTA
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2010-047137-02

**TABLE DES MATIERES**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2009	4
CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS.....	7
1.1 LE DÉPÔT LÉGAL.....	7
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés.....</i>	<i>7</i>
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels.....</i>	<i>9</i>
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'internet.....</i>	<i>10</i>
1.2 LES ACQUISITIONS ET AUTRES MODES D'ENTRÉE.....	10
1.2.1 <i>Les acquisitions et les dons.....</i>	<i>11</i>
1.2.2 <i>Les échanges internationaux.....</i>	<i>11</i>
1.3 LA CONSERVATION ET LA SÛRETÉ DES COLLECTIONS.....	12
1.3.1 <i>La conservation préventive.....</i>	<i>12</i>
1.3.2 <i>La conservation curative.....</i>	<i>13</i>
1.3.3 <i>Reproduction de sauvegarde.....</i>	<i>14</i>
1.3.4 <i>La sûreté des collections.....</i>	<i>15</i>
CHAPITRE 2 – LE NUMÉRIQUE.....	17
2.1 LA CONSTITUTION DES COLLECTIONS NUMÉRIQUES.....	17
2.1.1 <i>La numérisation des imprimés.....</i>	<i>17</i>
2.1.2 <i>La numérisation de la presse.....</i>	<i>18</i>
2.1.3 <i>La numérisation de documents spécialisés.....</i>	<i>18</i>
2.1.4 <i>La constitution des collections numériques par voie d'acquisition.....</i>	<i>20</i>
2.1.5 <i>La conservation des collections numériques.....</i>	<i>20</i>
2.2 GALLICA ET LA POLITIQUE NUMÉRIQUE.....	20
2.2.1 <i>La bibliothèque numérique Gallica.....</i>	<i>21</i>
2.2.2 <i>Le développement de la coopération numérique.....</i>	<i>22</i>
2.3 LES SERVICES ET L'OFFRE EN LIGNE.....	24
2.3.1 <i>Le site internet de la BnF.....</i>	<i>24</i>
2.3.2 <i>Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne.....</i>	<i>24</i>
2.3.3 <i>Les services bibliographiques.....</i>	<i>26</i>
CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	29
3.1 STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	29
3.2 LA RÉNOVATION DE RICHELIEU.....	30
3.3 L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES SITES.....	31
3.4 RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.....	32
CHAPITRE 4 – LES PUBLICS – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION.....	33
4.1 LES ACTIVITÉS DE LECTURE.....	33
4.1.1 <i>Les services aux lecteurs : évolutions et nouveautés.....</i>	<i>33</i>
4.1.2 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs.....</i>	<i>34</i>
4.1.3 <i>L'information, la formation et l'orientation bibliographique.....</i>	<i>35</i>
4.1.4 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture.....</i>	<i>36</i>
4.1.5 <i>L'accès aux collections.....</i>	<i>37</i>
4.2 LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES.....	38
4.2.1 <i>Les expositions.....</i>	<i>38</i>
4.2.2 <i>Les conférences et les colloques.....</i>	<i>40</i>
4.2.3 <i>Les services pédagogiques.....</i>	<i>40</i>
4.2.4 <i>La diffusion de l'offre culturelle et la médiation.....</i>	<i>41</i>
4.3 LES ACTIVITÉS ÉDITORIALES ET COMMERCIALES.....	42
4.3.1 <i>Les activités éditoriales.....</i>	<i>42</i>
4.3.2 <i>La reproduction.....</i>	<i>43</i>
4.3.3 <i>Les autres activités commerciales.....</i>	<i>43</i>
CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT.....	45
5.1 LES ACTIVITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES.....	45
5.1.1 <i>Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne, francophone et mondiale.....</i>	<i>45</i>
5.1.2 <i>Développer des partenariats avec les organisations et institutions culturelles du monde.....</i>	<i>46</i>
5.1.3 <i>Rayonner sur la scène culturelle internationale.....</i>	<i>48</i>
5.1.4 <i>S'investir dans les réseaux professionnels internationaux.....</i>	<i>48</i>
5.1.5 <i>Partager les pratiques professionnelles : visites, formations, expertises et accueils.....</i>	<i>50</i>



5.2	LA COOPÉRATION DOCUMENTAIRE NATIONALE	51
5.2.1	<i>Le réseau des pôles associés de dépôt légal</i>	51
5.2.2	<i>Le réseau des pôles associés documentaires</i>	52
5.2.3	<i>Le Catalogue Collectif de France (CCFr)</i>	54
5.3	LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE	55
5.3.1	<i>Les programmes de recherche subventionnés</i>	56
5.3.2	<i>L'activité de recherche et développement au niveau européen et international</i>	58
5.3.3	<i>L'accueil de chercheurs</i>	59
5.3.4	<i>Les Centres de recherche de la BnF</i>	60
	CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES	61
6.1	GOUVERNANCE ET ORGANISATION	61
6.1.1	<i>Contrat de performance et projets de service</i>	61
6.1.2	<i>Réflexions et études sur les modes d'organisation</i>	61
6.1.3	<i>Information et communication interne</i>	62
6.1.4	<i>La gestion documentaire et les archives</i>	63
6.2	LES RESSOURCES HUMAINES.....	64
6.2.1	<i>L'emploi et la gestion du personnel</i>	64
6.2.2	<i>La gestion des compétences</i>	64
6.2.3	<i>L'action médicale et sociale</i>	65
6.3	LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES.....	65
6.4	LES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES.....	66
6.4.1	<i>Le budget de la BnF en 2009</i>	66
6.4.2	<i>L'amélioration des procédures financières et comptables</i>	67
6.4.3	<i>Les ressources propres</i>	69
6.5	LES SYSTÈMES D'INFORMATION.....	69
	FOCUS 1 : L'EXTRANET DU DÉPÔT LEGAL DES EDITEURS	72
	FOCUS 2 : L'ACQUISITION DES GLOBES DE NOLLET	73
	FOCUS 3 : LA NUMÉRISATION DU ROMAN FRANÇAIS	74
	FOCUS 4 : LES CONFÉRENCES EN LIGNE	76
	FOCUS 5 : LE CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE/LA JOIE PAR LES LIVRES	77
	FOCUS 6 : LES LECTEURS DU SITE FRANÇOIS-MITERRAND	78
	FOCUS 7 : L'OFFRE DOCUMENTAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	80
	FOCUS 8 : LE NOUVEAU CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE	81
	FOCUS 9 : L'INTRANET DE LA BNF PRIMÉ POUR SON ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	83
	FOCUS 10 : LES RECRUTEMENTS SPÉCIFIQUES DE MAGASINIERS	84



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2009

Janvier

- Lancement des « Rendez-vous du samedi », chaque samedi de 17h à 18h, dans le Hall Ouest du site François-Mitterrand, permettant la rencontre des auteurs avec le public (24 janvier).
- Dans le cadre du projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, début du transfert des manuscrits vers le site de Bussy Saint-Georges et mise en place des navettes pour la communication en différé aux lecteurs.

Février

- Le catalogue de la BnF change de nom : BN-Opale Plus devient le Catalogue général.
- Mise en place du réseau de coopération de services de réponses à distance « Si@de » (Services d'information à la demande).

Mars

- Ouverture au public de l'exposition *Controverses, Photographies à histoires* (3 mars).
- Validation par le ministère de la Culture et de la communication de l'Avant-Projet Sommaire (APS) pour la rénovation du quadrilatère Richelieu (16 mars).
- Ouverture au public de l'exposition *Jeux de princes, jeux de vilains* (17 mars).
- Validation par le ministère de la Culture et de la communication des orientations de la politique de coopération pour la période 2009-2011 (26 mars).
- Remplacement définitif de l'ancienne version de *Gallica* par la nouvelle version issue du projet *Gallica 2*.
- Signature d'une convention de financement de travaux pour le site Richelieu et celui de Sablé-sur-Sarthe dans le cadre du volet culture du plan de relance de l'économie, par le président de la BnF, le ministre de la Culture et de la communication et le ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance.

Avril

- Semaine du développement durable (du 1er au 7 avril).
- Ouverture de l'exposition *Henri Rivière, de l'impressionnisme au japonisme* (7 avril).
- Dépôt du permis de construire pour le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu (8 avril).
- Mise en ligne du site *International Dunhuang Project* (www.idp.bnf.fr) dédié aux manuscrits et œuvres d'art provenant de Dunhuang et des sites archéologiques de la Route orientale de la soie (29 avril).
- Conventions de partenariat signées avec le Théâtre des Champs-Élysées, le Théâtre du Vieux-Colombier, le Musée d'Orsay et la Cinémathèque française.

Mai

- Ouverture au public de l'exposition *Jean-Michel Alberola, l'œuvre imprimé* (19 mai).
- La BnF remet les deux prix Pasteur Vallery-Radot qui récompensent deux personnalités françaises appartenant à l'Institut Pasteur ayant conçu au cours des cinq dernières années une oeuvre scientifique d'envergure (19 mai).
- Mise en place de la consultation à distance des ressources électroniques (périodiques et bases de données) pour les lecteurs de la bibliothèque de Recherche détenteurs d'une carte annuelle.

Juin



- Remise de la Bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie (4 juin).
- Signature d'un accord de collaboration entre la BnF et le Online Computer Library Center (OCLC) pour l'ajout des notices bibliographiques de la BnF dans le catalogue *WorldCat* (12 juin).
- Dîner des mécènes pour l'acquisition du fonds Guy Debord. A cette occasion, le Prix de la BnF, nouvellement créé, est remis à Philippe Sollers (15 juin).
- Remise de la Bourse de recherche Fondation d'entreprise L'Oréal sur « l'art d'être et de paraître » (17 juin).
- Lancement du marché de numérisation en nombre des documents originaux des collections des départements spécialisés (17 juin).
- Début des « week-ends de gratuité » pour l'accès à la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin (du 20 juin au 16 août).
- Consultation des archives de l'Internet dans toutes les salles de la bibliothèque de Recherche de tous les sites (22 juin).
- Ouverture au public de l'exposition *John Batho, le champ d'un regard* (23 juin).
- 12^{es} Journées des Pôles associés et de la coopération (25 et 26 juin).
- Remise du rapport définitif de l'audit de la BnF par l'Inspection générale des finances.

Juillet

- Mise en service de l'Extranet du dépôt légal des éditeurs (2 juillet).
- Accueil du Festival Paris Cinéma sur le site François-Mitterrand (du 3 au 9 juillet).
- Dans le cadre des « Rendez-vous de l'été », 600 personnes participent aux débats sur « L'économie solidaire » et « Autour d'un livre, rencontre de la culture de l'autre ».
- Participation de la BnF à l'enquête « Qualité de l'accueil du visiteur » réalisée par le Comité régional du tourisme d'Ile-de-France.
- Approbation par le Conseil d'administration du contrat de performance 2009-2011.

Août

- Réouverture du département de la Musique au 2 rue de Louvois (10 août).
- 250 000 documents patrimoniaux du Centre National pour la Littérature de Jeunesse/La Joie par les Livres rejoignent les magasins du site François-Mitterrand.

Septembre

- Participation de la BnF à la 26^e édition des Journées européennes du Patrimoine (20 septembre).
- Le Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres s'installe sur le site François-Mitterrand, en salle I.
- Inauguration du cycle « Les visiteurs du soir », entretiens avec les acteurs de la littérature pour la jeunesse.
- Début de l'expérimentation de la gratuité d'accès après 17h aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin.
- Gratuité d'accès aux salles de lecture de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin pour les détenteurs d'un ticket d'exposition payante.

Octobre

- Ouverture au public de l'exposition *Ionesco* (6 octobre).



- Ouverture au public de l'exposition *La légende du roi Arthur* (20 octobre). Des visites en langue des signes et adaptées aux personnes en situation de handicap sont proposées.
- Inauguration à l'Arsenal d'un « Salon de lecture », rencontres régulières réunissant écrivains et critiques (19 octobre).
- Ouverture au public de l'exposition d'Alain Fleischer *Choses lues, choses vues*, dans la Salle Labrouste (23 octobre).
- Lancement du Cercle littéraire, émission de la BnF sur le web (26 octobre).
- Achèvement de la première étape du renouvellement de l'architecture et de l'infrastructure du Catalogue collectif de France (CCFr).
- Don de Jacques Leclerc, fondateur des éditions de La Sétérée, de ses correspondances, tapuscrits, manuscrits et maquettes liés à son travail d'éditeur.

Novembre

- Avis favorable rendu par la Commission nationale des Monuments historiques sur le projet architectural de Bruno Gaudin pour la rénovation du quadrilatère Richelieu (9 novembre).
- La BnF et la Fundação Biblioteca Nacional do Brasil lancent un portail commun *La France au Brésil/A França no Brasil* (13 novembre).
- La BnF reçoit le Grand prix intranet de la Cegos pour l'accessibilité de son intranet aux personnes en situation de handicap (17 novembre).
- Départ à Marseille du premier container de livres en direction de la Bibliotheca Alexandrina, suite au don par la BnF de 500 000 livres (30 novembre).
- Accès en ligne à 15 000 livres électroniques des éditeurs Springer et Elsevier.
- Signature d'un accord entre la BnF et Wikimedia France pour la mise en ligne sur Wikisource de 1 400 documents patrimoniaux numérisés.

Décembre

- Signature par le ministre de la Culture et de la communication du Contrat de performance 2009-2011 de la BnF (8 décembre).
- Signature d'une convention entre la BnF et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) pour la formation et l'accompagnement à la recherche documentaire des créateurs d'entreprise (9 décembre).
- Validation par le ministère de la Culture et de la communication de l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la rénovation du quadrilatère Richelieu (18 décembre).
- Signature d'une convention de pôle associé entre la BnF et l'Assemblée nationale en vue de la valorisation des collections patrimoniales de la bibliothèque de l'Assemblée nationale (22 décembre).
- Nelly Kaplan offre à la BnF le scénario du film *J'accuse* d'Abel Gance (version sonore de 1938).
- Les 665 luminaires des salles de lecture du site François-Mitterrand sont équipés de lampes à iodure métalliques moins consommatrices d'énergie.
- Achèvement du projet européen TELplus, pour lequel la BnF a réalisé un prototype de portail de recherche sémantique.

CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France reflètent la diversité et la richesse du patrimoine dont elle a la garde : livres, revues, journaux, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web.

Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er} dès 1537, mais aussi grâce aux acquisitions onéreuses ou encore par des dons et legs, ainsi que des échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la communication, des pièces importantes rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

La croissance des collections en 2009 a connu une évolution positive par rapport à 2008, en particulier grâce à l'arrivée sur le site François-Mitterrand du Centre national de la littérature pour jeunesse/La Joie par les livres (CNLJ/JPL). Par ailleurs, un certain nombre d'entrées patrimoniales remarquables ont rythmé la vie des collections cette année, en particulier deux globes, terrestre et céleste, de l'abbé Nollet, classés Trésors nationaux, et deux incunables, le *Traité des eaux artificielles* et *L'histoire de la Belle Mélusine*.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections, les activités relatives à la conservation et à la sûreté des collections permettent de garantir la transmission dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans aux générations futures.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine (articles L.131.1 à L.133.3) et par ses décrets d'application (décret n°93-1429 modifié du 31 décembre 1993), le dépôt légal est un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, imprimeur, producteur, distributeur, importateur de déposer chaque document qu'il édite, imprime, produit, distribue ou importe en France à la BnF. Conformément à la loi n°2006-961 du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

Le dépôt légal éditeur est effectué par les déposants en deux exemplaires (et un seul exemplaire pour les tirages inférieurs à 300) et le dépôt légal imprimeur en un exemplaire. Par ailleurs, depuis la réforme du dépôt légal intervenue en juin 2006, la BnF peut demander aux éditeurs, s'ils l'acceptent, des dépôts sous forme de fichiers numériques à la place des dépôts imprimés.

L'ensemble des documents collectés par le dépôt légal est signalé dans la *Bibliographie nationale française* selon leur typologie : livres ou publications en série. Cette publication permet ainsi d'avoir une vision exhaustive de la production éditoriale en France.

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections de la Bibliothèque selon leurs thématiques tandis que le second exemplaire est réparti entre des établissements partenaires conventionnés par la BnF.

▪ Le dépôt légal éditeur

L'année 2009 se caractérise par la mise en service de l'Extranet du dépôt légal des éditeurs. Désormais, les éditeurs de livres (depuis juillet) ou de périodiques (depuis décembre) peuvent faire leurs déclarations en ligne. Les données sont intégrées directement dans le catalogue permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide, avant production de la notice complète.

Focus 1 : L'extranet du dépôt légal.

➤ *Les livres*

En 2009, la BnF a reçu **66 595 dépôts de livres** en provenance des éditeurs. Si ce niveau est en baisse par rapport au nombre record de dépôts enregistrés en 2008, il reste en progression de 3 % par rapport à la moyenne 2005-2008, confirmant la tendance de la dernière période à l'augmentation de la production éditoriale. La veille éditoriale a permis de collecter 8 % du total des entrées.

53 % des ouvrages reçus ont été attribués au département Littérature et art, 20 % au département Philosophie, histoire et sciences de l'homme, tandis que 11 % et 10,5 % sont allés respectivement aux départements Sciences et techniques et Droit, économie, politique.

Évolution des entrées des livres par dépôt légal éditeur					
	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de dépôts effectués	61 761	62 527	63 761	69 958	66 595

On décompte **6 576 déposants actifs** au cours de l'année 2009. Ils sont 14 289 à avoir déposé au moins une fois au cours des cinq dernières années et 11 % d'entre eux ont déposé tous les ans depuis 2005. Les éditeurs professionnels représentent 50 % des déposants actifs de l'année 2009 (part en baisse par rapport à 2008) suivis par les associations (18 %) et les auteurs auto-édités (15,5 %, confirmant une augmentation régulière depuis 5 ans de 30 %).

En termes de nombre de dépôts, 78 % des dépôts réalisés sont le fait des éditeurs professionnels en diminution de deux points par rapport à l'année précédente, alors que les dépôts des auteurs auto-édités sont en augmentation mais ne représentent cependant que 3 % des dépôts totaux. De manière générale près de 82 % des déposants effectuent de 1 à 10 dépôts seulement dans l'année. A l'opposé, ils sont 4 éditeurs à déposer plus de 1 000 ouvrages dans l'année et le plus actif d'entre eux atteint le chiffre de 2 200 titres déposés en 2009. Pour la première fois, un éditeur à la demande se place dans ce palmarès des plus gros déposants avec 1 500 dépôts.

L'augmentation du nombre d'éditeurs auto-édités et l'entrée d'un éditeur à la demande dans le palmarès des plus gros déposants illustrent l'impact de la révolution numérique sur la production éditoriale.

➤ *Les périodiques*

Avec **328 667 dépôts** reçus, le dépôt légal des périodiques connaît une baisse de 3 % par rapport à 2008.

La création de titres nouveaux, avec 3 692 titres nouvellement déposés, est en recul de 6 % par rapport à 2008. Cette diminution s'accompagne d'un recul des disparitions de titres (2 571 disparus en 2009). Au total, le nombre de titres en cours de parution reçus par la Bibliothèque s'élève à 41 437, en progression de 2 % par rapport à 2008. On soulignera là encore l'impact du numérique sur ce secteur, 10 % des titres disparus ayant migré vers une publication numérique.

Le département Droit, économie, politique est destinataire du plus grand nombre de périodiques avec 43 % de titres. Viennent ensuite 30 % des titres adressés au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 19 % pour le département Sciences et techniques et seulement 16 %, soit tout de même 6 524 titres, pour le département Littérature et art.

Évolution des entrées des périodiques par dépôt légal éditeur et importateur					
	2005	2006	2007	2008	2008
Nombre de dépôts effectués	346 698	350 614	344 898	338 587	328 667
<i>Dont au titre du dépôt légal importateur</i>	<i>18 733</i>	<i>17 558</i>	<i>16 604</i>	<i>16 596</i>	<i>14 035</i>

➤ *Les brochures*

Sont également déposées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus) ou des documents administratifs (rapports et statuts des entreprises, règlements intérieurs) ou bien encore des documents à caractère politique ou religieux (tracts, affiches). Avec **16 445 dépôts** en 2009, ce type de document connaît une progression régulière depuis 5 ans de 19 %.



Évolution des entrées des brochures et publications diverses traitées en recueils					
	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de dépôts effectués	13 809	14 842	15 412	16 104	16 445

➤ *La redistribution du second exemplaire éditeur*

Dans un souci de conservation partagée, le second exemplaire du dépôt légal éditeur est réparti entre les 69 établissements partenaires conventionnés par la BnF. Cette redistribution est réalisée selon une carte documentaire nationale concertée et cohérente, définie selon une convention-cadre tripartite signée en 2006 entre la BnF, le ministère de la Culture et de la communication et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

En 2009, 35 515 monographies et 4 901 titres de périodiques ont été redistribués, soit une baisse (- 11 %) du nombre de monographies et une augmentation (+ 3 %) des périodiques par rapport à 2008. En effet, le volume des ouvrages réaffectés est proportionnel au volume des entrées au dépôt légal et donc à son évolution annuelle.

La répartition des monographies et périodiques s'est faite de la manière suivante :

- 5 564 pour les établissements dépositaires d'un genre, à savoir la BILIPO (bibliothèque de littérature policière de la Ville de Paris) pour la littérature policière et le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême pour les bandes dessinées ;
- 6 624 à 23 bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) ;
- 23 611 aux 43 établissements sur profil thématique dont 7 762 aux départements spécialisés de la BnF. Parmi ceux-ci, 6 036 ouvrages étaient destinés au Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres au sein du département Littérature et art.

▪ **Le dépôt légal imprimeur**

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée à recevoir ce dépôt dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Ile-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur.

Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF. Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur afin de permettre un contrôle croisé entre dépôts éditeur et dépôts imprimeur.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

La BnF est également responsable du dépôt légal des documents audiovisuels et sonores et de documents spécialisés (photographies, affiches, médailles, partitions, cartes et plans, etc.).

En 2009, **26 713 documents audiovisuels et sonores** sont entrés par dépôt légal, soit une légère baisse par rapport à 2008, année marquée pour les vidéogrammes par des régularisations exceptionnelles de dépôts.

Évolution des entrées par dépôt légal des documents audiovisuels				
	2006	2007	2008	2009
Phonogrammes	11 727	9 885	10 093	10 253
Vidéogrammes	8 476	6 689	12 693	9 455
Multimédias mono et multisupports	6 578	6 349	7 535	7 005
Total	26 781	22 923	30 321	26 713

Par ailleurs, **20 208 documents spécialisés** sont entrés dans les collections de la BnF. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il collige des objets de nature très diverse, est cependant en baisse depuis quelques années.



Évolution des entrées par dépôt légal des documents spécialisés			
	2007	2008	2009
Partitions	3 117	3 706	3 319
Musique légère en feuilles	1 443	804	583
Cartes et plans	1 402	2 108	2 643
Globes	5	13	0
Affiches	6 616	4 264	6 221
Estampes	660	773	876
Imagerie (cartes postales, etc.)	19 026	15 622	6 322
Livres d'artiste	83	180	159
Photographies	60	6	24
Porte-folios d'estampes	26	3	12
Porte-folios de photographies	6	0	0
Médailles	66	100	49
Total	32 510	27 579	20 208

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

La constitution des collections s'effectue par des collectes de périodicité et de profondeur variables, déterminées par le service du dépôt légal numérique en collaboration avec les correspondants du dépôt légal du web dans les départements de collections. Ces collectes visent à la représentativité de l'internet français.

L'accroissement des collections a atteint les objectifs fixés, avec 53,27 téraoctets collectés en 2009, soit 34 téraoctets de données uniques après dédoublement. On constate ainsi une augmentation significative de la production interne (215 millions de fichiers collectés contre 161 millions en 2008, soit un total de 14,67 téraoctets de données uniques) comme de la production totale (557 millions de fichiers, contre 503 millions en 2008). Cette dernière a bénéficié, pour la dernière fois, de l'apport de la collecte large externalisée à *Internet Archive*. En effet, l'internalisation complète des collectes a été décidée en 2009 et sera mise en œuvre dès 2010. En vue de la réalisation de la première collecte large du domaine français à l'horizon 2010, un projet de refonte du circuit de production a été engagé au second semestre.

L'accroissement de la production interne pour les collectes ciblées s'est organisé en trois grandes vagues de production réparties entre février et octobre et accompagnées d'ateliers auprès de tous les utilisateurs des départements de collections.

La poursuite des collectes en mode « projet », qui s'inscrivent dans une démarche de prospection approfondie autour d'une thématique, d'un partenariat extérieur ou d'un événement, a permis de développer des corpus spécialisés, complémentaires des fonds encyclopédiques issus des sélections opérées de manière continue par les correspondants de la direction des Collections : élections européennes de juin 2009, web militant, rapports environnementaux des sociétés, etc. La collecte collaborative des sites des élections européennes, avec six autres bibliothèques nationales européennes, a été coordonnée par la BnF.

Le total cumulé des collections du dépôt légal numérique est à la fin de l'année 2009 arrêté à 13,67 milliards d'URL, représentant 189 téraoctets.

1.2 Les acquisitions et autres modes d'entrée

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et par mécénat. Pour sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire des acquisitions, élaborée en 2005.

2009 a vu l'entrée dans les collections de la BnF de nombreuses acquisitions patrimoniales et remarquables, en particulier deux incunables : le *Traité des eaux artificielles*, publié à Vienne en 1484 (deuxième édition, et l'un des quatre exemplaires connus, le seul complet), et *L'histoire de la Belle Mélusine*, éditée à Lyon vers 1479 (deuxième édition et le seul exemplaire connu). L'acquisition de deux globes, céleste et terrestre, de l'abbé Nollet, classés Trésors nationaux, a été rendue possible en 2010 par le versement à la fin 2009 d'un important mécénat. Le dîner des mécènes, qui s'est tenu au mois de juin, a permis de lever de nouvelles ressources pour l'acquisition en cours des archives de Guy Debord, également classées Trésor national en 2009.

Le budget des acquisitions a été maintenu à 800 000 € (fonds propres et subvention DLL), dont plus du quart a profité cette année à la Réserve des livres rares. La BnF a utilisé le droit de préemption de l'Etat pour acquérir en vente publique une partie de la correspondance adressée à Désiré-Raoul Rochette, conservateur du Cabinet des



médailles entre 1818 et 1848, et, en mai 2009, un ensemble d'archives, de dessins, de maquettes et de photographies ayant appartenu au mime Marceau.

Focus 2 : L'acquisition des Globes de Nollet.

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales et remarquables

1.2.1 Les acquisitions et les dons

Plusieurs événements ont directement influé sur le volume des acquisitions en 2009 : évolution favorable de la parité entre l'euro et le dollar, qui a permis de maintenir le niveau des acquisitions de périodiques ; changement de périmètre des acquisitions, avec l'intégration cette année du Centre national du livre pour la jeunesse/La Joie par les livres (CNLJ/JPL). En même temps, les contraintes budgétaires ont conduit l'établissement à réduire la dotation accordée aux acquisitions onéreuses d'ouvrages.

▪ Les monographies

Il en résulte une évolution globalement positive des entrées de monographies par tous les modes d'entrées (achats, dons, échanges mais aussi seconds exemplaires du dépôt légal, en particulier pour le livre de jeunesse) : + 9 % en volume, soit **89 322** documents entrés en 2009 contre 81 610 en 2008. Hors CNLJ/JPL, le total des entrées de monographies est de 81 253, soit légèrement moins qu'en 2008.

S'agissant des acquisitions onéreuses, les monographies livrées en 2009 sont également en hausse (71 451 contre 69 221 en 2008), mais avec des résultats contrastés selon les sites : hausse pour les départements thématiques (Littérature et art, Sciences et techniques, etc.) et baisse pour les départements spécialisés. Les ouvrages livrés pour les départements thématiques se répartissent quant à eux de la manière suivante : 59 % pour les collections en magasins et 41 % pour les collections en libre accès.

La diminution des moyens alloués en 2009 aux acquisitions courantes ne se traduira visiblement qu'en 2010, le volume des ouvrages commandés en 2009 était de 67 151 documents en 2009, contre 74 699 en moyenne ces trois dernières années.

▪ Les périodiques

Le nombre de périodiques reçus en 2009 est de **14 750 titres** contre 12 726 l'année dernière, soit une augmentation des entrées de 15 %. Cette augmentation résulte principalement de l'intégration des titres du CNLJ/JPL, et plus particulièrement de ceux reçus par don. Par ailleurs, le taux de change favorable de l'euro par rapport au dollar a permis de faire face à la fois à l'enchérissement des revues et à la contrainte budgétaire. En 2009, le nombre d'abonnements payants a été maintenu à 9 899, contre 9 732 en 2008 et 10 086 en 2007.

Le nombre de titres de périodiques électroniques s'établit ainsi en 2009 à 1 505 contre 1 364 en 2008, soit une évolution de + 10 %. Le nombre d'abonnements électroniques seuls, sans la version papier, a progressé en 2009 dans le cadre d'une politique de substitution du papier à l'électronique. En outre, l'année 2009 a été caractérisée par deux acquisitions importantes de collections de livres électroniques auprès des éditeurs Elsevier et Springer. Elles portent à la fois sur une offre rétrospective mais également courante de plus de 15 000 titres au total et accessibles sur place et à distance.

▪ Les documents audiovisuels

Les documents audiovisuels acquis en 2009 correspondent sensiblement aux volumes réceptionnés l'année dernière à l'exception d'une baisse importante enregistrée pour les phonogrammes. Au total 3 320 documents audiovisuels ont été acquis en 2009, contre 5 758 en 2008, auxquels il faut ajouter 6 353 dons.

1.2.2 Les échanges internationaux

La BnF participe à un réseau international d'échanges de publications. Ces échanges ont pour vocation d'apporter aux collections étrangères de la BnF un complément aux acquisitions onéreuses, aux dons et legs.



En 2009, la politique d'échanges de la BnF s'est faite avec 364 partenaires étrangers, représentant 65 pays, avec lesquels au moins un échange a eu lieu au cours de l'année. 174 d'entre eux ont envoyé des monographies à la BnF, 294 des périodiques.

Ce sont ainsi 2 332 monographies qui ont été reçues à la Bibliothèque par ce biais, volume en diminution par rapport à 2008, afin de maintenir une balance équilibrée au regard des envois de la BnF vers ses partenaires. Parmi ces titres, 1 533 ont été enregistrés par le service des Langues orientales, soit 65 % du total. Cette proportion élevée, stable par rapport à 2008, de documents en caractères non-latins confirme l'importance des échanges pour enrichir les collections avec des documents en langues rares et pour lesquels les circuits classiques d'acquisition ne sont pas toujours les plus adaptés.

En contrepartie des publications reçues, la BnF réalise, essentiellement à partir de la production courante entrée par dépôt légal, des sélections d'ouvrages d'un intérêt scientifique avéré et les propose à ses partenaires : 1 680 monographies et 615 titres de périodiques leur ont ainsi été envoyés. De cette manière, la BnF contribue à la diffusion de la production éditoriale française de niveau scientifique.

Enfin, dans le domaine des publications officielles, les échanges relèvent de huit accords intergouvernementaux avec les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Québec, le Japon et Israël. Les échanges sont en diminution par rapport à 2008 avec 5 222 documents reçus (- 39 %) et 4 573 envois (- 11 %). Ce constat est dû à la publication en ligne, de plus en plus courante, de ce type de publications.

1.3 La conservation et la sûreté des collections

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide ; de sauvegarde, elle désacidifie les collections ou les désinfecte et développe des programmes de micro-reproduction ou de numérisation.

Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des collections, soit dans des services et ateliers spécialisés.

▪ Politique de conservation

En 2009, après trois années de travaux, le document-cadre sur les « Orientations et objectifs stratégiques de la politique de conservation de la Bibliothèque nationale de France », a été finalisé et approuvé. La mise en œuvre de ces orientations passe par la mise en place d'outils communs de suivi et d'indicateurs pertinents pour ces activités, et l'articulation entre conservation traditionnelle et conservation numérique.

A la suite du rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) et dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'Etat, une réflexion a été engagée cette année pour permettre une meilleure identification de l'offre de service en fonction des différents sites de conservation.

Enfin, une étude approfondie a été menée cette année sur la question de la gestion dynamique des collections, dans un contexte où les perspectives de saturation sur les différents sites de la Bibliothèque sont un réel sujet de préoccupation. Les conclusions de cette étude seront présentées en 2010.

1.3.1 La conservation préventive

▪ Mouvements, rangement, amélioration des conditions de stockage

Outre les opérations ordinaires de magasinage destinées à accueillir les accroissements et d'assurer les conditions d'une bonne conservation préventive des collections, les départements de collection procèdent à des aménagements et des redéploiements, qui permettent de rationaliser les espaces disponibles. Ces mouvements ont concerné en 2009 plus de 19 km de collections, en particulier les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme et Droit, économie, politique. La nécessité et l'ampleur de ces opérations sont à corrélérer au volume d'accroissement des collections en magasins : près de 480 000 unités documentaires sont venues enrichir les magasins des seuls départements thématiques cette année, tous modes d'entrée confondus.

Les départements spécialisés, sur le site de Richelieu, ont connu cette année une intensification des opérations de magasinage, de dépoussiérage, de reconditionnement et de transferts, en rapport avec les déménagements et transferts liés aux travaux du quadrilatère : au total, près de 18 km de collections ont été traités et transférés vers le



site François-Mitterrand ou vers le Centre de Bussy Saint-Georges (Manuscrits, Arts du spectacle, Estampes, Cartes et plans). Les bibliothèques de l'Arsenal et de l'Opéra se sont également inscrites dans cette dynamique avec 2 700 mètres linéaires dépoussiérés à l'Arsenal, et des travaux menés dans certains magasins à l'Opéra.

▪ **La reliure mécanisée et le conditionnement**

La reliure mécanisée des collections patrimoniales est l'un des instruments principaux de la politique de conservation préventive, de même que le conditionnement des documents en magasin qui permet de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration.

Le nombre d'ouvrages commandés pour reliure est de 39 705 pour l'année 2009 soit une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente (58 % de monographies et 42 % de périodiques). La part des départements spécialisés s'est légèrement accrue (4 953 volumes contre 4 821 en 2008), et le pourcentage de périodiques a baissé, en raison de l'achèvement du travail rétrospectif de certains départements thématiques.

Les transferts en 2009 des collections de Richelieu expliquent l'augmentation des opérations de conditionnement, qu'il s'agisse des mises sous pochettes, des mises en boîtes, des conditionnements standards ou atypiques. Au total, 138 501 boîtes et pochettes de tout type, dont une bonne part réalisées dans les ateliers internes, ont été utilisées cette année dans les magasins, contre 95 000 en 2007 et 110 115 en 2008.

▪ **Dépoussiérage, contrôle sanitaire et désacidification**

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, ainsi que sur le site de Bussy Saint-Georges qui dispose d'une station intégrée de dépoussiérage sanitaire. Au total, ce sont plus de 6 778 mètres linéaires et 7 785 unités documentaires qui ont été dépoussiérés.

Afin d'assurer un contrôle sanitaire des collections, les magasins et les salles font l'objet d'une surveillance constante et des contrôles microbiologiques réguliers permettent de détecter en amont les sources de contamination. Signalons l'importance des locaux de quarantaine mis en place notamment pour accueillir les dons entrants : celui de Bussy Saint-Georges et désormais celui de Richelieu, dans le cadre du projet de rénovation du site, qui sera complètement opérationnel début 2010.

Enfin, la désacidification, définie depuis plusieurs années comme une priorité pour la sauvegarde des collections et désormais conçue dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne avec la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel relancé cette année. En 2009, à la production interne de 3 804 kg (7 128 UC) s'est ajoutée une production externe de 6 605 kg (6 476 UC), pour un total de 10 409 kg (13 604 UC).

1.3.2 La conservation curative

▪ **Restauration et reliure main**

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes soit en externe.

Le nombre de volumes traités en restauration, maintenance et consolidation dans les ateliers a baissé de 22 %, par rapport à 2008, passant de 2 397 à 1 893, du fait d'une baisse sensible des effectifs. En revanche le nombre de documents en feuilles réparés ou préparés pour des expositions (130 868 feuilles) a connu un bond de plus de 250 % notamment dû au traitement préalable à la numérisation de près de 100 000 feuilles de presse quotidienne. 6 312 objets ont été traités en interne et 750 par des prestataires extérieurs pour les départements des Monnaies et médailles et pour celui des Estampes.

A proximité des départements des travaux pour la maintenance courante, la préparation de documents avant exposition, sont réalisés. Au total, 35 664 documents ont été traités.

Parmi les chantiers remarquables conduits par ces ateliers, notons la restauration de l'ensemble d'épreuves de Toulouse-Lautrec, classé Trésor national, au département des Estampes, du grand plan d'un temple en Orissa (Inde), datant de 1041, par l'atelier des Cartes et plans, la poursuite du montage et de la restauration des maquettes de décors en volume de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra. Les ateliers de Sablé ont restauré les deux manuscrits qui complètent la collection des Graduels de la Cathédrale du Mans, le Temporal d'hiver et le Temporal d'été. Enfin, comme les années précédentes, des prestataires extérieurs sont intervenus pour des



restaurations spécialisées. A titre d'exemples, on peut citer la restauration du manteau de Sarah Bernhardt dans *Fédora*, des marionnettes d'Antoine Vitez et des films de Lafaye pour les Arts du spectacle.

Les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans un atelier de la bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs de reliure « courante » (montage sur onglets, reliure « soignée »). En 2009, 3 333 documents ont été reliés à la main ; 86 % de la production totale a été en prestations extérieures (contre 78 % en 2008).

▪ **La station de désinfection**

Après avoir rencontré des problèmes techniques lourds, la station de désinfection installée à Bussy Saint-Georges a pu reprendre un fonctionnement normal dans le respect de procédures très strictes de fonctionnement. Autour de cette station ont été développés des services qui permettent au Centre technique de la BnF de proposer une véritable chaîne de suivi et traitement sanitaire pour les documents de l'établissement et pour les bibliothèques.

Le laboratoire d'analyse assure le suivi environnemental et sanitaire des magasins et collections, il répond aux demandes d'expertises, réalise des analyses, édicte des préconisations. Un local de quarantaine opérationnel depuis 2008 accueille les fonds infestés ou les dons pour examen préalable. Un atelier de dépoussiérage et une station d'anoxie (suppression de l'oxygène) complètent le dispositif.

18 établissements extérieurs ont demandé en 2009 une prestation de désinfection de collections contaminées. 8 de ces établissements appartenaient au réseau des pôles associés à la BnF. Le volume total représenté par ces collections est d'environ 48 palettes, chaque palette comptant en moyenne 20 cartons. La chaîne sanitaire a aussi pris en charge 20 demandes de traitement de dons et de collections contaminées internes à la BnF, représentant environ 102 palettes de 20 cartons en moyenne.

1.3.3 Reproduction de sauvegarde

Les travaux non commerciaux de transfert de support (micrographie et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis le début 2009) pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel. La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisés participe également à la sauvegarde des documents, en effet les spécifications techniques exigées pour le traitement de ces documents garantissent la conservation pérenne des documents numériques (voir chapitre 2.1 et 2.2).

▪ **Sauvegarde micrographique pour les imprimés et la presse**

Poursuivant le mouvement de bascule numérique, la micrographie décroît fortement dans les ateliers de la BnF. Cette baisse importante est la conséquence de la fin de la filière microfiche ainsi que du passage au numérique tant en interne que sur marchés pour la reproduction des collections de Richelieu, soit une baisse de 750 000 vues. La croissance continue de la numérisation en interne (cf. chapitre 2) ne permet pas de compenser totalement cette tendance.

Activités de reproduction – micrographie interne				
	2007	2008	2009	Évolution 2008/2009
Micrographie réalisée en interne	2 421 714	2 160 655	1 704 963	-21%
Micrographie réalisée en externe	1 507 676	1 402 143	1 110 435	-21%
Total	3 929 390	3 562 798	2 815 398	-21%

Deux marchés apportent un complément à la production réalisée en interne :

- un marché de sauvegarde micrographique (microfilms) de la presse quotidienne régionale à éditions multiples qui a produit 392 832 images ;
- un second marché a concerné les collections rétrospectives de périodiques des quatre départements thématiques. Ce marché a produit cette année 717 603 images. La prestation fournie est extrêmement satisfaisante et indispensable à la sauvegarde de titres de presse fragiles et très communiqués (presse nord-africaine des XIX^e et XX^e siècles, grands corpus thématiques dans tous les domaines).



Au total, ces marchés ont permis de réaliser à eux seuls 1 110 435 images de sauvegarde cette année, soit presque la moitié de la sauvegarde micrographique et un tiers de l'ensemble de la production de sauvegarde.

▪ **Sauvegarde pour les collections spécialisées**

La reproduction des documents des collections spécialisées a basculé depuis plusieurs années vers le numérique (cf. chapitre 2), la reproduction micrographique (microfilms) n'étant plus adaptée au traitement des documents graphiques et manuscrits qu'ils conservent majoritairement. Une partie cependant de la sauvegarde est encore réalisée en interne sous forme micrographique et concerne des collections qui ne sont pas pris en charge dans le cadre des programmes de numérisation. Elle porte également sur des urgences de communication ou de sauvegarde (documents de réserve, partant pour exposition ou en restauration...).

En 2009, ce sont ainsi 222 046 images qui ont été produites dans le cadre de la sauvegarde micrographique des collections spécialisées (départements de l'Arsenal, des Arts du Spectacle, des Cartes et plans, de la Musique, incluant la Bibliothèque-Musée de l'Opéra).

Par ailleurs, les activités de numérisation se sont développées dans les ateliers de Richelieu et de Sablé. Le travail de ces deux ateliers pour les départements spécialisés a permis de produire 119 508 images en 2009.

Les documents cartographiques de grande taille sont pris en charge par le département de la Reproduction, qui dispose du matériel adéquat. En 2009, ont été numérisées 190 cartes de réserve, 14 portulans et 9 cartes en rouleaux.

▪ **Sauvegarde pour les documents audiovisuels**

Alors que s'achève la première phase du plan de sauvegarde des documents audiovisuels, 124 391 documents ont été numérisés en 2009, dont 78 194 documents son, 5 106 documents vidéo, 40 685 images fixes et 1 022 documents électroniques. L'accroissement du volume de sauvegarde cette année par rapport à 2008 (73 472) s'explique principalement par le nombre important de documents traités lors de la première année pleine du nouveau marché de sauvegarde des CD Audio (rythme attendu de 70 000 CD par an). Ce plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures (qui assurent plus de 90 % de la production pour le son et les images fixes) que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges). Les travaux de sauvegarde des documents électroniques (1 022 supports) sont entièrement réalisés en interne.

1.3.4 La sûreté des collections

Depuis plusieurs années, la BnF met en œuvre un plan de sûreté des collections qui fait l'objet d'une évaluation régulière et des mises à niveau nécessaires. Un comité de suivi interne se réunit chaque trimestre regroupant les différents services de la BnF concernés. Il s'attache à traiter cinq thématiques principales : le plan de récolement, le marquage et l'estampillage, la reproduction des documents conservés dans les réserves précieuses, la sûreté des espaces physiques et les transports de collections.

Les actions s'articulent d'abord autour de la question de l'aménagement des locaux et des magasins, rendus plus nécessaires, sur tous les sites, en raison des importants mouvements de collections suscités par les travaux du quadrilatère Richelieu. Elles portent également sur les circulations, les organigrammes des clés et toutes les mesures susceptibles de sécuriser les espaces et les collections.

2009 a vu s'achever la mise en œuvre du second plan triennal de récolement (2007-2009) dont le principe a été acquis en 2004. Il visait à poursuivre des chantiers de grande envergure lancés lors du premier plan, à renouveler des récolements des fonds très précieux et sensibles pour en vérifier l'état de sûreté, et à lancer de nouveaux chantiers pour des fonds mal connus. Ces opérations de récolement s'accompagnent d'importants travaux associés : marquage des documents audiovisuels, corrections ou opérations d'inventaire et de catalogage, repérage de l'état de conservation des documents, reconditionnement ou préparation aux déménagements.

Les récolements menés cette année ont permis de réaliser les objectifs annuels assignés par le plan triennal (500 000 volumes/an), en dépit des bouleversements intervenus dans les activités des départements spécialisés, dans la perspective des transferts liés au projet Richelieu et de l'arrivée du CNLJ/JPL au département Littérature et art.

Au quotidien, les départements de collections procèdent scrupuleusement aux opérations de marquage et d'estampillage des collections. Au département de l'audiovisuel, le marquage au laser a concerné 9 329 DVD-



vidéo, 28 835 CD-audio (dont 15 904 CD-audio courants et 12 931 CD-audio rétrospectifs) et 1 283 CD-ROM et DVD-ROM, soit un total de 39 447 documents. Par ailleurs, l'inventaire et l'estampillage systématique des entrées comme des collections rétrospectives ont porté, pour les opérations les plus significatives sur près de 641 252 documents, tous départements confondus. Outre le traitement des entrées courantes, les campagnes rétrospectives à Richelieu sont directement liées aux perspectives de déménagement des collections.

Les transports de collections sont assurés par des navettes dédiées qui relient les différents sites. Cette année a permis de mieux encadrer ces transports, en améliorant les rythmes et les procédures des navettes – redéfinition des règles et procédures, dématérialisation, optimisation des transferts de responsabilités –, et en particulier celles assurant la communication différée des documents délocalisés de Richelieu.



CHAPITRE 2 – LE NUMÉRIQUE

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre aux collections en permettant, entre autres, « la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ». *Gallica*, la bibliothèque numérique de la BnF, constituée depuis 1992 et ouverte au public en 1997, est un des principaux vecteurs permettant de satisfaire cette mission.

L'enjeu du numérique se retrouve désormais dans toutes les missions de la BnF : de la constitution des collections au signalement, à la conservation et à la coopération nationale, il concerne les défis d'accès et de diffusion du savoir, d'offre de services dans les salles de lecture ainsi que toutes les déclinaisons autour de la valorisation des collections.

Par son avance technologique, par son enrichissement constant en documents numérisés et par ses liens avec les bibliothèques partenaires, *Gallica* constitue une bibliothèque numérique de référence parmi les grandes bibliothèques du monde. Le projet de création d'une Bibliothèque numérique européenne a accéléré depuis trois ans le rythme et le volume de la numérisation des documents, jusqu'alors principalement réalisée dans les ateliers internes dans le cadre de programmes de sauvegarde. D'autre part, en 2009, la BnF a acquis deux collections numériques de grande importance auprès des éditeurs Springer et Elsevier, et a mis en place une expérimentation d'accès à distance à un ensemble de ses collections numériques.

2.1 La constitution des collections numériques

La constitution des collections numériques s'appuie à la fois sur les chaînes de numérisation internes aux ateliers de la BnF et sur des prestataires externes. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse ou documents spécialisés et audiovisuels. Elle est réalisée principalement dans le cadre de programmes spécifiques qui ont pour objectifs à la fois la constitution de *Gallica*, la bibliothèque numérique de la BnF, et d'*Europeana* au niveau européen, l'enrichissement du plan de sauvegarde numérique (cf. chapitre 1) ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques, en particulier pour les documents spécialisés. Les documents imprimés sont maintenant systématiquement convertis en mode texte (OCR).

La numérisation des collections concourt à « l'hybridation » des collections, qui voient désormais coexister des documents papier et des documents numériques. Elle conduit également à développer des services à distance spécifiques, modifie les modes de coopération de la BnF avec les autres bibliothèques et instituts de recherche, et transforme en profondeur les métiers en son sein.

Focus 3 : La numérisation du roman français

2.1.1 La numérisation des imprimés

Notifié en septembre 2007, le marché de dématérialisation des collections de la BnF dit « marché de masse » ou encore « des 100 000 » (volumétrie annuelle) a constitué une évolution majeure dans les programmes de numérisation de la BnF. Ce programme vise, sur trois ans, à la numérisation et à la conversion en mode texte (OCR - reconnaissance optique des caractères) de 300 000 documents, et bénéficie d'un financement du Centre national du livre (CNL).

La production numérique de ce marché a atteint son rythme de croisière en septembre 2008. Les livraisons ont été en moyenne de 350 000 pages hebdomadaires au cours de l'année 2009, avec 18 986 508 pages livrées au total, soit un rythme de numérisation exceptionnel et jamais atteint jusqu'à présent.

Bilan de la production numérique des imprimés sur marché des « 100 000 »		
	Nombre de pages	Nombre de documents
Production 2009	15 394 952	189 233
Production totale au 31 décembre 2009	18 986 508	236 570

Après achèvement en septembre 2009 de la tranche ferme, le marché est entré dans une phase conditionnelle de douze mois. Plusieurs modifications majeures ont été apportées à l'organisation de la production : arrêt de la filière



« massicot », augmentation des quantités de la filière « reliés » qui passent de 165 000 pages hebdomadaires à 195 000 pages, diminution de la part des microformes dans le volume global des collections envoyées, durée d'immobilisation des documents reliés portée à quatre semaines.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération numérique entre bibliothèques, il a été décidé d'ouvrir la dernière tranche de ce marché aux pôles associés et autres bibliothèques partenaires. Cette ouverture est une première pour la BnF. Après un premier test au mois d'août 2009 portant sur 100 000 pages (2 500 documents), un nouveau type de convention de partenariat a été élaboré et une campagne de sélections a été réalisée, en étroite collaboration avec les cinq partenaires retenus : Bibliothèque Cujas, Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, Bibliothèques municipales de Lyon, Compiègne et Alençon. Les documents fournis seront mis en ligne dans *Gallica*, assortis d'une mention de source individualisée et d'un environnement graphique personnalisé, assurant ainsi à la bibliothèque partenaire une visibilité forte. Celle-ci se verra remettre une copie numérique des documents sélectionnés, pour une valorisation locale, au plus près de ses publics, sur son propre site web.

Une attention particulière a été apportée au suivi des dégradations des documents originaux tout au long de ce marché. Si l'ensemble du programme s'est déroulé sans alerte notable, la rentrée 2009 a été caractérisée par une augmentation sensible des dégradations constatées par la BnF. Sur l'ensemble de l'année, on compte 272 volumes dégradés signalés au prestataire dont l'essentiel se concentre sur la période de septembre à décembre, ce qui représente 1 % de documents dégradés sur la tranche conditionnelle et environ 0,2 % sur la totalité du marché, soit un chiffre extrêmement faible.

2.1.2 La numérisation de la presse

Le programme quinquennal de numérisation de la presse (2005-2010) concerne la numérisation de 31 titres. Il s'agit principalement des grands titres de l'âge d'or de la presse (III^e République) : presse quotidienne nationale et, dans une moindre mesure, d'autres types de presse (titres régionaux, presse hebdomadaire).

Le marché de numérisation de la presse a traité en 2009 : *L'univers*, *L'intransigeant*, *Le Siècle*, *L'Action française* et *L'Echo de Paris*. Grâce à une subvention du CNL, la production a pu être supérieure à celle de 2008, puisque 544 876 pages ont été validées et 125 193 fascicules mis en ligne. Fin 2009, 22 titres sont ainsi achevés ou en cours d'achèvement. Les titres numérisés sont d'ores et déjà consultables depuis le catalogue général (en mode image) et dans *Gallica* (en mode texte pour un tiers du corpus, en mode image pour le reste).

Sur les 31 titres prévus, trois n'ont pu faire l'objet d'un accord juridique avec les sociétés de presse. Six titres restent donc à numériser : *Gil Blas* et son supplément, *La Lanterne* et son supplément, le supplément du *Parisien* et *Le Rappel*, soit environ 239 000 pages.

Par ailleurs, un marché a été notifié en 2009 afin de poursuivre la conversion en mode texte des titres de presse et des livres produits en mode image à l'occasion des premiers programmes de numérisation.

2.1.3 La numérisation de documents spécialisés

Pour les collections rares et précieuses, les programmes de numérisation affichent une grande cohérence quelles que soient les filières de production, dans les ateliers internes du département de la Conservation, comme en externe : continuité documentaire par rapport aux années précédentes (poursuite du traitement de certains fonds parmi les plus remarquables et précieux) et équilibre entre les différents types de documents. L'année 2009 a confirmé l'ambition de la Bibliothèque de donner davantage à connaître la richesse et la diversité de ses collections.

▪ Marchés de numérisation

L'année 2009 a été marquée par le démarrage du premier marché de numérisation en grande quantité des collections spécialisées. Ce marché est l'occasion de numériser en intégralité des corpus plus vastes. L'entrée en production a été réalisée fin novembre, après cinq mois de tests, pour une durée prévue de quatre ans. Le choix a été fait d'une installation du prestataire dans les locaux de la BnF, afin de limiter les déplacements des collections précieuses et de faciliter le suivi du marché.

Le premier lot du marché concerne les documents originaux des collections spécialisées des départements de Richelieu, de l'Arsenal et de l'Opéra. Sur la fin de l'année 2009, des partitions imprimées et manuscrites de la Musique, ainsi que de l'iconographie ancienne pour les Arts du Spectacle ont été numérisés. A également été



entamé le traitement intégral de la collection Hennin, consacrée à l'Histoire de France, du département des Estampes.

Le second lot, financé par le CNL, doit traiter des imprimés précieux de la Réserve des livres rares et de la Bibliothèque de l'Arsenal. Installé sur le site François-Mitterrand, le prestataire a commencé par les collections de la Réserve. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales, les possesseurs illustres.

La numérisation et la préparation (sélection, catalogage, légendage, rédaction des documents d'accompagnement, etc.) des livres rares et des documents spécialisés, dans une perspective de numérisation en grand nombre, a constitué un changement important pour les départements.

D'autres marchés ont concerné les collections spécialisées en 2009. Le projet de numérisation des manuscrits du *Roman de la Rose*, mené depuis 2007 par le département des Manuscrits grâce aux subventions de la fondation Mellon, a été achevé. Dans le cadre du marché de numérisation des imprimés, 32 000 images du périodique musical *Le Ménestrel* (1826-1940) ont par ailleurs été numérisées pour le département de la Musique. Enfin, un marché pour le département des Cartes et plans s'est achevé par la numérisation de 5 500 images de la collection J.-B. Bourguignon d'Anville (géographe et cartographe français du XVIII^e siècle).

En plus de programmes de numérisation effectués à partir des documents originaux, un marché a été lancé en septembre pour la numérisation de microformes (microfilms, microfiches, diapositives, ektachromes, etc.) reproduisant des documents des collections spécialisées de la BnF. La phase de test a été prolongée jusqu'au début 2010.

▪ Programmes internes de numérisation

Les activités de numérisation des ateliers de la BnF, conduites par le département de la Conservation, connaissent une croissance continue, avec une augmentation de 49 % par rapport à l'année 2008.

	2007	2008	2009	2008/2009
Numérisation réalisée en interne (nombre de vues)	617 299	802 590	1 194 320	+ 49 %

Dans le cadre de programmes de sauvegarde et de projets spécifiques de recherche ou de valorisation, les ateliers de la BnF ont entamé ou achevé en 2009 les programmes suivants :

- manuscrits médiévaux et cartes provenant du marquis de Paulmy à la Bibliothèque de l'Arsenal ;
- scénarios Pathé-Gaumont, dessins originaux, iconographie de la marionnette pour les Arts du spectacle ;
- cartes de la collection d'Anville, plaques de verre de la Société de géographie (Asie), atlas Trudaine, cartes du Service hydrographique de la Marine (Québec), atlas d'Afrique de Lannoy de Bissy, cartes de réserve, collection des places fortes de Louis XIV pour les Cartes et plans ;
- collections Gaignières, De Vinck, Robert de Cotte et Martellange, affiches entoillées, plaques de verre Rol, calotypes, daguerréotypes, coffrets de pèlerinage, images d'Epinal, miniatures indiennes, grands formats de la collection Hennin aux Estampes ;
- manuscrits enluminés, manuscrits de réserve, manuscrits coréens, manuscrits musicaux notés en neumes, cahiers de Marcel Proust pour les Manuscrits ;
- manuscrits de réserve et collection Chambure pour la Musique ;
- fonds Pizzi et maquettes planes et en relief à l'Opéra ;
- incunables de la base ICONO XV, les journaux de tranchées, programme de numérisation dans le cadre du portail « La France au Brésil », à la Réserve des livres rares.

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire 285 189 images sur support numérique et 231 845 sur support micrographique.

	2007	2008	2009	2008/2009
Total sauvegarde dérivée	610 154	635 925	517 034	- 19 %



2.1.4 La constitution des collections numériques par voie d'acquisition

15 000 livres électroniques ont été acquis en 2009 auprès des deux principaux éditeurs scientifiques actuels : Elsevier et Springer. Il s'agit des ouvrages publiés depuis 1995, pour le premier de ces éditeurs, et 2005, pour le second. Ils couvrent de nombreuses disciplines, majoritairement scientifiques et techniques : sciences de la vie, sciences appliquées, médecine, chimie, physique, informatique, mathématiques, mais aussi les sciences humaines et sociales, l'architecture... Cette offre devrait être consolidée par de nouvelles acquisitions dans les domaines du droit et de l'économie à compter de 2010.

Ces livres électroniques, signalés dans le portail des collections électroniques « A to Z » de la BnF, sont non seulement consultables depuis tous les postes internet publics de la BnF, mais également à distance pour les lecteurs de la bibliothèque de Recherche titulaires d'une carte annuelle. Ils sont également accessibles depuis la plate-forme de chaque éditeur (*SpringerLink* pour Springer, *ScienceDirect* pour Elsevier). Communs à toutes leurs publications (périodiques, livres, ouvrages de référence, séries) et dotés de moteurs de recherche performants, ces portails éditoriaux ont le mérite de proposer une approche différente de la version imprimée de leurs ouvrages : lecture non linéaire, accès direct aux chapitres, recherche plein texte, etc. Ils permettent davantage d'autonomie et de confort de travail pour les lecteurs, en complément des collections imprimées de la BnF.

2.1.5 La conservation des collections numériques

La définition d'une stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF

Pour assurer cette pérennité, la BnF développe un Système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le département des Systèmes d'information de la BnF. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ou un dispositif de rangement définitif, mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. La construction de SPAR est divisée en deux marchés : l'acquisition de l'infrastructure matérielle de stockage et la réalisation du logiciel informatique d'entrée et de gestion des documents numériques.

Du côté de l'infrastructure matérielle, acquise en 2005, plusieurs difficultés ont été rencontrées au fur et à mesure de l'accroissement de la volumétrie stockée et de l'augmentation du flux de sollicitation des équipements en lecture et écriture. La solution initiale s'est révélée inadaptée. L'actuel titulaire du marché a donc proposé de remplacer l'ensemble du dispositif de stockage sur disques pour le traitement et la consultation. Cette nouvelle solution, en remplacement de l'infrastructure initiale, a progressivement été mise en place au cours des deuxième et troisième trimestres 2009, permettant d'obtenir un fonctionnement désormais stable sur toute l'infrastructure de stockage qui sera géré par le logiciel SPAR.

Le marché de réalisation du logiciel a été confié à la société Atos Origin en 2008. Le projet est entièrement développé à partir de briques logicielles et outils disponibles en logiciel libre. Le projet, très novateur, car l'un des tout premiers mettant en œuvre la norme OAIS (Open Archival Information System) en matière d'archivage des documents numérisés, fait l'objet de nombreuses présentations nationales et internationales par les équipes de la BnF.

La réalisation du logiciel a traversé une période difficile début 2009, avec l'identification de difficultés techniques à venir sur les fonctionnalités d'accès prévues et sur les chaînes d'archivage. Un recadrage du projet a été effectué, mettant l'accent sur la fiabilisation de ses premiers développements et la qualité de la chaîne de versement des documents pour archivage. L'accès à ces documents a par contre été simplifié et limité à un usage interne, abandonnant pour le moment l'objectif de diffusion en temps réel de ces documents par les applications internet (comme *Gallica*). La première version du logiciel est entrée en phase de vérification d'aptitude fin novembre 2009 pour une durée de 3 mois.

2.2 Gallica et la politique numérique

Les développements de *Gallica*, bibliothèque numérique de la BnF, s'orientent désormais vers une plus grande ouverture à tous les fonds et aux partenaires de la Bibliothèque. Elle n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF, mais elle devient le premier vecteur du développement de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques, qui est appelé à se renforcer dans les prochaines années dans le cadre du « Schéma numérique des bibliothèques ».



2.2.1 La bibliothèque numérique Gallica

Gallica est une bibliothèque numérique accessible gratuitement sur internet, constituée à partir de documents libres de droits issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis mars 2008, dans le cadre d'un partenariat innovant avec le Syndicat national de l'édition, le Centre national du livre et le service du Livre et de la lecture, d'une sélection de titres de l'édition contemporaine soumis au droit d'auteur. Par la richesse et la diversité des collections qu'elle propose en ligne, *Gallica* constitue une des premières bibliothèques numériques au monde.

En mars 2009, il a été mis un terme à la co-existence du site *Gallica 1* avec sa nouvelle version *Gallica 2*, testée depuis octobre 2007, la seconde remplaçant définitivement le premier.

▪ Offre disponible et évolution de la fréquentation

Le nombre de documents indexés et accessibles, soit directement dans *Gallica*, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève à fin 2009 à **972 817**, contre un peu plus de 500 000 documents au début de l'année. Pour les documents issus des collections de la BnF, au 31 décembre, le site propose à la consultation 146 816 monographies, 667 610 fascicules de périodiques, 115 137 images, 9 052 cartes et plans, 5 485 manuscrits, 2 307 partitions musicales, 1 057 documents sonores. La plus forte augmentation concerne les fascicules de périodiques, dont le nombre a pratiquement doublé, tout comme l'offre audiovisuelle (document sonores, vidéo, etc.). Le nombre de documents en provenance des bibliothèques partenaires est de 8 101.

A l'occasion du remplacement de *Gallica 1* par sa nouvelle version, un blog a été créé pour promouvoir son offre et ses services (<http://blog.bnf.fr/gallica/>). Les douze dossiers éditoriaux de *Gallica 1* ont été archivés sur le site (*La France en Amérique, Voyages en France, La bibliothèque de Voltaire, Marcel Proust, Voyages en Italie, Voyages en Afrique, Rêve d'Emile Zola, Utopie, Gallica Classique, Les Sociétés savantes d'Aquitaine et de Lorraine, Trésors et raretés : une anthologie virtuelle des collections, La voix sur Gallica*). Ces dossiers sont conservés en l'état et pourront être mis à jour grâce à l'outil de gestion de contenu qui sera disponible en 2010. Par ailleurs, en novembre 2009, une lettre mensuelle d'information a aussi été créée, *La lettre de Gallica*, diffusée sur internet à plusieurs milliers d'abonnés.

En 2009, les statistiques de consultation de Gallica ont connu une augmentation sans précédent tout au long de l'année, pour atteindre un peu plus de 4 millions de visites pour 84 139 731 pages vues. En faisant la somme sur l'année de Gallica avec Gallica 1 et 2, on obtient l'évolution suivante pour la fréquentation de la bibliothèque numérique :

Fréquentation de la bibliothèque numérique				
	2007*	2008*	2009**	Évolution 2008/2009
Nombre de visites	2 241 555	3 133 929	4 006 650	+ 28 %

*Gallica1 + Gallica2

** Gallica 1 + Gallica 2 (jusqu'au mois de mars), Gallica ensuite.

▪ Le développement des fonctionnalités de Gallica

Après la fusion des deux versions en mars 2009, deux séries d'évolutions importantes sont intervenues en juillet puis en novembre.

Les évolutions de juillet ont notamment permis le téléchargement des documents dans une résolution supérieure et une présentation plus visuelle des résultats de recherche (chaque titre de document est accompagné d'une image). Il est désormais possible de relancer sa requête sur le Catalogue général de la BnF et la recherche avancée a été rendue plus accessible pour le public en situation de handicap visuel. A titre expérimental, trois ebooks ont par ailleurs été mis en ligne sous quatre formats différents (Epub, Mobi, HTML, Texte) : *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, *Les Lettres d'amour à Aimée D'Alton* de Musset et *Une saison en Enfer* de Rimbaud. Enfin, les documents numérisés par la Bibliothèque municipale de Versailles, en particulier le fonds Philidor de partitions manuscrites de musique baroque, complémentaire du fonds numérisé par le département de la Musique, sont désormais référencés.

La principale évolution de novembre 2009 a été la mise en ligne d'un nouveau visualiseur en technologie Flash pour les livres, permettant de feuilleter de façon fluide tous les livres de *Gallica*, avec un zoom plus puissant. Ce visualiseur sera étendu en 2010 aux autres types de documents.



Depuis le 1^{er} novembre 2009, en application des conclusions du rapport Ory-Lavollée sur la réutilisation des données culturelles, de nouvelles conditions de réutilisation des données de *Gallica* sont entrées en application. La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source. La réutilisation commerciale de ces contenus, c'est-à-dire leur revente sous forme de produits élaborés ou de fourniture de services, est par contre payante et fait l'objet d'une licence.

Enfin, la refonte graphique complète de *Gallica* est intervenue en février 2010, accompagnée de l'ouverture d'une page Facebook et d'un univers Netvibes, qui permettent la dissémination des ressources de *Gallica* et la promotion de la bibliothèque numérique. Cette présence sur les réseaux sociaux est une première démarche de valorisation des contenus de *Gallica*, qui précède un travail plus ambitieux d'accompagnement éditorial et scientifique au sein même de *Gallica*.

▪ **L'expérimentation de l'accès des œuvres sous droits**

L'expérimentation de la mise en ligne de documents sous droits répond au double enjeu de la définition d'une offre légale de contenus numériques pour le livre et de la diversification des contenus de la bibliothèque numérique. Engagée en 2008, en partenariat avec le Syndicat national de l'édition (SNE), le Centre national du livre (CNL) et le ministère de la Culture et de la communication, cette expérimentation repose sur un dispositif incitatif d'aides à la numérisation accordées par le CNL aux éditeurs participants et, pour sa mise en œuvre, sur la conclusion de contrats de licence entre la BnF et les e-distributeurs auxquels les éditeurs confient la diffusion de leurs catalogues numériques. Au travers de ces contrats de licence, les e-distributeurs autorisent la BnF à importer vers ses serveurs les métadonnées décrivant les contenus des ouvrages, à procéder à leur indexation et à leur visualisation dans *Gallica*.

En 2009, l'offre s'est accrue de manière significative avec 17 252 documents à la fin de l'année, contre 4 581 à la fin 2008.

Cette expérimentation a fait l'objet d'une étude d'évaluation réalisée avec l'appui d'un prestataire extérieur, qui a été rendue publique en mars 2009 lors du Salon du livre. L'étude a été menée auprès de représentants des acteurs de la chaîne du livre et d'utilisateurs de *Gallica*. Si l'étude relève dans ses conclusions la pertinence d'un tel partenariat, et l'intérêt de le poursuivre, plusieurs axes ont été identifiés pour en améliorer l'efficacité. L'offre devrait s'inscrire davantage en complémentarité avec la politique documentaire de *Gallica* ; la numérisation d'ouvrages épuisés devrait être développée et la bande dessinée intégrée à l'offre.

Par ailleurs, l'étude a montré que le parcours de navigation entre *Gallica* et les plateformes des e-distributeurs n'était pas considéré comme optimal, car le passage de l'un aux autres crée une rupture. L'étude recommandait donc d'offrir aux utilisateurs un outil de feuilletage unique, accessible directement depuis les fiches de présentation des ouvrages sous droits, intégré à l'environnement graphique de *Gallica*. L'ensemble de ces recommandations ont été étudiées dans le courant de l'année, avec des perspectives d'évolution à l'horizon 2010, en particulier pour l'homogénéisation graphique des différents outils de feuilletage.

2.2.2 Le développement de la coopération numérique

La coopération numérique, nouvelle priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Les actions couvrent tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires à numériser, sélection des corpus, numérisation concertée, valorisation éditoriale et scientifique des corpus numérisés, multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources numérisées, au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (*Gallica*), européen (*Europeana*) et international.

Pour mener à bien ces actions, à un niveau national ou régional, des réseaux d'acteurs se constituent, agissant en fonction d'objectifs partagés : la BnF, les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la recherche, les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, les bibliothèques dépendant des ministères et des grands corps de l'Etat, les bibliothèques des archives et des musées, les bibliothèques de statut divers (associations, fondations, cultes, etc.).

La coopération numérique ouvre des perspectives nouvelles de partenariat avec les institutions documentaires des départements et territoires d'Outre-Mer (cf. chapitre 5) et crée un point de contact prometteur entre la coopération nationale et l'action internationale.



La nécessité de la coopération numérique s'affirme dans les recommandations du « Schéma numérique des bibliothèques » élaboré par le président de la BnF Bruno Racine à la demande du ministre de la Culture et de la communication et dans le cadre du Conseil du livre. Achevé à la fin de l'année 2009, le Schéma numérique des bibliothèques vise à établir un bilan de l'action, des moyens et des besoins des bibliothèques dans le domaine du numérique, à étudier les conditions d'une plus grande harmonisation des politiques nationales et d'une meilleure mise en réseau, à favoriser le développement de coopérations entre secteurs public et privé.

▪ Programmes de numérisation concertée

La coopération numérique s'incarne dans des programmes pluriannuels de numérisation et de valorisation concertés, qui peuvent être larges ou ciblés. Ces programmes concernent des ensembles quantitativement significatifs et scientifiquement pertinents.

Dans le cadre de la coopération thématique large, la première discipline traitée concerne les sciences juridiques, avec un co-pilotage assuré par la BnF et la Bibliothèque interuniversitaire de Cujas, associant un nombre important d'autres bibliothèques et partenaires (universités, institutions, administrations) ayant des gisements documentaires et conduisant des programmes de numérisation dans ce domaine. L'instruction de ce premier programme, lancé en 2008, s'est poursuivie en 2009 avec un travail de repérage des fonds numérisables et des partenaires potentiels, aboutissant à la signature d'un accord-cadre au mois d'octobre et la constitution d'un conseil scientifique et technique au début de l'année 2010.

L'histoire de l'art sera l'objet du deuxième programme national de numérisation concertée, dont le lancement est prévu en 2010. Ce programme bénéficie d'un copilotage BnF/Institut national d'histoire de l'art (INHA).

Les programmes de numérisation en histoire ont aussi fait l'objet en 2009 d'une première instruction. Trois thématiques ont été retenues : Guerre de 1914-1918 ; histoire coloniale ; histoire sociale et ouvrière.

Des programmes de numérisation plus ciblés permettent également l'élaboration de corpus numériques très riches. Les deux exemples les plus aboutis sont ceux de la bibliothèque Philidor (collections musicales royales de la BnF, des Bibliothèques municipales de Versailles et de Toulouse) et des journaux de tranchées de la Guerre 14-18 (BnF, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, et à venir, Bibliothèque municipale de Lyon).

▪ Les programmes de numérisation des sociétés savantes

Depuis 1997, la numérisation des publications des sociétés savantes est assurée par la BnF, à partir de collections de doubles et de celles prêtées ou données par des partenaires en régions (bibliothèques municipales, archives départementales, sociétés savantes elles-mêmes). Au 31 décembre 2009, la numérisation des publications des sociétés savantes de six régions est achevée : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Lorraine, Poitou-Charentes. Huit régions sont par ailleurs majoritairement couvertes. 900 titres de revues savantes sont aujourd'hui numérisés ou en cours de numérisation, pour un total de 5 millions de pages. En 2009, cinq sociétés savantes ont contracté directement pour une mise en ligne de leur revue sous droits d'auteur ; une dizaine d'autres sont en négociation.

▪ Partenariats d'interopérabilité entre bibliothèques

L'échange de données entre bibliothèques numériques est également une opération de coopération numérique. Cet échange suppose une convergence documentaire entre les bibliothèques numériques (complémentarité des collections) et une compatibilité technique (échange de données via le protocole OAI-PMH). Il permet d'enrichir *Gallica* avec des collections numérisées par d'autres institutions, mais aussi, réciproquement, de signaler les ressources de *Gallica* sur les portails, les catalogues ou les bibliothèques numériques de partenaires. Ceux-ci peuvent référencer tout ou partie des ressources de la BnF, en récupérant les données descriptives regroupées au sein d'ensembles thématiques créés spécialement pour chaque partenaire le cas échéant.

Huit bibliothèques numériques ont été moissonnées en 2009, soit 8 101 documents.

- au niveau international : la Bibliothèque du Congrès (dossier « La France en Amérique », conçu en partenariat) et la Bibliothèque nationale du Brésil (portail França.Br) ;
- au niveau national : Bibliothèque interuniversitaire de médecine (*medic@*), Université de Strasbourg, Conservatoire national des Arts et métiers (*Le conservatoire numérique des arts et métiers*), Bibliothèque



municipale de Versailles, Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance de Tours, Université Pierre et Marie Curie (*Jubilothèque*).

Sept nouvelles bibliothèques ont finalisé leur entrepôt OAI en 2009 et sont prêtes à être moissonnées par la BnF en 2010 :

- La Médiathèque de l'Agglomération troyenne : 3 349 documents ;
- La Bibliothèque municipale de Toulouse : 45 documents ;
- Le Centre Alexandre Koyré (CNRS / EHESS) : 520 documents ;
- Les Bibliothèques universitaires de Lille 1, Lille 2 et Lille 3 (Pôlib) : 45 documents ;
- La Cinémathèque française : 288 documents ;
- La Bibliothèque municipale de Roubaix : 2 752 documents ;
- La Bibliothèque des Arts décoratifs : 1 400 documents.

Deux exemples illustrent l'intérêt du moissonnage réciproque des bibliothèques numériques. L'interopérabilité de *medic@* et de *Gallica* donne accès à des ensembles étoffés et complémentaires de ressources sur l'histoire de la médecine, de la psychiatrie et de la psychologie. De même, le référencement mutuel du *Conservatoire numérique des arts et métiers* et de *Gallica* rend accessible un corpus de grande qualité sur les expositions universelles. Les services et l'offre en ligne.

2.3 Les services et l'offre en ligne

2.3.1 Le site internet de la BnF

La refonte du site, entreprise fin 2007, s'est poursuivie au cours de l'année 2009. L'outil informatique de « gestion de contenu web » acquis par la BnF a été paramétré et utilisé pour constituer la nouvelle version du site. La mise en service du nouveau site a été réalisée au début de l'année 2010, avec une page d'accueil entièrement repensée, offrant une plus grande clarté dans l'information et une place plus importante donnée à l'image, afin d'illustrer le bâtiment, les services et les collections de la Bibliothèque.

L'actualisation et l'enrichissement du site web se sont poursuivis en 2009. Depuis le mois de juillet, les conférences enregistrées dans les auditoriums de la BnF depuis dix ans sont progressivement mises en ligne. Certaines parties du site ont été entièrement renouvelées graphiquement et ergonomiquement à l'occasion de la mise en place de l'outil de gestion de contenu : emploi, le guide d'indexation Rameau, les appels d'offres et la Bibliographie nationale française. Par ailleurs, pour répondre à de nouveaux besoins ou de nouvelles contraintes, des évolutions fonctionnelles et techniques ont été réalisées sur certains services en ligne : l'offre de reproduction, la présentation des pôles associés, la publication du programme culturel, la gestion des propositions Rameau et le service « Poser une question à un bibliothécaire ».

Focus 4 : Les conférences en ligne

Dans le cadre du web2.0, plusieurs blogs ont été lancés, ainsi qu'une page Facebook et un portail officiel sur Dailymotion, régulièrement alimenté par les vidéos de présentation des expositions organisées par la BnF et des conférences en ligne, notamment le Cercle littéraire.

2.3.2 Les expositions et dossiers pédagogiques en ligne

Les activités en ligne permettent de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. Elles assurent ainsi le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. Le succès de ces activités s'est confirmé en 2009 avec 3,4 millions de visites et 36 millions de pages visitées, en augmentation par rapport à l'an dernier (2,9 millions de visites en 2008). Par mois, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques connaissent désormais une fréquentation d'environ 300 000 visites.

L'année 2009 a vu l'ouverture de quatre nouvelles expositions virtuelles, tandis qu'un important travail de référencement des ressources pédagogiques en ligne était mené, en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la communication.



▪ Les expositions virtuelles

Avec soixante-cinq expositions proposées en ligne, le portail des expositions est organisé en cinq galeries virtuelles : la *Galerie du livre et de la littérature* (1 600 000 visites en 2009), la *Galerie de l'histoire des représentations* (1 070 000 visiteurs), la *Galerie des arts et de l'architecture* (496 000), la *Galerie de la photographie* (275 000) et la *Galerie des cartes et globes*. En 2009, l'offre s'est enrichie de quatre nouveaux titres. La *Galerie du livre et de la littérature* a vu se développer un site sur *La légende du roi Arthur*, en lien avec l'exposition ouverte sur le site François-Mitterrand en octobre. Ce site a fait l'objet d'un partenariat entre la BnF, la Bibliothèque des Champs Libres à Rennes et la Bibliothèque de Troyes. Ce site a reçu 310 000 visites en 2009, avec une très forte accélération en fin d'année, avec plus de 500 000 pages chargées chaque mois. L'exposition *Choses lues, choses vues* a été l'occasion de consacrer un site à l'histoire de la lecture, avec le concours de l'historien Roger Chartier, mis en ligne en fin d'année. Dans la *Galerie de l'histoire des représentations*, l'exposition *Jeux de princes, jeux de vilains* a reçu 25 000 visiteurs. Dans la *Galerie de la photographie*, l'exposition consacrée à Michael Kenna, et plus largement à l'apparition du paysage dans la photographie et dans l'art en général, a reçu 55 000 visites en trois mois.

Les expositions en ligne comprennent désormais une visite guidée téléchargeable sur téléphones portables ou baladeurs MP3 qui vient enrichir la visite de l'exposition réelle.

Cette offre en ligne prolonge considérablement la vie des expositions. Ainsi, des expositions virtuelles ouvertes au cours de l'année 2007 ont continué en 2009 à être régulièrement visitées : l'exposition consacrée à Homère a ainsi reçu cette année 175 000 visites. Cette longévité se vérifie également pour des réalisations plus anciennes, qui enregistrent encore une fréquentation importante. En quelques années, certains sites sont ainsi devenus de véritables références : créé en 2001, *Contes de fées* a encore reçu cette année 267 000 visites.

Parmi les nouveaux services en cours d'élaboration, une bibliothèque numérique destinée aux enfants de 8 à 12 ans sera mise en ligne 2010, dans le but de les initier de manière ludique à l'univers de l'écrit et de l'image.

▪ Les dossiers pédagogiques

De plus en plus référencés par les professionnels de l'éducation, les dossiers pédagogiques connaissent une fréquentation maintenue. Les plus fréquentés en 2009 ont été : *Naissance des écritures* (164 000 visites en 2009), *Le portrait* (122 000), *L'enfance au Moyen Âge* (110 000), *Idrissi et la Méditerranée au XI^e siècle* (116 000). L'édition de ces dossiers s'est poursuivie en 2009, avec deux nouveaux titres :

- un dossier sur la légende arthurienne invite les enseignants à décoder les manifestations du merveilleux ou à explorer le thème du temps : temps historique et littéraire, temps de la quête qui sublime la vie humaine, temps des départs et des retours à la cour du roi Arthur, temps de l'errance et de l'égarement ;
- un dossier très complet sur le paysage a été proposé depuis la naissance du thème dans l'art occidental jusqu'aux visions des photographes contemporains en passant par les dessins de la Renaissance, les estampes japonaises ou l'art du jardin en Chine et dans les miniatures persanes.

Par ailleurs, la BnF a souhaité cette année améliorer la visibilité de ses ressources pédagogiques en les référençant dans le portail du ministère de la Culture et de la communication, et en participant activement au nouveau portail de l'Histoire des arts sur le site du ministère (www.culture.fr). Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement. De la même manière, les ressources pédagogiques ont pris place à la rentrée 2009 dans les clés USB remises à chaque nouvel enseignant de lettres, d'histoire, d'arts plastiques et aux professeurs des écoles.

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est désormais structurée dans le cadre d'une convention pluriannuelle. C'est dans ce cadre que se développe un site pédagogique consacré à « l'aventure des écritures », qui offrira en ligne des ressources regroupées jusqu'à présent dans un CD-Rom commercialisé. Est également programmé dans ce cadre un site sur l'histoire du livre, histoire désormais inscrite au programme des classes de Seconde.

Parallèlement à l'édition de ces dossiers, la Bibliothèque anime à distance un réseau d'établissements scolaires dans le cadre de diverses opérations. Accompagnant l'exposition pédagogique proposée aux enseignants et aux classes, le site *La légende du roi Arthur* est ainsi l'occasion, pour la septième année consécutive, de lancer une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du syndicat des professeurs des écoles (SNUIPP), du Café pédagogique (organe indépendant d'information et de réflexion sur l'enseignement et l'éducation), du réseau français des villes éducatrices et de la Ligue de l'enseignement. Chaque classe inscrite au concours est invitée à



produire un abécédaire du roi Arthur, autour des personnages, des lieux et objets de la légende et des réalités historiques de l'époque médiévale. Plus de 450 classes participent à cette opération.

Par ailleurs, la BnF a engagé avec le ministère de l'Education nationale une réflexion sur sa présence dans les Espaces numériques de travail (ENT), qui seront bientôt les cartables et bureaux virtuels de tous les enseignants et de leurs élèves.

2.3.3 Les services bibliographiques

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Les catalogues de la BnF sont constitués de notices de description bibliographique, qui identifient et localisent les documents conservés à la BnF, ainsi que des notices d'autorité associées. Les notices d'autorité sont constituées de termes ou d'expressions normalisées qui facilitent l'accès aux notices bibliographiques.

Les notices d'autorité et les notices bibliographiques de la BnF font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un véritable enjeu pour les bibliothèques. La prise de conscience de cet enjeu s'est traduite par une réflexion importante sur les évolutions nécessaires des catalogues de la BnF à terme, qui a permis la rédaction d'un rapport de synthèse. La BnF a choisi d'étudier en premier lieu l'opportunité du développement de la visibilité de ses données sur internet.

▪ Le Catalogue général de la BnF

L'alimentation du catalogue général résulte de trois sources : la création de nouvelles notices directement dans le catalogue (13 % du total des notices présentes à la fin 2009), les notices issues de conversions rétrospectives des catalogues imprimés ou fichiers des départements spécialisés (49 %) et enfin les notices issues des anciennes bases informatiques (38 %).

En 2009, le volume des notices bibliographiques s'est accru de près de 230 000 notices. Les chargements de notices bibliographiques issues de conversions rétrospectives ont permis d'enrichir le catalogue de 70 319 notices en 2009, provenant pour l'essentiel du département des Estampes.

Volumétrie du fichier bibliographique			
	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009	Évolution en %
Total des notices bibliographiques dans le Catalogue général	10 800 566	11 029 158	+ 2 %
Total des notices d'autorité dans le Catalogue général	5 041 144	5 069 502	+ 0,6 %
Total des notices d'exemplaires ¹	17 592 859	18 048 832	+ 3 %

➤ Les activités de catalogage

Les services du département du Dépôt légal qui cataloguent les imprimés reçus par dépôt légal ont produit cette année 78 332 notices bibliographiques et 24 737 notices d'autorité pour les livres et les périodiques. Le délai médian de création des notices est en moyenne de neuf semaines sur l'année 2009 pour les livres, avec une tendance à la baisse au cours du dernier trimestre allant jusqu'à quatre semaines. Pour les périodiques, ce délai est de trois semaines.

Catalogage courant du Dépôt légal		
	2008	2009
Notices bibliographiques créées	72 017	78 332
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	47 046	42 383
Notices d'autorité créées	23 063	24 737
Notices d'autorité mises à jour	36 492	33 882

Les départements de collections ont également une activité de catalogage courant pour les documents entrés par acquisition, don ou échange. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante). Le nombre

¹ Pour les monographies en plusieurs volumes, des notices d'exemplaires sont également produites, reliées à une notice bibliographique.



de notices dérivées augmente de moitié par rapport à 2008 (+ 44 %), mais ne représente toujours que 7 % du total des notices produites.

En 2009, la production de notices bibliographiques pour les départements de collection a été supérieure de 7 % à celle de 2008, confirmant une tendance observée depuis plusieurs années.

Catalogage courant des documents imprimés par les départements de collections		
	2008	2009
Nombre de notices créées	52 779	54 722
Nombre de notices dérivées	4 446	6 415
Nombre de notices localisées	26 171	28 234
Total des notices produits	83 396	89 371

77 276 volumes de monographies ont ainsi été catalogués en 2009, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2008 ; mais le stock de documents en attente de catalogage, de l'ordre de 70 000, est encore important et en légère augmentation par rapport à 2008.

En plus de ce catalogage courant, le service de l'Inventaire rétrospectif, la Réserve des livres rares, la Bibliothèque de l'Arsenal, le département des Cartes et plans et le département des Monnaies et médailles effectuent un catalogage rétrospectif, pour les fonds anciens n'ayant pas encore été catalogués. Ce travail a permis en 2009 la création de 2 076 notices bibliographiques.

Le département de l'Audiovisuel, de son côté, a produit 32 090 notices bibliographiques, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2008.

➤ *Les activités de correction*

Le travail de corrections sur le Catalogue permet d'augmenter sa cohérence (dédoublonnage des notices issues des différents chargements), de diminuer le nombre de ruptures d'épines dorsales (notice d'exemplaire sans lien à une notice bibliographique) et d'augmenter le nombre de notices d'autorité enrichies et diffusables en tant que produit bibliographique. La proportion dans le Catalogue de notices d'autorité enrichies et diffusables est de 40 %, en hausse de 2 % par rapport à 2008. Le nombre de ruptures d'épines dorsales a baissé quant à lui de 9 %.

L'amélioration de la qualité du catalogue s'est donc poursuivie en 2009, mais avec un fort ralentissement pour le travail sur les notices bibliographiques² :

- 11 780 notices bibliographiques, en doublons pour l'essentiel, ont été supprimées, notamment des notices de monographies et de périodiques (contre 18 687 en 2008) ;
- 17 410 notices d'autorité non pertinentes ont été supprimées (contre 15 887 en 2008).

▪ **Le Catalogue BnF Archives et manuscrits**

Le catalogue BnF Archives et manuscrits a pour vocation de décrire les manuscrits et les fonds d'archives ou collections conservés au département des Manuscrits, au département des Arts du spectacle, et, depuis 2008, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne recouvre pour le moment qu'une petite partie des collections, et fait l'objet d'un enrichissement progressif.

Il décrit donc des objets très divers, mais selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (Description Archivistique Encodée). La volumétrie de ce catalogue ne peut être exprimée en nombre de notices bibliographiques, mais en nombre d'instruments de recherche décrits (qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents), qui sont eux-mêmes constitués de composants.

La partie la plus ancienne des archives administratives de la BnF, conservée au département des Manuscrits, a rejoint le catalogue courant 2009.

Fin 2009, le catalogue recense environ 10 700 instruments de recherche (soit près de 280 000 composants).

² Chiffre issu de l'état du catalogue.



▪ Les produits bibliographiques

➤ *La Bibliographie nationale française*

La *Bibliographie nationale française* est une publication officielle qui annonce les documents nouvellement parus. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chacun des types de documents : les livres (depuis 1811), les publications en série (1946), la musique imprimées (1945), les documents cartographiques (1948), et depuis 2005 les documents audiovisuels. Elle est consultable en ligne depuis 2002 sous forme de page HTML présentée dans un cadre de classement avec des index. Les notices bibliographiques sont déchargeables gratuitement à l'unité en format UNIMARC (ISO 2709). Il existe par ailleurs un lien entre les notices parues dans la Bibliographie nationale et celle du Catalogue général afin de permettre des recherches plus complètes.

Pour les livres, le total des notices parues dans la Bibliographie nationale française en 2009 est de 70 564 notices de monographies, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2008. Pour les publications en série (périodiques et collections), le total de 5 883 notices connaît au contraire une baisse de 7 %.

➤ *Les produits bibliographiques*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également déchargeables dans un format professionnel selon différents protocoles. En plus de ce service, le Catalogue général est la source de différents produits bibliographiques livrés au client sous différentes formes (fichiers de données brutes, support cédérom, etc.) : il s'agit de la *Bibliographie nationale française*, d'un certain nombre de fichiers d'autorité, ainsi que de produits composés selon les besoins de l'utilisateur.

L'année 2009 a été marquée par la remise à niveau du serveur Z39.50, qui était défectueux. Ce serveur en accès public permet l'interrogation, sans identification spécifique, du Catalogue général. Des travaux de stabilisation et l'achat d'un nouveau serveur ont permis d'améliorer significativement la qualité de ce service, très utilisé par les professionnels des bibliothèques.

Activité des produits bibliographiques	2008	2009
Nbre de clients des produits et services bibliographiques	2 780	2 991
Nbre de notices distribuées*	51 812 500	55 565 368
Nbre de notices bibliographiques récupérées (par catalogue : FTP)	373 812	341 184
Nbre de notices d'autorité récupérées (par catalogue : FTP)	243 434	249 507

* A l'exception de celles récupérées en Z39.50, non comptabilisables

➤ *Accord entre la BnF et l'OCLC*

Le Online Computer Library Centre (OCLC) et la BnF, qui collaboraient déjà à des projets communs tels que le projet coopératif pour la création d'un fichier d'autorité virtuel international (Virtual International Authority File), ainsi que la traduction en français du système de classification décimale Dewey, ont étendu leur coopération en 2009. Un accord a été signé au mois de juin pour le chargement des notices bibliographiques du Catalogue général dans le catalogue en ligne d'OCLC : *WorldCat*. Ce projet incluait la conversion de format des notices d'INTERMARC vers MARC 21. Malgré un travail très lourd de spécifications, puis de relecture et de contrôle, les délais ont pu être tenus par les équipes de la BnF.

La BnF est maintenant membre à part entière d'OCLC et peut bénéficier des services proposés, y compris l'usage illimité du système de dérivation de notices. Elle pourra également bénéficier d'un service de conversion INTERMARC-MARC21 élaboré par OCLC et prévu dans la convention. Mais surtout, les données bibliographiques de la BnF bénéficient désormais d'une meilleure visibilité tant pour les bibliothèques du réseau OCLC que sur internet.



CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région, et dont la diversité des bâtiments et des lieux retrace l'évolution historique de la Bibliothèque.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont cinq ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et qui offre deux types d'espaces de lecture : la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin, ouvertes à tous les publics à partir de 16 ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation, mais aussi des espaces d'expositions et de manifestations culturelles ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrites, musicales, iconographiques, archéologiques, numismatiques, cartographiques et liées aux arts du spectacle) ;
- les sites de la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques uniquement consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy Saint-Georges, qui est aussi un lieu de stockage des documents, et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe.

3.1 Stratégie immobilière de l'établissement

Dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'Etat et en réponse aux recommandations du rapport de l'Inspection générale des finances, la BnF s'est donné comme objectif prioritaire d'élaborer un schéma directeur immobilier pour définir sa stratégie de long terme (2020) et mettre ainsi en œuvre une politique active de gestion de son patrimoine immobilier. Il s'agit à la fois de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur doit s'articuler avec une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Un document de préfiguration de la stratégie immobilière de l'établissement a été présenté au Conseil d'administration de novembre 2009. Il annonce dans ses grandes lignes le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la BnF qui sera arrêté d'ici la fin de l'année 2010.

Afin de consolider la programmation pluriannuelle de rénovation des biens immobiliers de la Bibliothèque et éclairer les choix à faire quant à leur devenir, les bâtiments du 61 rue de Richelieu, du 12 rue Colbert, du 2 rue de Louvois et du 19 boulevard Saint-Michel ont fait l'objet d'une évaluation financière. Des acheteurs potentiels ont par ailleurs été approchés pour la parcelle non bâtie du 8 rue Colbert et les terrains agricoles dont la BnF est propriétaire dans l'Yonne.

Les réflexions sur l'identité des différents sites d'implantation de la BnF et leur meilleure valorisation ont été particulièrement nourries, notamment à la Bibliothèque de l'Arsenal pour laquelle une proposition de projet scientifique et culturel a été élaborée. Des contacts ont été noués également avec l'Université de Stanford autour d'un projet de création d'une maison d'hôtes à Paris pouvant héberger des chercheurs, notamment américains, dans l'ancien Hôtel de Nevers, un immeuble appartenant à la BnF.

Le renouvellement des marchés récurrents a permis de réaliser une importante maîtrise des coûts de gestion des espaces et des équipements, en particulier concernant le gardiennage, pour mieux adapter les prestations aux besoins de l'établissement, avec une recherche d'économie sans réduction du niveau de sûreté sur les sites. Le renouvellement du marché de location-maintenance des photocopieurs a intégré la mise en réseau de ces équipements et favorisé ainsi la réduction du nombre d'imprimantes sur l'ensemble des sites. Le marché d'externalisation du courrier a été lancé en vue du démarrage de cette prestation début 2010, afin de concentrer les ressources du service logistique sur le transfert des collections.



3.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du quadrilatère Richelieu est le chantier exceptionnel de valorisation du patrimoine que la BnF conduit d'ici 2016/2017. A cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu. Les travaux sont conduits sous le pilotage de L'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC) qui est le maître d'ouvrage principal de ce projet, avec la participation également, pour certains aspects des travaux et des opérations, du Service national des travaux (SNT) et de la BnF, comme maîtres d'ouvrages secondaires.

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, qui est entré dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit ainsi deux objectifs principaux :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections patrimoniales qui y sont conservées ;
- renouveler et moderniser les services offerts au public avec le réaménagement des salles de lecture des départements de collections spécialisées pour les chercheurs, la création d'une salle de lecture accessible au grand public avec la salle Ovale, de nouveaux espaces d'exposition et la création d'espaces permanents de valorisation des trésors de la Bibliothèque, le déploiement sur place d'activités pédagogiques pour les plus jeunes.

▪ Les objectifs du projet

Une note « Richelieu demain : quel projet scientifique, culturel et pédagogique » a été rédigée et présentée au conseil scientifique de la BnF le 9 juin 2009, où elle a reçu un accueil favorable. La réflexion s'est également portée en 2009 sur le nouveau parcours de découverte du quadrilatère et les espaces pédagogiques :

- l'architecte et la BnF ont consolidé l'idée d'un parcours de visite libre dans le quadrilatère. Ce parcours permettra de voir toutes les salles de lecture (en particulier la salle Labrousse et la salle Ovale, depuis le rez-de-chaussée et depuis l'étage), des magasins (galerie Viennot, magasin des grands formats des Cartes et plans), des espaces patrimoniaux invisibles aujourd'hui (rotonde Van Praet, chambre de Mazarin) ou des espaces aujourd'hui réservés (salle des colonnes, salle du grand camée, salle de Luynes). Une des pièces maîtresses de ce futur parcours est la galerie Mazarine qui deviendra la galerie des Trésors de la BnF ;
- le programme architectural et fonctionnel des futurs espaces pédagogiques a été précisé. Il s'agit de deux grandes salles équipées permettant d'avoir des ateliers ou des présentations multimedia. Il est prévu par ailleurs que les activités pédagogiques se poursuivent dans la galerie des Trésors et dans les départements qui auront enfin des salles pour accueillir des groupes.

▪ Les réalisations en 2009

Le projet Richelieu a franchi en 2009 de nouvelles étapes décisives qui doivent permettre le lancement du chantier de rénovation à la fin de l'année 2010. Sur le plan des études architecturales, 2009 a été marqué par le dépôt du permis de construire à la Préfecture en avril, l'obtention en novembre de l'accord de la Commission nationale des Monuments historiques sur le projet de Bruno Gaudin, incluant les transformations importantes envisagées, et la validation de l'Avant-projet définitif par le ministère de la Culture et de la communication en décembre.

Cet Avant-projet définitif, qui ne porte que sur la première des deux zones concernées par les travaux (celle qui longe la rue de Richelieu), est ainsi décrit par Bruno Gaudin : « *Cette phase d'études dépasse la seule mise au point des fonctionnalités mais se plonge dans les entrailles du bâtiment à la recherche d'une adéquation raisonnée entre un projet technique et un bâtiment. C'est à cette étape que l'échange de l'ingénieur et de l'architecte prend toute sa dimension* ».

Suite au rapport de l'Inspection générale des finances insistant sur la nécessité de démarrer au plus vite les travaux de rénovation, les financements du projet ont été consolidés et stabilisés. Devant le dépassement constaté du coût des opérations de la première tranche de travaux, la BnF a choisi de contribuer sur ses fonds propres au projet et consentir à des économies par rapport au programme initial. Ces pistes d'économies et un dépassement ramené à 1,3 million d'euros ont été validés par le ministère.

Les personnels de Richelieu ont dû s'adapter à de nouvelles conditions de travail, avec les transferts massifs de collections vers les sites François-Mitterrand, Bussy Saint-Georges, Arsenal et Louvois (18 km déplacés au cours



de l'année 2009), la mise en place de navettes pour la communication aux lecteurs des documents externalisés, et les travaux préalables à la première phase de la rénovation. Ces travaux ont été entrepris principalement dans la cour d'honneur, décapée puis recouverte d'une dalle de béton le temps de la rénovation (travaux réalisés par le Service national des travaux), puis dans le jardin Vivienne et la cour Tubeuf, avec la construction de trois bâtiments modulaires de trois étages, destinés à accueillir le public ainsi que des équipes de la BnF et de l'INHA (travaux conduits par l'EMOC). Par ailleurs, le fonctionnement du site Richelieu pendant la rénovation a été élaboré avec précision, ainsi que le mode de fonctionnement des salles de lectures provisoires.

Pour préparer les transferts de collections, les départements ont également poursuivi d'importantes opérations de reconditionnement, dont l'envergure a nécessité la passation de marchés spécifiques, en particulier pour le dépoussiérage des collections spécialisées.

Malgré ces bouleversements et les difficultés rencontrées, 2009 a été une année de mobilisation générale des personnels, en particulier sur le front des transferts de collections et du maintien de la qualité du service public à Richelieu.

3.3 L'exploitation et la maintenance des sites

La BnF consacre une part importante de son budget aux travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments et à la maintenance et au renouvellement de leurs équipements. Elle réunit deux fois par an un comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI) auquel participent des représentants du ministère de la Culture et de la communication, du ministère de l'Economie et des finances, l'équipe de direction de la BnF et les cadres responsables de ce secteur.

Sur le site François-Mitterrand, les travaux ambitieux de sécurisation des cheminements et d'amélioration de la signalétique sur l'esplanade ont démarré :

- traçage au sol d'un cheminement composé de motifs de points et de traits en résine blanche antidérapante et équipé de bandes de guidage, indiquant au public un parcours garanti vers l'entrée du Hall Est ;
- édification de deux totems de 13 mètres indiquant, depuis l'avenue de France et la passerelle Simone de Beauvoir, le seuil de la Bibliothèque ;
- installation de bancs palliant la longueur du parcours et apportant un élément de confort, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

L'année a été marquée également par la fin du réaménagement de deux niveaux du bandeau Ouest pour y créer des magasins, le réaménagement de la salle de lecture I et de bureaux pour l'arrivée du CNLJ-JPL, l'aménagement de locaux pour la mutualisation des photocopies en Rez-de-Jardin, et de nombreux autres travaux d'équipement, de sécurisation et de signalement des espaces. Les installations de sûreté ont été renforcées, notamment le système de protection des œuvres dans les salles d'exposition et la mise à disposition de bips d'alerte en salles de lecture.

De nombreuses études ont par ailleurs été menées, parmi lesquelles des études de maîtrise d'oeuvre pour la mise aux normes, l'aménagement et le renouvellement des équipements du restaurant du personnel, des études de maîtrise d'oeuvre pour l'entresollement des magasins de grande hauteur, une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'occultation solaire des salles du Rez-de-Jardin et des déambulateurs du Haut-de-jardin.

Quatre nouveaux marchés pour la maintenance des équipements ont été passés en 2009 pour le site François-Mitterrand :

- des ouvrants de désenfumage ;
- des équipements de métallerie et de serrurerie ;
- des points d'ancrage pour les grands pins sylvestres ;
- des espaces verts.

Le bâtiment du 2 rue de Louvois a été fermé pour travaux, d'octobre 2008 à août 2009, nécessitant le relogement du personnel dans la salle Labrouste. Des travaux de renouvellement et d'amélioration de l'ensemble des équipements électriques du bâtiment, et de mise en sécurité de ses fenêtres, ont été effectués durant cette période.

A l'intérieur du bâtiment Louvois, le département de la Musique a été confronté à un important dégât des eaux au mois de mai. Le sinistre, qui a touché près de 165 mètres linéaires de collections, a nécessité des mesures



d'urgence appropriées (transferts, séchage de 1 843 documents) et de nombreux travaux associés (inventaire, conditionnement, restauration).

A la Bibliothèque de l'Arsenal, les travaux de transformation d'un appartement en bureaux se sont achevés cette année.

Au Centre technique de Bussy Saint-Georges, les travaux de marquage au sol dans le cadre de la sécurité des personnes ont été achevés.

Au Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe, les principales opérations ont concerné la rénovation des planchers et les études pour une deuxième phase de remise en état des façades, financées dans le cadre du Plan de relance.

Parmi les chantiers lancés par le Service national des travaux du ministère de la Culture et de la communication, la tranche conditionnelle de restauration du clos et couvert de la Bibliothèque de l'Arsenal s'est terminée au quatrième trimestre 2009.

3.4 Réduction de l'empreinte écologique

Depuis le début des années 2000, des actions importantes ont été menées par la Bibliothèque pour réduire son empreinte écologique. L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière est l'occasion de consolider ces efforts, afin de tendre vers les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008.

Plusieurs opérations ont permis de réduire cette année la consommation d'énergie, en particulier le remplacement d'une partie des luminaires des salles de lecture en Rez-de-Jardin, l'installation de variateurs de vitesse sur différents moteurs des installations de climatisation et l'équipement d'une salle de visio-conférence sur le site François-Mitterrand. Par ailleurs, des audits énergétiques ont été conduits sur les sites François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges qui ont permis d'obtenir la classification de ces bâtiments et d'établir des plans d'action pour améliorer leur performance.

Depuis cette année, les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements professionnels de personnels ou d'œuvres de la BnF (à l'occasion par exemple d'expositions hors les murs), sont l'objet d'un dispositif de compensation : pour chacun de ces déplacements, les émissions occasionnées sont calculées et converties en crédits carbone par un prestataire qui affecte les sommes ainsi versées à des projets de développement d'installations visant à compenser les émissions ainsi comptabilisées. Ces projets bénéficient par ailleurs à des populations situées la plupart du temps dans des pays émergeant ou en voie de développement. La première compensation interviendra en 2010 sur la base des émissions produites en 2009.

Le 16 mars 2009 s'est tenu à la BnF le premier séminaire de travail du ministère de la Culture et de la communication sur le développement durable. La Bibliothèque a été choisie pour ouvrir ce séminaire fondateur, qui a permis d'ouvrir des pistes de réflexion et d'action pour élaborer une stratégie ministérielle du développement durable.

Voir : Rapport annexé sur le développement durable



CHAPITRE 4 – LES PUBLICS – LA VALORISATION ET LA DIFFUSION

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, etc. : les publics de la BnF sont variés. A cette diversité répond un très large éventail de services et d'offres culturelles, sur place ou à distance : simple réponse à une demande d'information, renseignements bibliographiques précis, consultation de documents, accueil et visite d'un site ou d'une exposition, colloques et conférences, ateliers pédagogiques, etc. Chaque année, cette offre attire de nouveaux lecteurs et de nouveaux visiteurs.

Pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections, la BnF s'efforce à toujours mieux satisfaire ses publics et à répondre plus finement à leurs besoins. Les conditions d'accueil et les services proposés aux lecteurs ont ainsi connu des évolutions importantes en 2009 : achèvement de la première étape de la réforme du Haut-de-Jardin avec l'installation en son sein du Centre national du livre de jeunesse/La Joie par les livres, possibilité de consulter à distance des ressources numériques (bases de données, monographies et périodiques) proposée à titre expérimental aux titulaires d'une carte de recherche annuelle, expérimentation d'une plage de gratuité pour les salles de lecture du Haut-de-Jardin en fin d'après-midi.

La fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions (temporaires et permanentes), des manifestations et de l'offre pédagogique est de 1 302 913 visiteurs en 2009, contre 1 341 434 en 2008, soit une baisse de 2,8 %. Si le nombre des lecteurs sur l'ensemble des salles de lecture reste sensiblement proche de celui de l'an dernier, la fréquentation des expositions temporaires est en diminution, après une année 2008 qui avait été exceptionnelle en la matière.

4.1 Les activités de lecture

4.1.1 *Les services aux lecteurs : évolutions et nouveautés*

Soucieuse de satisfaire au mieux ses publics, la BnF a mis en œuvre tout au long de l'année 2009 un certain nombre de nouveautés et d'améliorations dans le domaine des services au public sur place et à distance.

▪ **La réforme du Haut-de-Jardin**

La réflexion sur la réforme du Haut-de-Jardin s'est poursuivie au cours de l'année. Les objectifs de ce chantier, échelonné jusqu'en 2012, visent à améliorer l'accueil et la convivialité, développer l'offre numérique, faire évoluer la politique documentaire pour mieux répondre aux besoins et à la demande du public et ainsi relancer la fréquentation et diversifier les publics. De nouvelles orientations ont été précisées en 2009 :

- une reconfiguration des salles de lecture permettra de répondre à des usages diversifiés : étude, travail en groupe, lecture, loisir, formation, consultations rapides. Les accueils à l'intérieur des salles seront rendus plus conviviaux ;
- des centres de ressources proposant une information première sur les grands sujets d'actualité (Europe, Développement durable, Questions de société, Bibliothèques du monde, Francophonie) seront installés à l'entrée des salles, ainsi que des espaces « Actualité et patrimoine » ;
- la salle de la presse verra augmenter son offre de titres de périodiques ;
- les collections du département de l'Audiovisuel, installées dans une salle recentrée sur la consultation de ce type de supports, seront plus accessibles dans l'ensemble des salles du Haut-de-jardin.

La première étape de cette réforme a été franchie avec l'installation sur le site François-Mitterrand du Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres. 29 agents ont été accueillis par le département Littérature et Art et 250 000 documents ont rejoint les fonds de la BnF (cf. chapitre 1).

Depuis plusieurs années, la BnF développe des actions de diversification des publics qui invitent les particuliers, comme les associations à utiliser les collections du Haut-de-jardin afin de rendre chacun actif vis-à-vis de la culture.



▪ **Accès à internet par réseau filaire**

Débuté en 2008, le déploiement des accès à internet par réseau filaire dans les salles de lecture du Rez-de-Jardin s'est poursuivi. Ce réseau permet aux lecteurs de se connecter à internet avec leurs ordinateurs portables. A terme, l'ensemble des places simples disposera d'un accès filaire (soit plus de 800 prises). Le service sera totalement opérationnel début 2010.

▪ **La reproduction**

Dans les salles de lecture, les lecteurs peuvent effectuer des reproductions de documents en cours de consultation ou des tirages sur papier à partir des microformes. En bibliothèque d'étude, les photocopieurs ou scanners sont en libre-service, en bibliothèque de Recherche, les travaux sont assurés sur place par le personnel.

Février 2009 a vu le renouvellement et la modernisation du parc des appareils dans toutes les salles de lecture. Des scanners avec possibilité de téléchargement sur clé USB et envoi de fichiers électroniques par messagerie ainsi que des lecteurs-reproducteurs de microformes plus performants ont été mis en service. Ces appareils ont été plus utilisés par les lecteurs que les traditionnels photocopieurs. Dans le même temps, le nombre d'appareils en Rez-de-Jardin a été réajusté pour prendre en compte la baisse globale du nombre de documents reproduits. Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des ressources humaines, le nombre de locaux photocopie est passé de quatre à deux.

Au total, 1 290 099 reproductions ont été réalisées, en baisse de 25 % par rapport à l'année précédente. La baisse constatée en 2008 se poursuit donc, particulièrement importante en Haut-de-Jardin (-32 %) et sur les sites Richelieu, Arsenal et Opéra (-41 %).

Par ailleurs, depuis avril 2008, les lecteurs de la bibliothèque de Recherche peuvent photographier les documents tombés dans le domaine public, à condition d'en faire la demande au personnel, de remplir un formulaire d'autorisation, de ne pas utiliser de flash, de s'installer sur les places prévues à cet effet pour les prises de vue et de ne faire qu'un usage privé du cliché. Ce service rencontre toujours un franc succès : le nombre d'autorisations délivrées est en forte hausse en Rez-de-Jardin : +59 % (8 674) ; et se stabilise sur les sites Richelieu-Arsenal-Opéra : +6 % (8 983).

4.1.2 L'inscription et l'accréditation des lecteurs

▪ **La bibliothèque de Recherche et la bibliothèque d'étude**

Pour utiliser les services de la bibliothèque de Recherche, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Ils disposent, en fonction de leur situation et de leur besoin, de l'un des quatre types de titre d'accès proposés : carte annuelle, carte multiple de 15 jours (simple ou avec accès annuel à la bibliothèque Haut-de-Jardin) ou carte simple (3 jours).

Le nombre de titres « recherche » produits en 2009 s'élève à 32 752³, soit 5 % de plus qu'en 2008. La répartition en pourcentage des types de titres de recherche reste relativement stable, avec 61 % de cartes annuelles (en légère augmentation par rapport à 2008), 29 % de cartes simples et 10 % de cartes multiples. Pour leur deuxième année complète d'existence, le nombre de cartes « Pro », à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au centre de ressources PRISME, mis en place en septembre 2007, s'élève à 45 cartes nominatives, dont 22 sont des renouvellements, correspondant à 25 organismes différents.

La répartition des inscriptions selon les types de recherches reste identique à celle de 2008 : 54 % pour études ; 36 % pour raisons professionnelles ; 10 % pour raisons personnelles. La proportion des femmes reste majoritaire et augmente légèrement en passant de 52 % en 2008 à 53 % en 2009. La part des lecteurs étrangers continue d'augmenter et passe de 28 % en 2008 à 32 % en 2009.

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-Jardin, les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier – la carte 15 jours, peu attractive, a été abandonnée en cours d'année. Confirmant une tendance observée depuis plusieurs années, la production de cartes annuelles Haut-de-Jardin continue à baisser, avec 4 % de moins par rapport à l'an dernier (29 910⁴ cartes produites au total contre 31 086 en 2008). Pour répondre à cette

³ Ont été soustraites du total des 34 440 cartes « Recherche » produites en 2009 les 1 688 cartes produites en remplacement de cartes perdues ou défectueuses.

⁴ 2 086 cartes de remplacement ont été soustraites des 31 996 cartes produites.



évolution, de nouvelles facilités d'accès ont été proposées en 2009 : les visiteurs des expositions temporaires peuvent entrer gratuitement dans les salles de lecture du Haut-de-Jardin et, à titre expérimental, depuis le 22 septembre 2009 et jusqu'au 30 juin 2010, la BnF propose également un accès gratuit après 17h.

▪ **L'orientation et l'accueil des lecteurs**

Avant l'acquisition d'un titre d'accès, tout public peut s'adresser au service de l'Orientation des lecteurs qui informe sur les collections de la BnF, conseille et oriente vers les ressources les mieux adaptées. Ce service est également chargé d'accréditer les lecteurs pour la bibliothèque de Recherche, de les inscrire et de produire leur carte.

40 825 personnes y ont été reçues en 2009 (41 642 en 2008). Le nombre d'entretiens a baissé de 13 %, passant de 28 912 à 25 092, alors que le nombre de cartes « recherche » produites est stable, signe que les mesures de simplification des procédures, initiées depuis 2007, ont continué à porter leurs fruits en 2009. Par ailleurs, 2 210 lecteurs ont profité du service de pré-accréditation en ligne présenté sur la page d'accueil du site web depuis avril 2008.

La part des renouvellements des titres « recherche » est toujours très importante : le lectorat de la bibliothèque de Recherche est fidèle. 75% des lecteurs inscrits en 2009 possédaient déjà une carte au cours des cinq années antérieures et 54 % possédaient une carte en 2008.

L'accompagnement personnalisé pour les nouveaux lecteurs, proposé dans le cadre de la pré-accréditation, est passé de 195 en 2008 à 150 en 2009, le service ayant été interrompu cette année pendant la période estivale, contrairement à 2008.

4.1.3 L'information, la formation et l'orientation bibliographique

Pour informer le public et l'aider à mieux utiliser l'ensemble des ressources mises à sa disposition sur place, la BnF utilise différents supports de diffusion : son site internet, les écrans des bornes d'accueil dans les halls, des postes informatiques dans les salles de lecture, sa revue trimestrielle *Chroniques* et la *Lettre aux lecteurs*, feuille d'information bimestrielle diffusée dans les salles de lecture à 5 000 exemplaires. A cette liste, s'est ajouté à la fin 2008 un nouvel outil de communication et d'échanges avec les lecteurs : le *Blog lecteurs*, qui a reçu 37 400 visites et où 118 billets ont été publiés.

En Haut-de-Jardin, les efforts de valorisation des collections se sont poursuivis : 76 présentations des collections, organisées à rythme régulier dans toutes les salles et accompagnées de bibliographies d'hommage, ont ponctué tout au long de l'année l'actualité des événements et commémorations. S'y ajoutent des bibliographies pour les épreuves du CAPES et de l'agrégation en lettres, espagnol, italien, allemand et anglais.

Afin de permettre aux lecteurs d'utiliser au mieux les ressources documentaires, la Bibliothèque propose des ateliers d'initiation gratuits qui ont accueilli 499 personnes en 2009, réparties sur 89 séances. L'offre a été resserrée cette année autour de trois propositions : « Formation au Catalogue général », « Formation à la recherche d'information par internet » et « Ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ». Ce dernier atelier a été le plus suivi, avec 311 participants répartis sur 46 séances.

Dans le domaine des outils de recherche en ligne, le Guide de recherche en bibliothèque (GREBIB) a fait l'objet de mises à jour et d'enrichissements, notamment la mise en ligne au format PDF du « Guide de recherche des thèses ». Malgré une baisse du nombre de pages vues en 2009 (277 150 pages contre 319 377 en 2008), les statistiques de consultation témoignent de l'intérêt de cet outil d'aide à la recherche documentaire qui reçoit, en moyenne, la visite de 5 454 visiteurs par mois.

La Bibliothèque offre également au public différents services à distance : réponse à des demandes d'information bibliographiques ou factuelles avec SINDBAD, réservation de places et de documents pour les salles de lecture de la bibliothèque de recherche (site François-Mitterrand) par téléphone ou par internet.

▪ **SINDBAD**

Le SINDBAD (Service d'Information Des Bibliothécaires à Distance) répond à des questions bibliographiques ou factuelles, dans un délai de 3 jours pour la plupart des questions. On peut poser une question à SINDBAD en remplissant un formulaire sur le site internet, par courrier postal ou par téléphone. Les questions reçues par internet sont traitées en réseau par l'ensemble des départements de collections ; les questions par téléphone sont traitées par le département de la Recherche bibliographique et le service d'Orientation des lecteurs.



Au cours de l'année 2009, SINDBAD a reçu 9 141 questions : 4 917 via internet, soit 54 % du total, et 4 152 par téléphone, soit 45 % du total. L'ajout fin juin d'un accès à SINDBAD dans le Catalogue général a permis de limiter la baisse du nombre de questions reçues constatées depuis fin 2008. Sur l'année 2009, le nombre de questions est identique à celui reçu en 2008.

- **La réservation par téléphone**

L'utilisation du service de réservation par téléphone est en baisse en 2009 : 20 103 appels au total ont été comptabilisés, soit 59 appels en moyenne par jour, en baisse de 18 % par rapport à l'année 2008. Ce service, assuré du lundi au samedi, est principalement utilisé par les lecteurs pour signaler leur retard (80 % des appels en 2008). Or, en juin 2009, la possibilité pour le lecteur de différer lui-même son heure d'arrivée par internet en cas de retard a été mise en service. Le nombre d'appels pour signaler les retards a donc baissé de 20 %. 9 % des appels concernent la réservation de places et de documents (7 % en 2008), 4 % le report d'une réservation à une autre date et 8 % la demande d'informations générales sur le fonctionnement de la BnF.

4.1.4 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2009, 944 058 lecteurs ont pris place dans une salle de lecture de la Bibliothèque, soit un chiffre sensiblement proche de 2008 (950 331). Comme en 2008, ce chiffre global recouvre des variations très contrastées selon les sites, qui dénotent des évolutions profondes, repérées depuis quelques années. En effet, le nombre d'entrées en bibliothèque de Recherche du site François-Mitterrand (Rez-de-Jardin) continue d'augmenter, jusqu'à atteindre cette année un record de fréquentation (329 557 lecteurs, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2008), tandis que les chiffres des autres sites connaissent une nouvelle baisse.

Focus 6 : Le lectorat du site François-Mitterrand

- **Salles d'étude**

Les salles de lecture du Haut-de-Jardin (1 506 places au total) ont accueilli 548 567 lecteurs, soit 1 892 en moyenne par jour, en légère baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. Malgré cette évolution de la fréquentation générale, le phénomène de saturation des salles de lecture est en augmentation de 3 %, avec 3 369 heures de saturation déclarées pour 153 jours⁵.

La salle B (audiovisuel) enregistre quant à elle une hausse de fréquentation significative de 10 %. Cette hausse pourrait s'expliquer par le développement d'une offre vidéo dont la consultation est en très nette progression, à la fois en DVD acquis et en fichiers numérisés que le département de l'Audiovisuel met en valeur en salle par le biais de boîtiers signalétiques. Autre indicateur du succès rencontré par ces collections spécifiques : la salle B connaît régulièrement des situations de saturation de ses 54 postes audiovisuels, plus rapidement que de ses 80 places de travail.

Pour la septième année consécutive, la gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-jardin a été reconduite pendant les week-ends d'été, du 20 juin au 16 août. La mesure, désormais reconductible chaque été, est destinée à encourager le public des non-étudiants à se rendre à la BnF pour découvrir ses salles de lecture, ses collections et ses services. En 2009, sur l'ensemble des week-ends, les tickets gratuits représentent 5 179 entrées contre 6 416 en 2007, soit une baisse de 19 %, et les entrées gratuites ont représenté 29 % du total des entrées constatées sur la période de gratuité (33 % en 2007).

Le public des salles du Haut-de-Jardin reste en majorité composé d'étudiants, si bien que les variations saisonnières de la fréquentation obéissent comme les années précédentes au calendrier universitaire (fréquentation forte au début et à la fin de l'année universitaire, mais également en période d'examen et de vacances de Pâques et de Noël ; baisse très forte de fin juin à mi-août). L'âge moyen des détenteurs d'une carte annuelle (81 % des lecteurs) est de 26 ans. Parmi les nouveaux inscrits, 67 % sont des étudiants de Licence 1 à Master 2. 10 % sont des lycéens, qui viennent de plus en plus nombreux. Par ailleurs, on constate un maintien du pourcentage important de lecteurs titulaires d'une carte « recherche » fréquentant le Haut-de-Jardin, soit 26 %.

⁵ Avec au moins une salle ayant déclaré la saturation.



▪ Salles de recherche

L'évolution de la fréquentation des salles de la bibliothèque de Recherche reste elle-même contrastée : sa croissance globale (395 491 lecteurs en 2009 contre 389 018 en 2008) est essentiellement due à la forte progression de la fréquentation des salles du Rez-de-Jardin.

Avec un nombre moyen de 1 132 lecteurs par jour, la fréquentation des salles de lecture du Rez-de-Jardin (1 682 places au total) est en hausse de 4 %.

Les variations saisonnières, moins accentuées qu'en Haut-de-Jardin, restent globalement identiques à celles des années précédentes. Si l'on compare avec les mêmes périodes sur 2008, après une légère baisse pour les mois de janvier et février, le mois de mars connaît une hausse importante de la fréquentation (+ 12 %) et enregistre le record mensuel de fréquentation. La fréquentation est également en nette augmentation pour les mois d'août (+ 6 % par rapport à 2008), novembre (+ 11 %) et décembre (+ 10 %), probable conséquence de la simplification des règles d'accréditation et de l'augmentation des inscrits qui en découle.

Le service de réservation à l'avance de places et de documents, proposé en Rez-de-Jardin, permet aux lecteurs de préparer leur séance de travail, jusqu'à un mois avant leur venue. L'utilisation de ce service a fortement évolué et révèle une plus grande anticipation dans les réservations, probablement liée aux difficultés rencontrées pour obtenir une place en périodes de forte fréquentation. Le nombre de places réservées à l'avance est ainsi en très forte hausse : + 24 %, ainsi que le nombre de documents réservés à l'avance : + 3 %. Conjointement, la part des réservations de place honorées et celle des documents réservés et effectivement communiqués restent identiques à 2008 : respectivement 62,5 % et 90 %.

Dans les salles de lecture des sites de Richelieu, Arsenal, Opéra et Avignon (453 places offertes au total) la fréquentation est en baisse de 9 %, avec un total sur l'ensemble de l'année de 65 934 lecteurs, contre 72 520 en 2008, et une moyenne par jour de 232 lecteurs.

	Richelieu	Arsenal	Opéra	Avignon	TOTAL
Nombre de lecteurs en 2009	51 912	9 257	3 155	1 610	65 934

Cette baisse est due en partie à la fermeture du département de la Musique (Richelieu-Louvois), fermé du 25 octobre au 10 août, en raison d'une défaillance d'alimentation électrique du bâtiment. Les travaux entamés dans le cadre du chantier de rénovation du quadrilatère Richelieu et l'interruption temporaire de la communication des collections pendant les transferts sur les autres sites peuvent aussi avoir eu un effet dissuasif sur la venue des lecteurs à Richelieu. Comme les années précédentes, la fréquentation sur l'ensemble des sites est plus soutenue sur les six premiers mois de l'année, notamment en février et mars.

4.1.5 L'accès aux collections

▪ La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

Au total, 1 299 822 documents ont été communiqués cette année dans les salles de lecture de la Bibliothèque de recherche (- 4 % par rapport à l'année précédente).

Dans les salles de lecture du Rez-de-Jardin, 1 059 356 documents ont été communiqués, soit 3 640 documents en moyenne par jour, en légère baisse de 1 % par rapport à l'année 2008, ce qui représente 3,2 documents par lecteur. Cette baisse peut s'expliquer par d'importants travaux dans les magasins de plusieurs départements ayant nécessité l'interruption des communications pendant plusieurs semaines. Les variations saisonnières de la communication des documents suivent la courbe de la fréquentation.

Les indicateurs de communication en Rez-de-Jardin traduisent un service aux lecteurs nettement amélioré : le délai moyen de mise à disposition des documents demandés pour le jour même est de 38 minutes (il était de 44 minutes en 2008), et la part des documents communiqués en moins de 45 minutes atteint 68 % (60 % en 2008). S'ajoute à cette amélioration des délais, la baisse constante de la part des documents ne pouvant être communiqués immédiatement aux lecteurs (documents hors d'usage, manquant, en traitement ou empêchés de communication pour des raisons logistiques) : 6,5 %, contre 7,1 % en 2008.

240 466 documents ont été communiqués dans les salles des sites Richelieu, Arsenal et Opéra (en baisse de 12 % par rapport à 2008), soit 848 documents en moyenne par jour et 3,7 documents par lecteur. Cette baisse



s'explique également par l'accès réduit à certains de ces sites et à leurs collections en 2009, notamment le département de la Musique.

▪ **Les ressources numériques**

La Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous les sites, et à distance pour les titulaires d'une carte recherche annuelle, une offre importante de ressources électroniques : cédéroms et bases en ligne, périodiques électroniques, textes et images numérisés.

Pour les cédéroms et bases en ligne (266 titres payants et gratuits accessibles sur les postes de lecture), 125 960 connexions sont comptabilisées, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2008. La consultation est toujours concentrée sur un nombre réduit de titres : 10 % des titres les plus consultés représentent 71 % des consultations (73 % en 2008).

Pour les périodiques et les monographies électroniques (plus de 77 000 titres proposés), 49 069 connexions sont comptabilisées, soit une hausse de 10 % par rapport à 2008.

L'accès distant à une partie des ressources électroniques de la BnF (56 bases en ligne, plus de 35 000 périodiques) a été mis en place en mai 2009. La hausse des consultations, aussi bien des bases en ligne que des périodiques électroniques, est en grande partie due à ce nouveau service.

Au cours de l'année 2009, la Bibliothèque a fait l'acquisition des nouvelles séries de notices ajoutées à la base des *Archives biographiques mondiales*, et un ensemble de 15 000 e-books des éditeurs Springer et Elsevier (cf. chapitre 2).

Focus 7 : L'offre documentaire scientifique et technique

▪ **La consultation des archives de l'internet**

En juin 2009, la consultation des archives de l'internet a été étendue à toutes les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche. L'année 2009 totalise 1275 consultations⁶, soit une moyenne de 106 consultations par mois. Après quelques mois de déploiement progressif, c'est dans la durée des consultations, plus que dans leur nombre, que se situe l'évolution la plus remarquable. Cette durée moyenne était de 13 minutes en février 2009, elle est passée à près d'une demi-heure en décembre 2009. Font surtout leur apparition, dans les statistiques d'accès en salles de lecture, des consultations d'une durée d'une heure ou plus. Il s'agit d'un phénomène nouveau qui s'inscrit dans la durée : on est passé de sept consultations d'une heure ou plus en octobre, à 32 en novembre et 22 en décembre. Ces consultations indiquent que des travaux de recherche approfondis commencent à s'effectuer sur les archives de l'internet. Au vu du type des pages les plus consultées (sites de partis politiques), il semble que ces travaux soient principalement effectués par des chercheurs en sciences politiques.

4.2 Les activités culturelles et éducatives

Les activités culturelles de la BnF participent à la diffusion du patrimoine et des savoirs, en permettant chaque année la présentation au public de près de 5 000 documents originaux, grâce aux expositions organisées dans ses espaces propres ou par le biais de prêts consentis à des expositions tant en France qu'à l'étranger. A cette offre, s'ajoutent des conférences et colloques aux thèmes et formats variés, ainsi que différentes prestations pédagogiques qui ont enregistré en 2009 un niveau élevé de fréquentation.

4.2.1 Les expositions

▪ **Les expositions à la BnF**

En incluant la fréquentation des espaces d'exposition en libre accès, le public touché se situe autour de 317 000 pour l'année 2009, soit 221 630 entrées pour les expositions temporaires et 95 000 visiteurs estimés pour l'offre culturelle des espaces publics (Allée Julien Cain, Espace découverte, Hall des Globes).

⁶ Une consultation signifie ici une connexion de plus de cinq minutes.



La fréquentation des galeries d'expositions temporaires est en diminution de 13 % par rapport à l'année 2008, qui représentait une année exceptionnelle dans ce domaine. Cette diminution s'explique notamment par la fermeture de deux espaces d'exposition sur le site Richelieu, la galerie Mazarine et la Crypte, afin de préparer les travaux de réaménagement du site. Cette baisse globale recouvre cependant des résultats contrastés par exposition, puisque l'exposition *Controverses* a franchi le seuil rarement atteint des 60 000 entrées et les expositions *Seventies*, *Estampes japonaises* et *La légende du roi Arthur* dépassent toutes les 20 000 entrées. Si l'on décompose la fréquentation par site, on remarque comme les années précédentes une meilleure attractivité du site Richelieu par rapport au site François-Mitterrand.

Sur le site François-Mitterrand deux expositions ouvertes en octobre 2008 (*Gaston Leroux* et *Babar, Harry Potter et C^o*) et trois nouvelles expositions (*Alberola*, *Ionesco* et *La légende du roi Arthur*) ont été présentées. Axe de circulation important du site François-Mitterrand, l'allée Julien Cain a accueilli par ailleurs trois accrochages de photographies (deux *Bourses du Talent* et *Temples du savoir. Photographies de bibliothèque d'Ahmet Ertug* dans le cadre de la saison turque). Autre espace en libre accès, l'Espace-découverte offrait au public un « Trésor du mois » et quatre sélections trimestrielles de documents patrimoniaux représentatifs des collections de la Bibliothèque. La dernière sélection de l'année était liée à la saison turque.

Sur le site Richelieu, ce sont deux expositions ouvertes respectivement en octobre et novembre 2008 (*Seventies* et *Estampes japonaises*) et quatre nouvelles expositions, dont une dans la galerie Mazarine (*Henri Rivière*) et trois dans la galerie de photographie (*Controverses*, *John Batho* et *Michael Kenna*), qui ont été présentées. A la fin de l'année, la salle Labrouste a servi de scène à l'exposition *Choses lues, Choses vues*, conçue par l'artiste vidéaste et écrivain Alain Fleischer.

L'année 2009 a inauguré une nouvelle forme de collaboration entre l'Opéra Garnier et la BnF, en instaurant le rythme de deux expositions temporaires par an coproduites par les deux établissements dans les espaces de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, *Gounod, Mireille et l'opéra* et *Les Ballets russes*.

Enfin, la Bibliothèque de l'Arsenal a accueilli dans ses salons une nouvelle exposition (*Jeux de princes, Jeux de vilains*), tandis que *Craig et la marionnette* était montrée à la Maison Jean Vilar d'Avignon.

L'ensemble des expositions (hors allée Julien Cain) a mobilisé 3 045 pièces originales, dont 77 % issues des collections de la BnF, contre 85 % en 2008. Le nombre d'emprunts à des institutions extérieures est donc en augmentation par rapport à 2008, ainsi que le nombre de prêteurs. Par ailleurs, huit de ces expositions ont donné lieu à l'élaboration de conventions de partenariat avec des acteurs publics ou privés, ou avec d'autres établissements culturels (comme les Champs libres de Rennes ou le Musée de l'Elysée à Lausanne), contre seulement deux en 2008.

Enfin, l'année 2009 a vu l'application systématique des principes du développement durable pour les travaux d'aménagement et de graphisme des expositions, avec notamment l'expérimentation de nouveaux matériaux (carton alvéolé sur *Ionesco*) et de nouvelles sources lumineuses (adoption des leds dans le Hall des Globes et pour l'éclairage des cartels dans *La légende du roi Arthur*).

▪ Expositions « hors les murs »

Les exposition « hors les murs » recouvrent plusieurs types de projets : reprise intégrale ou partielle par des établissements extérieurs, avec ou sans contrepartie financière, d'expositions produites par la BnF ; expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle (française ou étrangère, pôle associé ou non) ; expositions dans lesquelles l'implication de la BnF dépasse le simple prêt d'originaux (conseils scientifiques ou commissariat par un conservateur BnF, apport en médiation tel que la conception de bornes multimédia et d'exposition virtuelle).

En 2009, la BnF a traité cinq dossiers « hors les murs » :

- itinérance de l'exposition *Richard Davies* au Musée de l'Hospice Saint-Roch à Issoudun, du 6 mars au 3 mai 2009 ;
- coproduction de l'exposition *Tout ce qu'il y a à voir est ce que vous voyez*, au Musée départemental de l'Arles antique, dans le cadre des Rencontres d'Arles, du 6 juillet au 30 août 2009 ;
- itinérance de l'exposition *Henri Rivière* sur 3 lieux au Japon : Musée départemental d'Ishikawa à Kanazawa, du 24 juillet au 23 août 2009, Musée d'art moderne de Hayama, du 5 septembre au 12 octobre 2009, Urugami Museum à Hagi du 20 octobre au 6 décembre 2009 ;



- itinérance de l'exposition *Craig et la marionnette* au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières, du 17 au 28 septembre 2009, puis, sous une forme très réduite, au Pôle culturel de Coulanges, à Gonesse, du 7 au 28 novembre 2009.

▪ **Les prêts pour d'autres expositions**

En 2009, la BnF a été sollicitée par 228 demandes de prêt de documents originaux à des expositions. Sur ces 228 demandes, 169 ont abouti à des prêts effectifs, contre 176 en 2008. Ces 169 dossiers de prêt ont permis le déplacement d'un total de 2 593 pièces, tous départements confondus. Après une baisse importante en 2008, le nombre de pièces prêtées est donc à nouveau en hausse en 2009.

La répartition géographique des prêts pour 2009 est la même qu'en 2008 : les prêts à l'étranger l'emportent sur les prêts en région ; toutefois la proportion de prêts à l'étranger est en légère baisse, tandis que celle des prêts en région augmente : 38,5 % de prêts à l'étranger et 35 % de prêts en région en 2009.

Comme toujours, c'est le département des Estampes et de la photographie qui reste le département le plus sollicité par les demandes de prêt avec 1 164 pièces prêtées. Viennent ensuite le département des Arts du spectacle, puis le département des Manuscrits.

A l'intérieur de ces demandes de prêts, on peut distinguer les « prêts majeurs » consentis par la BnF, quand le nombre des pièces prêtées représente au moins un tiers du total des pièces exposées. Un prêt majeur donne lieu à la signature d'un contrat de collaboration qui prévoit notamment un retour en termes de visibilité pour la BnF. En 2009, la BnF a traité au total 13 dossiers concernant des prêts majeurs, nombre relativement stable par rapport à 2008.

4.2.2 Les conférences et les colloques

La BnF a accueilli en 2009 plus de 160 manifestations publiques : débats, colloques, conférences, concerts, lectures. Parmi ces manifestations, 156 ont été organisées et 7 coproduites par la BnF.

Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli cette année 18 715 personnes, avec un taux de remplissage de 67 %. Par rapport à l'année précédente, si la fréquentation ramenée au nombre de manifestations est en légère baisse, le taux de remplissage est en augmentation, du fait de nouveaux cycles de rencontres ou conférences proposés dans des espaces dont la jauge est plus modeste (salle 70, Espace découverte).

Les événements coproduits – grands rendez-vous, événements ou festivals – ont accueilli 6 320 personnes pour un taux de remplissage de 39 %.

Toujours fondée sur l'ouverture encyclopédique, cette programmation constitue un patrimoine en devenir, du débat d'idées contemporain à la transmission des savoirs pour tous les publics, de la valorisation des collections à la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène. Des cycles réguliers proposent une offre dans tous les domaines et toutes les disciplines : de l'histoire à la littérature, de la science à l'histoire de l'art, du théâtre à la philosophie.

On notera quelques moments marquants pour cette année : le cycle *Histoire du genre* (en partenariat avec le magazine *L'Histoire*), les concerts *Inédits de la BnF* (Bizet, Pergolèse, et musique de cour ottomane), le cycle autour du *Développement durable*, la suite du cycle très suivi des *Trésors du patrimoine écrit* (réalisé en partenariat avec l'INHA), le cycle *Un texte un mathématicien* qui rencontre un auditoire d'étudiants toujours aussi passionné ; les rencontres et projections autour de Ionesco, Jean Rouch, ainsi que la semaine turque, avec notamment une soirée consacrée à Yashar Kemal, en sa présence.

Les cycles à vocation pédagogique proposés par la direction des collections: *Histoire du livre*, *Histoire de la monnaie*, *Histoire de l'estampe*, *Histoire de l'enregistrement sonore*, rencontrent toujours un public attentif d'amateurs et de professionnels des bibliothèques. De même *Les ateliers du livre*, qui questionnent l'histoire et le devenir de l'objet livre, ont permis d'aborder les perspectives les plus récentes à l'aune de la question du numérique.

Désormais une sélection des conférences est également proposée à la consultation vidéo sur le site internet de la BnF ; cette nouvelle perspective d'élargissement des publics est très prometteuse pour l'avenir.

4.2.3 Les services pédagogiques

2009 correspond à une année d'intense activité qui a bénéficié de plusieurs facteurs favorables : la mise en place d'activités permanentes très diversifiées et un nombre important d'expositions à proposer aux classes. En tout,



neuf expositions ont été couvertes par le service de l'action pédagogique, avec au minimum des visites guidées assurées pour les enseignants et les élèves, et la mise à disposition de parcours téléchargeables à l'entrée de l'exposition. Parmi ces neuf expositions, deux avaient de plus un très fort potentiel pédagogique : *Babar*, *Harry Potter et C^o* et *La légende du roi Arthur*. Ainsi, les visites et ateliers pour *La légende du roi Arthur* affichaient complet quelques semaines après l'ouverture, sans pouvoir satisfaire toutes les demandes.

La fréquentation des activités pédagogiques a fortement augmenté en 2009 : 23 510 personnes, dont 3 243 enseignants, ont été accueillies en 2009, contre 18 700 en 2008. Plusieurs opérations de promotion réussies ont aussi contribué à cet essor : deux vernissages pédagogiques d'expositions, une journée de rencontres pédagogiques « Chemins d'accès » consacrée cette année à la transmission, des opérations avec les classes (reconduction du travail amorcé avec les classes de Saint Denis en partenariat avec le département des Manuscrits, opération théâtre autour de l'exposition *Ionesco* avec 13 classes dans le Grand Auditorium).

L'année a été marquée par quelques innovations importantes :

- les formations « Lire aux éclats » proposées aux enseignants autour de l'exposition *Choses vues, choses lues* en partenariat avec la Maison des écrivains ;
- l'implantation permanente dans le hall Ouest de deux malles d'initiation au livre et à la lecture, source constante d'innovation en raison du caractère fortement inédit des approches proposées ;
- l'offre en direction des documentalistes s'est très largement enrichie en s'ouvrant à de nouveaux bassins de documentalistes (du Nord de la France en particulier), en intensifiant ses partenariats avec la direction des Collections pour des présentations croisées, et en inaugurant des ateliers de recherche thématique (cette année autour de l'affaire Dreyfus).

Autre innovation, la fabrication de parcours-découverte des expositions (<http://classes.bnf.fr/>) à disposition des élèves ou des enfants ouvre de nouvelles pistes de visite autonome. Enfin, l'appel à des artistes pour accompagner la découverte des expositions (conteurs) ou celle des malles pédagogiques (artistes du livre) a permis de donner un souffle supplémentaire à l'offre pédagogique.

L'ensemble des activités pédagogiques a gagné en visibilité, comme en témoigne le numéro spécial de *Beaux Arts Magazine* consacré à l'éducation artistique dans les établissements relevant du ministère de la Culture et de la communication, où l'offre de la BnF a été mise en valeur.

Enfin, le service de l'action pédagogique a été sollicité par l'Inspection générale des lettres de l'Education nationale pour participer à la préparation du Programme national de pilotage de l'histoire du livre.

4.2.4 La diffusion de l'offre culturelle et la médiation

▪ La médiation

Pour favoriser l'appropriation par les visiteurs de l'offre culturelle, des visites guidées des différents sites de la BnF, ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. Comme lieux de visite, aux sites François-Mitterrand et Richelieu, s'est ajoutée cette année la Bibliothèque de l'Arsenal, suite à la rénovation en 2008 de son salon de musique.

Au cours de l'année 2009, les visites guidées ont accueilli 5 653 personnes : visites des bâtiments, visites des Globes de Louis XIV et visites de trois expositions (*Ionesco*, *Michael Kenna* et *La légende du roi Arthur*). Avec 4 621 visiteurs, l'année 2009 marque en particulier une hausse de la fréquentation des visites guidées du site François-Mitterrand pour les groupes et les individuels. Cette hausse se voit sur trois secteurs : les professionnels du livre, les professionnels du bâtiment et les étudiants toutes disciplines confondues.

▪ La communication

Afin de faire connaître au grand public les expositions de la BnF, cinq campagnes de publicité par voie d'affiche et une trentaine d'insertions publicitaires dans la presse ont été réalisées. Par ailleurs, quinze partenariats médias avec des magazines, quotidiens, radios, télévisions ont été conclus sur les expositions au cours de l'année 2009, contre neuf en 2008.

Le service de presse a accompagné les 14 expositions par des communiqués, dossiers de presse ainsi que des contacts directs et suivis avec les journalistes. Ceci s'est traduit par des centaines d'articles dans la presse et autant de reportages audiovisuels ; à noter plus particulièrement le très grand succès médiatique de l'exposition *Controverses* (18 reportages télévisés dont le 20h de France 2, Metropolis, Télématin, le JT de Canal +, LCI, le



journal de TV5 Monde, 20 radios, 15 articles dans les quotidiens nationaux et internationaux, 25 hebdomadaires et 29 mensuels). Le service de presse a organisé également les relations presse sur de nombreuses opérations institutionnelles : dîner des mécènes pour l'acquisition des archives de Guy Debord, remise du premier Prix de la BnF à Philippe Sollers, don des 500 000 ouvrages à la Bibliothèque d'Alexandrie par exemple. De grandes interviews et portraits du président de la BnF ont été réalisés dans la presse : *Le Journal des Arts* (janvier 2009), *Les Echos* (mars 2009), *Libération* et *L'Express* (octobre 2009), *Le Monde*, *La Croix* et *La Repubblica* (décembre 2009).

La délégation à la Communication, responsable de la charte graphique, conçoit également les documents et outils de communication écrits et visuels, que ce soit pour les expositions (affiches, documents d'information, invitations, etc.) ou l'ensemble de la documentation institutionnelle.

Le magazine *Chroniques de la BnF*, tiré à 65 000 exemplaires, diffuse à l'extérieur l'actualité de la BnF et concourt à la valorisation de son action culturelle : acquisitions, expositions, manifestations, développement de la numérisation, actions de coopération, etc. Cinq numéros ont été réalisés en 2009. Le magazine est également disponible en ligne à l'adresse chroniques.bnf.fr. Une lettre d'information culturelle mensuelle est diffusée en ligne depuis près de quatre ans aux seuls abonnés qui le souhaitent et qui peuvent ainsi connaître toute l'actualité culturelle de l'établissement (abonnement par le site bnf.fr).

Dans le domaine des salons et des manifestations professionnelles, la BnF était présente avec des stands au Salon du livre à Paris (du 13 au 18 mars), au Salon du livre ancien et de l'estampe à Paris (19-21 juin), au Salon du Congrès de l'ABF à Paris-Porte de Versailles (11-13 juin), au Congrès de l'IFLA à Milan, Italie (23-27 août), au Salon des Rendez-vous de l'histoire de Blois (8-11 octobre), au Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges (du 1^{er} au 4 octobre).

4.3 Les activités éditoriales et commerciales

4.3.1 Les activités éditoriales

L'activité éditoriale de la BnF obéit d'une part à une mission de service public (production d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche dont la programmation s'inscrit dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement) et d'autre part à une mission de valorisation des collections à destination d'un large public (catalogues d'exposition et autres ouvrages s'inscrivant dans un cadre concurrentiel et destinés à la vente en librairie aussi bien qu'à la vente sur sites).

Le chiffre d'affaires s'établit pour 2009 à 685 780 €. Il est en retrait de 18 % par rapport à la moyenne 2005-2008. Ce recul s'explique notamment par l'absence d'événement porteur au cours du premier semestre et par une concentration en fin d'année de nouveaux titres scientifiques.

De réels succès ont cependant été obtenus dans le domaine des catalogues d'exposition puisque trois d'entre eux (*Henri Rivière*, *Michael Kenna* et *La légende du roi Arthur*) ont été rapidement épuisés. Le catalogue *Michael Kenna* a par ailleurs été décliné dans une version luxueuse consistant en 45 exemplaires placés sous coffret et accompagnés d'une photographie originale, numérotée et signée de l'artiste.

Les résultats commerciaux obtenus par les catalogues d'exposition témoignent une nouvelle fois de leur capacité à rencontrer le public de la librairie sans rien sacrifier de leur exigence de rigueur scientifique. Aux catalogues déjà cités, il faut ajouter, au premier semestre, la parution de *Craig et la marionnette* (BnF/Actes Sud), *Jean-Michel Alberola, Le seul état de mes idées 3* (BnF/Ereme), *Jeux de princes, jeux de vilains* (BnF/Seuil) ; et au deuxième semestre, *Ionesco* (BnF/Gallimard).

Dans le domaine de la valorisation des collections, la BnF a publié un beau livre, *Paris Enluminures*, donnant à voir un florilège exceptionnel de vues de Paris telles qu'elles ont été peintes dans les plus prestigieux manuscrits enluminés que la Bibliothèque conserve. L'exposition consacrée à *La légende du roi Arthur* a par ailleurs été l'occasion d'inaugurer une nouvelle collection en partenariat avec la Bibliothèque de l'Image, collection dont le premier titre reproduit les plus belles pages d'un superbe manuscrit qui constitue l'un des plus beaux exemplaires de l'immense ensemble désigné sous le nom de « cycle du *Lancelot-Graal* ». Cette collection entend proposer des ouvrages à prix modique (de l'ordre de 10 €) accessibles au plus grand nombre selon un rythme de parution de deux à trois titres par an.

Dans le domaine scientifique, 2009 a été marqué par la parution du vingt-troisième tome de la série *Trésors monétaires*, s'attachant à la description de monnayages enfouis au IV^e siècle de notre ère en Gaule et en Afrique du



Nord. Trois nouveaux volumes de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* ont été livrés en décembre 2009 (Indre, Loire-Atlantique et Moselle). Le catalogue raisonné de l'œuvre de Daniel-Lesur, établi par Cécile Auzolle, présente la description des archives personnelles d'un compositeur qui a participé de près aux grandes aventures musicales de son temps. La parution du premier volume de l'inventaire des *Manuscrits enluminés des anciens Pays-bas méridionaux* est un événement important, soutenu par la Fondation Getty. Cet ambitieux catalogue comportera en tout quatre volumes décrivant les collections des départements des Manuscrits et de l'Arsenal. Le premier réunit les manuscrits de Louis de Bruges. Enfin, le soutien de Philippe Zoummeroff a rendu possible la réimpression de l'ouvrage *En français dans le texte*, présentant quatre cents chefs d'œuvre littéraires, jalons du rayonnement de la langue française pendant plus de dix siècles.

Dans le champ des publications liées aux conférences, 2009 s'est ouvert avec la parution du *Livre de botanique*, par Madeleine Pinault Sorensen, spécialiste éminente du dessin scientifique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les dossiers des trois livraisons de la *Revue de la BnF* ont successivement porté sur « Blagues et supercheries », « L'Arcouest des Joliot-Curie » et « Naissance du disque ». Outre les dossiers, la *Revue de la BnF* propose à ses lecteurs des rubriques récurrentes telles que « Inédit », « Un conservateur, un fonds », etc.

4.3.2 La reproduction

L'année 2009 se caractérise par une légère diminution du nombre des demandes (- 2 % par rapport à 2008) et une diminution plus nette du nombre de commandes (- 8 %) et des recettes (- 13 %).

La conduite en 2009 d'une étude sur les perspectives de développement et d'optimisation des activités de reproduction au sein de la BnF a permis de dégager des pistes principales d'amélioration, dans le but de simplifier l'organisation, d'améliorer la qualité du service offert en termes de délais et de développer l'activité de reproduction commerciale.

Au total, sur l'année 2009, 17 589 demandes ont été traitées, plus de 12 900 devis établis et plus de 10 100 commandes passées. Les recettes totales du département (travaux de reproduction et redevance d'utilisation) s'élèvent à 1,29 M€, en baisse de 13 % par rapport à 2008.

L'année 2009 a vu l'arrêt de la vente de microfiches et de tirages argentiques au profit des reproductions numériques. Cette bascule vers le numérique se constate également pour ce qui est des modes de livraison des travaux de reproduction, avec un accroissement très net de l'envoi en ligne, qui passe de 30 % en 2008 à 50 % en 2009.

L'activité de reproduction proposée par la BnF compte 9 968 clients en 2009 répartis dans 88 pays, essentiellement en Europe (84 %). La part représentée par les particuliers est en légère baisse par rapport à 2008 (68 %, étudiants inclus, contre 76 % l'an dernier) au profit des sociétés privées et des administrations.

4.3.3 Les autres activités commerciales

▪ Les produits dérivés

La cire 213, produit d'entretien des reliures représentatif du savoir-faire dans le domaine de la conservation de la BnF, connaît toujours de bonnes ventes (24 000 € de chiffre d'affaires en 2009).

Depuis quelques années, la vente de produits dérivés se concentre principalement, en dehors de la cire 213, sur la commercialisation d'affiches, cartes postales et signets en lien avec les expositions de la BnF. Les cartes postales et signets ont généré un chiffre d'affaires de 16 041 €, les affiches de 2 221 €.

L'agenda 2010 de la BnF, sur le thème de la légende arthurienne, a réalisé une bonne performance commerciale avec un peu plus de 3 200 exemplaires vendus. Comme les années précédentes, le tirage destiné à la vente a été augmenté des 3 000 exemplaires offerts aux agents de l'établissement.

▪ Les locations d'espaces

Les recettes des locations d'espaces 2009 ont progressé de près de 25 % par rapport à 2008 et représentent la meilleure année depuis le développement de cette activité.

Plusieurs facteurs ont concouru à cette augmentation :

- la révision de la grille tarifaire des locations, entrée en vigueur en octobre 2008 ;
- la proposition de nouvelles offres de locations ;



- la réalisation d'une plaquette de promotion présentant les espaces de la BnF et mise en ligne sur le site bnf.fr ;
- enfin, une prospection plus étendue et systématique.

- **Les tournages et prises de vues**

La valorisation du patrimoine de la BnF passe également par des tournages et prises de vues, activités génératrices de recettes pour l'établissement.

En 2009, 77 tournages se sont déroulés sur les sites de la BnF (94 en 2008), pour un montant total de recettes de plus de 36 143 €, chiffre en baisse régulière depuis 2007.

Par contre, les autorisations de prises de vue photographiques accordées aux photographes ou sociétés extérieures n'ont pratiquement pas généré de recettes cette année, avec seulement 7 séances de prises de vue effectuées.



CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT

La BnF joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique nationale et internationale, en développant des partenariats dynamiques avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. A travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure ainsi l'animation d'un réseau de 153 établissements partenaires (bibliothèques, centres de recherche et de documentations, etc.), par des programmes d'acquisitions partagées, de redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal ou encore de numérisation concertée. Elle mène enfin une politique scientifique ambitieuse en matière de recherche, qui participe de son rayonnement national, européen et international.

5.1 Les activités européennes et internationales

L'année 2009 a été pour la BnF l'occasion de coopérations internationales renforcées dans tous les grands domaines d'expertise de la Bibliothèque. Trois exemples permettent de le vérifier : la nouvelle donne des relations bilatérales, l'essor des bibliothèques numériques multipolaires, la diversification des efforts au service de la francophonie.

La nouvelle donne des relations bilatérales, c'est l'élaboration de programmes conjoints de numérisation visant à constituer de nouveaux ensembles documentaires. Le lancement cette année du portail numérique *La France au Brésil/A França no Brasil* est à cet égard exemplaire. Non seulement comme illustration du travail que peuvent mener, grâce au numérique, deux bibliothèques nationales, mais aussi en ce qu'il répond à une demande légitime de la communauté des chercheurs et universitaires de nouvelles modalités de coopération, à l'image des pratiques nouvelles que développe internet.

L'essor des bibliothèques numériques multipolaires (*Bibliothèque numérique mondiale*, *Europeana*, Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques), et le nombre des projets technologiques et documentaires qui l'accompagnent, est tout aussi significatif de l'action menée en 2009. Comme aucune bibliothèque ne peut répondre seule à la demande nouvelle d'exhaustivité exprimée par les internautes, l'organisation collective des bibliothèques devient la règle, afin de mutualiser les ressources. 2009 restera pour la BnF une année de confrontation à ce défi majeur, ce qui lui valut d'être fortement sollicitée dans les instances européennes et au-delà.

Enfin, il faut mentionner ce qui constitue l'une des actions les plus hautement symboliques de cette année, avec le don à la Bibliotheca Alexandrina de 500 000 livres. Ce don crée les conditions de développement, en Egypte, dans une bibliothèque à la pointe de la modernité, d'une plateforme francophone dont personne ne saurait nier l'intérêt dans cette région du monde. Ce faisant, c'est aussi un message d'espoir et de paix que la BnF a voulu délivrer. Ce message, développé par le ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, lors du départ du premier container de livres à Marseille le 30 novembre, restera assurément comme un des traits les plus marquants de l'année 2009.

5.1.1 Contribuer à l'essor des bibliothèques numériques européenne, francophone et mondiale

La BnF s'investit dans des grands projets visant à permettre l'accès du plus grand nombre au patrimoine national et universel grâce aux possibilités qu'offre aujourd'hui le numérique.

Europeana, projet emblématique de diffusion des contenus culturels européens s'inscrit en tête de ce mouvement. Parmi les plus de 6 millions d'objets numériques issus des bibliothèques, archives, musées et institutions audiovisuelles, fédérés dans *Europeana* et gratuitement offerts aux internautes fin 2009, figure l'ensemble des documents numérisés issus des collections de la BnF et diffusés via sa bibliothèque numérique *Gallica*.

Le portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques, lancé lors du sommet de la Francophonie à Québec en 2008, constitue un autre enjeu de première importance pour la BnF. En effet, si *Gallica* constitue, et de loin, l'offre la plus importante sur internet de documents en français, elle demeure la bibliothèque numérique de la France, qui ne peut à elle seule représenter toute la richesse et la diversité de l'expression francophone. Conçu et réalisé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'atout majeur de ce portail est d'exister grâce à l'effort conjoint des grandes bibliothèques des pays qui ont le français en partage et



d'abord de ceux qui sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. C'est pourquoi la BnF s'investit totalement dans son développement.

A cet égard, 2009 aura été une année de transition : avec son partenaire privilégié, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la BnF a signé un nouvel accord de partenariat qui renforce leur coopération sur le portail francophone et étend son champ à la réalisation de projets culturels et à l'archivage du web.

La BnF est également partie prenante de la *Bibliothèque numérique mondiale (World Digital Library)* inaugurée le 21 avril 2009 au siège de l'UNESCO à Paris. Ce portail multilingue ouvert aux cultures du monde, conçu à l'initiative de la Bibliothèque du Congrès à Washington et de l'UNESCO, diffuse livres rares, cartes, manuscrits, films, photographies et enregistrements sonores provenant de bibliothèques et d'institutions culturelles de tous les continents. La BnF, associée à la vingtaine de partenaires réunis pour cette phase de lancement du projet, y propose des documents manuscrits, imprimés et enregistrés, tous sélectionnés dans le corpus « Anthologie des collections : mille trésors de la Bibliothèque nationale de France ».

5.1.2 Développer des partenariats avec les organisations et institutions culturelles du monde

▪ UNESCO : une présence remarquée

En 2009 la BnF a consolidé sa place d'acteur reconnu du monde des bibliothèques auprès de l'UNESCO. Tout d'abord en contribuant au lancement de la *Bibliothèque numérique mondiale* aux côtés des bibliothèques des Etats-Unis, de Chine, du Brésil et de bien d'autres pays. Ensuite, en étant membre de la délégation française qui a participé aux travaux de la 35^e Conférence générale qui s'est tenue en octobre. A cette occasion, la BnF est intervenue en tant que représentant de la France dans plusieurs sessions consacrées à l'information et au rôle des bibliothèques. Enfin, la BnF a siégé en tant que membre de la Commission nationale française pour l'UNESCO, elle a apporté son expertise au Fonds international pour la diversité culturelle et présidé le Comité français du programme Mémoire du monde.

▪ Europe : des échanges constants entre grandes bibliothèques

Si les relations dans l'espace européen sont marquées en grande partie par le rôle fédérateur d'*Europeana*, elles s'affirment aussi de façon privilégiée par un dialogue constant avec les bibliothèques nationales et les bibliothèques de recherche du continent.

La présence de la BnF au sein de la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales européennes (CENL) et de son portail d'accès aux ressources bibliographiques et numériques des bibliothèques européennes *TEL/The European Library* est particulièrement active. La BnF a pris une part importante cette année aux travaux sur le droit d'auteur et les partenariats public/privé conduits par le groupe de travail de la CENL sur le copyright. Ces travaux ont abouti à l'élaboration de recommandations qui seront transmises à la Commission européenne. Son action se déploie aussi au sein du groupe sur l'évaluation et les statistiques, créé en 2009.

Lors de l'assemblée générale de la CENL qui s'est déroulée à Madrid en septembre, le président de la BnF, membre du comité exécutif de la CENL, a fait deux présentations, l'une sur les stratégies et les développements en cours concernant la préservation à long terme des données numériques, l'autre concernant l'expérience menée par la BnF d'accès aux ouvrages sous droits. Sa proposition d'élaborer des scénarios sur l'avenir du service *TEL/The European Library* prenant en compte le nouvel environnement découlant d'*Europeana* a été retenue.

2009 a vu l'intensification des échanges avec la Deutsche Nationalbibliothek, dans le but de développer un axe franco-allemand pour le traitement de questions juridiques majeures, notamment celles relatives aux œuvres orphelines. A cet effet, un groupe de travail qui réunit les deux bibliothèques, les syndicats d'éditeurs des deux pays, les organismes nationaux de collecte et les autorités de tutelle, a été créé. Une première réunion a eu lieu à la BnF en juillet 2009.

Les travaux collaboratifs avec les partenaires européens s'organisent aussi sur la collecte et l'archivage du web. A ce titre, on peut citer la participation de la BnF aux côtés de six autres bibliothèques nationales à la collecte des sites des élections européennes en juin 2009 ou la consolidation du partenariat avec la Bibliothèque royale du Danemark en matière de développement logiciel (NetarchiveSuite).



▪ Francophonie : un réseau dynamique

Une des missions fondamentales de la BnF est de contribuer au rayonnement de la langue française, comme instrument du dialogue entre les cultures. Un geste spectaculaire en faveur de ce rayonnement a été accompli avec le don de 500 000 livres par la BnF à la Bibliotheca Alexandrina. Préparé et commencé en 2009, ce don de livres français issus du dépôt légal et représentant toute la diversité de la production éditoriale de notre pays entre 1996 et 2006, fait de Bibliotheca Alexandrina une des premières bibliothèques francophones dans le monde. D'une ampleur sans précédent, ce don, qui a pu être mené à bien grâce au partenariat de la SNCF, crée les conditions pour développer conjointement une plateforme régionale franco-arabe, constituée d'un centre de ressources francophones et d'un pôle de formation aux métiers des bibliothèques et de la documentation pour l'Égypte et le Proche-Orient. Ce projet est soutenu par l'Union pour la Méditerranée.

Au premier trimestre 2009, le portail du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques, s'est enrichi de plusieurs titres de presse francophone. Dans un souci d'équilibre de la provenance géographique des ressources présentes sur le portail, des expertises et formations ont été missionnées dans les pays du Sud afin d'organiser des opérations de numérisation par des équipes mixtes : ainsi la BnF a-t-elle conduit en décembre 2009 une mission au Cambodge auprès de trois institutions patrimoniales khmères (Bibliothèque nationale, Musée national, Centre d'études khmères), en partenariat avec l'Ambassade de France à Phnom-Penh. Il s'agissait de sélectionner des fonds de périodiques en langue française pouvant être versés au portail francophone, d'examiner les conditions de leur numérisation et de former les partenaires cambodgiens. Cette démarche bénéficie du soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Missions et accueils spécialisés forment la trame des liens avec l'Afrique subsaharienne, illustrés par la participation en 2009 de collègues du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Tchad et du Togo au stage international organisé par la BnF.

Enfin, une convention a été signée avec la Maison du Livre à Beyrouth qui, dans le cadre de Beyrouth capitale mondiale du Livre en 2009, a réalisé un site collaboratif sur le livre arabe réunissant sur une plateforme web trilingue (arabe, français, anglais) des ressources sur le livre de jeunesse et la littérature générale dont celles élaborées par la BnF et son Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres.

▪ Amériques : des réalisations concrètes

Aux Etats-Unis, la collaboration avec la Bibliothèque du Congrès s'est poursuivie, notamment dans le cadre des projets multilatéraux, à l'instar de la *Bibliothèque numérique mondiale* ou, dans le domaine bibliothéconomique, du fichier international virtuel d'autorités auquel les deux bibliothèques apportent leur contribution. Les échanges tissés de longue date avec des centres de recherche et des universités américaines se sont eux aussi enrichis, en particulier grâce à l'aboutissement de programmes de numérisation. Ainsi du partenariat avec l'Université John Hopkins à Baltimore, grâce auquel les manuscrits français du *Roman de la Rose* ont pu rejoindre en 2009 la bibliothèque virtuelle consacrée à ces manuscrits, bénéficiant des outils de navigation spécialement développés par l'Université John Hopkins. 2009 a marqué également un tournant dans la coopération avec les universités de Harvard et de Stanford, toutes deux visitées par des délégations de la BnF. Ces liens étroits ont abouti à une convention de partenariat avec Stanford portant sur des développements technologiques et scientifiques.

En Amérique latine, la coopération se développe avec plusieurs bibliothèques. Elle s'est illustrée dans la réalisation du portail numérique *La France au Brésil/A França no Brasil*, inauguré le 13 novembre 2009 à Rio de Janeiro en clôture de l'Année de la France au Brésil. Réalisé par la BnF et son homologue brésilienne, ce portail donne accès à plus d'un millier de documents (récits de voyages, cartes du XVI^e siècle, gravures, photographies...), qui témoignent des multiples échanges culturels entre les deux pays depuis plus de quatre siècles. La richesse des contenus et la qualité éditoriale de ce site ont été saluées par le public et les spécialistes présents à son lancement. Ce portail est appelé à se développer dans le même esprit de coopération qui a présidé à sa réalisation.

L'accueil à la BnF pendant trois mois d'un professionnel cubain, venu étudier l'organisation et la gestion de la BnF, prolonge le soutien apporté à la Bibliothèque nationale de Cuba, suite à l'expertise de cette bibliothèque effectuée en 2008. La visite du Président de la République dominicaine a donné lieu à la signature d'un accord de coopération avec la Fondation globale pour la démocratie et le développement (FUNGLODE), qui a créé en son sein la Bibliothèque Juan Bosch, riche d'un fonds important en langue française. Cet accord vient s'inscrire dans le cadre de projets de numérisation partagée avec les bibliothèques de la Caraïbe envisagés par la BnF.



▪ **Moyen et Extrême Orient : des partenariats renforcés**

2009 a vu l'essor de la coopération avec la Bibliothèque nationale d'Israël, dans le cadre de sa restructuration en cours à Jérusalem. Les contours de cette coopération ont été précisés lors d'un voyage d'étude des dirigeants de cette bibliothèque à Paris en février.

Le partenariat avec la Bibliothèque nationale de Chine, renforcé depuis 2007 par la signature d'une convention, s'est traduit en 2009 par des échanges documentaires et professionnels, l'accueil pendant trois mois d'une pensionnaire en charge des fonds occidentaux et la relance du programme de numérisation d'un corpus de textes ayant trait aux relations entre les deux cultures (SINICA). Une délégation de dirigeants de la Bibliothèque nationale de Chine a été accueillie à Paris en avril.

Avec la Bibliothèque nationale centrale de Taïwan, dont le directeur a été accueilli à la BnF, la collaboration s'est nouée autour d'une exposition constituée de reproductions sur le thème « En français dans le texte », organisée pour être présentée en 2010 à Taipei, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale et, pour une partie, au pavillon français du Salon international du livre de Taipei.

Les relations avec les institutions des pays du Golfe Arabo-Persique se sont développées. La BnF a poursuivi sa contribution au projet du Musée universel Louvre-Abou Dabi via l'Agence France-Muséums. Membre du conseil scientifique du projet, la BnF s'est particulièrement engagée dans la définition d'un centre de ressources sur le livre et l'écrit au sein du Louvre-Abou Dabi.

Dans le cadre de l'accord de coopération conclu en 2008 avec l'Organisation des archives et de la Bibliothèque nationale d'Iran, le président de la BnF a rendu visite à son homologue à Téhéran en mai, tandis que le vice-président de la Bibliothèque nationale d'Iran était accueilli à Paris pour une visite et des entretiens. L'expert des relations internationales de cette bibliothèque a participé au stage sur les ressources audiovisuelles proposé par la BnF. Des jalons ont par ailleurs été posés pour des coopérations et des projets avec d'autres pays du Golfe à l'instar du Koweït ou du Bahreïn.

5.1.3 Rayonner sur la scène culturelle internationale

La présence de la BnF sur la scène culturelle internationale s'est manifestée à travers des expositions à l'étranger qui ont permis à un plus large public de découvrir des pièces issues de ses collections. Ainsi de 62 expositions montées dans des villes d'Europe, d'Amérique et d'Asie, porteuses d'échanges culturels dynamiques. Parmi ces moments forts : *Matisse aujourd'hui*, qui a offert au public brésilien de la Pinacoteca de São Paulo un choix de plus d'une trentaine de pièces du département des Estampes et de la photographie ; *Paul Morand, l'Européen* qui a présenté aux Archives nationales de Roumanie une sélection de manuscrits de cet écrivain et ambassadeur de France à Bucarest ; le prêt d'une soixantaine de pièces à la Casa Encendida à Madrid pour l'exposition consacrée à Antonin Artaud ou encore la vingtaine d'oeuvres d'Alfons Mucha présentes à l'exposition organisée à Munich par le Kunsthalle der Hypo-Kulturstiftung.

A côté de ces prêts d'envergure, la volonté de la BnF de faire voyager ses propres expositions à l'étranger s'est concrétisée par l'envoi au deuxième semestre 2009 de l'exposition *Henri Rivière* en trois lieux au Japon, pays dont la culture a inspiré l'oeuvre de l'artiste.

Les conférences organisées par la Bibliothèque dans ses espaces ont permis d'écouter des voix d'écrivains venus de tous les continents : le poète libanais Salah Stétié, l'écrivain sud-africain Breyten Breytenbach, ou encore l'écrivain mexicain Carlos Fuentes. A l'occasion de la saison de la Turquie en France, quelques-uns des plus grands écrivains, intellectuels et artistes turcs ont été les invités de la Bibliothèque. Une semaine d'entretiens et conférences, en novembre 2009, a permis de rencontrer, entre autres, l'écrivain Yachar Kemal et des spécialistes du monde turc pour des débats sur des questions contemporaines. Un panorama des collections turques a également été proposé dans l'Espace découverte pendant trois mois, autour de pièces exceptionnelles : manuscrits ottomans, disques, images, objets, revues littéraires... issus des collections de la BnF.

5.1.4 S'investir dans les réseaux professionnels internationaux

▪ **Participation aux réseaux professionnels**

La BnF est fortement investie dans plus d'une vingtaine d'associations et de réseaux professionnels francophones, européens ou internationaux. Nombre de ces instances ont l'étude des documents patrimoniaux comme axe de travail, tel le Consortium des bibliothèques européennes de recherche (CERL) ou l'Association internationale



d'archives sonores et audiovisuelles (IASA). Les technologies numériques font également l'objet des réflexions développées au sein de forums d'échanges comme l'International Conference on the Digital Preservation (IPRES), ou le Preservation and Archiving Special Interest Group (PASIG). La BnF participe régulièrement à leurs débats, comme la conférence annuelle de l'IPRESS, qui s'est tenue cette année à San Francisco.

La Bibliothèque est impliquée de longue date dans les travaux des commissions de normalisation documentaire. D'importants progrès ont été réalisés en matière de normalisation internationale dans le secteur de l'archivage du web avec, en mai 2009, la publication de la norme du format des archives du web, WARC, et le lancement à l'automne d'un nouveau groupe de travail de l'ISO consacré aux indicateurs de qualité des archives du web, présidé par la BnF. L'élaboration de la norme ISNI (identifiant international normalisé des noms) et de son système de gouvernance ont également mobilisé la BnF qui travaille sur ce dossier en étroite concertation avec la British Library.

L'échange et la coopération bibliographiques sont aussi au cœur de la collaboration avec le Online Computer Library Center (OCLC). Un accord de collaboration pour l'ajout des notices bibliographiques du catalogue général de la BnF dans le catalogue de l'OCLC, *WorldCat*, a été signé en juin 2009. Cet accord implique le chargement dans *WorldCat* d'environ 13,2 millions de notices bibliographiques de la BnF, qui bénéficieront ainsi d'une visibilité et d'une accessibilité accrues.

Dans le domaine de l'archivage du web, la BnF poursuit également ses collaborations internationales, principalement par son activité au sein du Consortium international pour la préservation de l'internet (IIPC), qui compte aujourd'hui 39 membres à travers le monde. En 2009 la BnF a continué d'assurer la coordination technique et administrative de ce consortium, et a coordonné l'élaboration et la signature du nouvel accord qui définit son cadre de fonctionnement pour les trois ans à venir.

L'investissement de la BnF dans les discussions et les travaux pilotés par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) est aussi à souligner. La Bibliothèque était présente au congrès annuel de LIBER réuni à Toulouse. A l'atelier sur la numérisation des collections de bibliothèques en Europe, organisé conjointement par LIBER et EBLIDA (European Bureau of Library, Information and Documentation Associations), à La Haye en octobre, la BnF a présenté le modèle économique de *Gallica*. Enfin, l'engagement de la BnF dans l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD) traduit sa volonté d'oeuvrer au renforcement des liens entre les différentes parties de la communauté professionnelle francophone.

▪ **L'IFLA et son programme Préservation et conservation (PAC)**

Au sein de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), dont le congrès annuel s'est tenu à Milan en août, une délégation d'une vingtaine d'agents de la BnF a participé aux débats articulés cette année autour du thème « Les bibliothèques créent le futur : construire sur l'héritage culturel », avec un fort questionnement sur les fonctions et les services des bibliothèques à l'heure du numérique. La contribution de la BnF s'est exprimée notamment à travers l'animation de discussions sur l'évolution des techniques professionnelles, la préservation du patrimoine ou les stratégies pour accompagner le changement d'environnement.

Le programme de l'IFLA *Preservation And Conservation* (PAC), hébergé à la BnF, a poursuivi en 2009 ses trois missions essentielles : expertise, formation et publication. Le PAC tire sa force de son fonctionnement en réseau avec 14 centres régionaux répartis dans le monde. De nouveaux centres sont à l'étude (en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). Le réseau repose non seulement sur l'activité des centres, mais aussi sur une collaboration suivie avec les sections de l'IFLA, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales comme l'UNESCO, LIBER, ou encore le projet européen DPE (*Digital Preservation Europe*). 2009 a vu la tenue des deux premières conférences d'un cycle portant sur la conservation face aux quatre éléments : l'air, l'eau, la terre et le feu. Le programme était également présent au congrès annuel de l'IFLA, avec une session dédiée à la recherche en conservation. Le PAC a ensuite co-organisé une rencontre satellite à Rome sur le thème de la numérisation des documents patrimoniaux qui a été très suivie. Enfin, le programme a participé en avril 2009 à Moscou aux travaux et à la conférence annuelle de la section Journaux de l'IFLA.

Au cours de l'année, le PAC a publié trois numéros de sa revue *International Preservation News*, largement diffusée en ligne et sous format papier. Ces numéros, consacrés successivement à la conservation des collections audiovisuelles, au papier et à la gestion des catastrophes, ont reçu un très bon accueil international. Preuve de son succès la revue voit le nombre de ses abonnés augmenter régulièrement.

Les activités, rapports et publications du PAC sont sur : www.ifla.org/en/pac.



5.1.5 *Partager les pratiques professionnelles : visites, formations, expertises et accueils*

▪ **L'accueil de professionnels**

Des visites ciblées et approfondies de la BnF ont été organisées à la demande de professionnels des bibliothèques et d'institutions culturelles de près de 50 pays. C'est le cas notamment du directeur de la Bibliothèque nationale de Géorgie, de responsables de la Bibliothèque nationale d'Algérie, d'une délégation de bibliothécaires russes, de plusieurs professionnels argentins et coréens, ou d'une délégation du gouvernement d'Arabie Saoudite dans la perspective de construction d'une grande bibliothèque à la Mecque. La visite d'une délégation des Archives nationales d'Algérie, conduite par son directeur général, a été suivie de la remise, sous leur forme numérisée, d'une cinquantaine de documents extraits de *Gallica* relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Algérie, par l'intermédiaire de l'Ambassade de France à Alger.

La bibliothèque numérique de la BnF, ses programmes de numérisation de masse, ses collections spécialisées, ses méthodes de conservation, demeurent les principaux sujets d'attrait pour les professionnels. Il faut y ajouter l'intérêt pour le bâtiment et les aspects architecturaux que la rénovation du quadrilatère Richelieu accentue : des visites et entretiens sur ces questions ont été organisés notamment pour une délégation du Musée de la civilisation de Québec, le groupe architecture de LIBER ainsi que pour des étudiants de l'Université d'architecture Woodbury en Californie et de l'École polytechnique de Lausanne.

▪ **Les stages et expertises proposées**

Les stages de formation sont un des éléments du partage d'expériences de la BnF avec la communauté professionnelle internationale. Cette politique s'est poursuivie avec l'accueil de professionnels étrangers pour des stages spécifiquement organisés à leur intention mais aussi par des formations organisées *in situ* auprès des partenaires.

Le stage international, organisé conjointement par la BnF et la Bibliothèque publique d'information (Bpi), a renouvelé son offre. Après plusieurs éditions consacrées aux ressources électroniques, il a proposé en 2009 d'explorer les enjeux liés au développement des ressources audiovisuelles en bibliothèque. Douze professionnels travaillant dans des centres audiovisuels et des bibliothèques de douze pays différents (Serbie, Russie, Venezuela, Paraguay, Iran, Cambodge, Maroc, Tunisie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tchad, Togo) ont participé à cette formation.

Des professionnels de Tunisie, du Maroc et du Japon ont été accueillis pour des stages individualisés portant sur des thèmes aussi divers que la gestion et la maintenance des bâtiments, le traitement des manuscrits ou les techniques de conservation et de restauration. Les médiathécaires du réseau français à l'étranger, des étudiants en sciences de l'information de l'Université de Zagreb, ceux en documentation, archivistique et bibliothéconomie des universités de Berne et de Lausanne sont également venus en 2009 parfaire leurs connaissances au contact des professionnels de la BnF.

Des missions d'expertise et de formation animées par la BnF ont aussi été organisées à l'étranger, essentiellement dans le cadre du soutien apporté par la BnF à la modernisation et à la professionnalisation d'institutions partenaires. L'intégration du numérique dans la recherche documentaire a fait l'objet d'un séminaire à Tunis, suivi par des professionnels de la Bibliothèque nationale de Tunisie et de différentes institutions documentaires tunisiennes. Des interventions sur la littérature pour la jeunesse ont été conduites au Liban, au Mali, en Côte d'Ivoire et en Belgique.

▪ **Le programme Profession culture**

Huit nouveaux pensionnaires, sélectionnés en concertation avec le réseau culturel français à l'étranger, ont séjourné en 2009 à la BnF dans le cadre du programme d'accueil de professionnels étrangers Profession culture, soutenu par le ministère de la Culture et de la communication. Ces professionnels en provenance d'Allemagne, de Russie, de Chine, du Vietnam, de Géorgie, du Mali et de Cuba ont mené études et recherches sur les collections et services de la BnF. Ces séjours consolident des partenariats, approfondissent la coopération et permettent d'accompagner des projets comme la restructuration de la Bibliothèque nationale de Cuba ou, dans le cas du Vietnam, l'identification de livres anciens sur Hanoï dans la perspective de la célébration en 2010 de l'anniversaire de la fondation de cette ville. Ils contribuent également à développer des travaux scientifiques précieux pour la BnF et l'institution représentée, comme la description des manuscrits de Tombouctou ou celle des manuscrits



géorgiens. Sur les neuf pensionnaires sélectionnés pour des séjours en 2010, trois reviennent pour un deuxième séjour en raison de l'intérêt et de l'ampleur de leurs travaux.

5.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF est responsable de l'animation d'un réseau de partenaires, les pôles associés, liés avec elle par des conventions de coopération de différentes natures et qui relèvent, de fait, de deux réseaux aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal et les pôles associés documentaires. Pour mener cette politique, la BnF dispose d'un budget annuel d'environ 2,8 M€ sur crédits fléchés du ministère de la Culture et de la communication.

Le nombre d'établissements partenaires en 2009 est de 153 (contre 169 en 2008), formant 64 pôles associés de dépôt légal et 65 pôles associés documentaires. La baisse du nombre de pôles associés documentaires par rapport à 2008 correspond aux conventions non reconduites au terme du plan triennal 2006-2008, du fait de l'achèvement de certains projets ou de la réorientation de la politique de coopération.

	Nombre de conventions cadres en cours en 2009*	Nombre de conventions cadres en cours en 2008*
Pôles associés de dépôt légal imprimeur	25	26
Pôles associés de dépôt légal éditeur	39	39
Pôles associés documentaires, y compris pôles régionaux	65	88
Pôles label⁷	10	10
Total	139	163

* Nouveau mode de comptage des conventions et partenariats en 2009, appliqué en 2008 pour comparaison.

5.2.1 Le réseau des pôles associés de dépôt légal

Le réseau national des pôles de dépôt légal imprimeur et éditeur est constitué autour de la BnF, avec pour objectif une meilleure exploitation (localisation, signalement, conservation) et une réelle valorisation des documents imprimés issus du dépôt légal.

En 2009, la BnF a signé une convention triennale de dépôt légal imprimeur avec 25 institutions, de statuts très différents (19 bibliothèques municipales, 2 archives départementales, 1 bibliothèque départementale, 1 bibliothèque universitaire, etc.). Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française grâce à un contrôle croisé des exemplaires déposés par les éditeurs (à la BnF) et par les imprimeurs (dans les BDLI). Pour leur permettre d'assurer cette mission, 1 307 000 € ont été attribués en 2009 à ces 25 établissements partenaires.

Les Journées des pôles associés de dépôt légal imprimeur, les 22 et 23 janvier 2009, étaient les premières depuis 2004. 86 représentants des BDLI étaient présents. Outre la réforme du dépôt légal de 2006, a été évoqué le dépôt légal du web, en dressant un bilan de la collecte des sites électoraux menée en 2007 avec huit BDLI, ainsi que le traitement de la presse quotidienne régionale. Ces journées ont été l'occasion d'échanges sur les dispositifs à mettre en place, en termes de communication entre la BnF et ses partenaires, mais aussi entre les BDLI elles-mêmes.

La BnF a établi 39 conventions de dépôt légal éditeur aux attributaires du second exemplaire éditeur selon des profils thématiques en accord avec les profils existants des Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) et des pôles associés documentaires. Ces conventions sont quinquennales et couvrent la période 2006-2010. Ce travail, mené en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a été considéré comme un préliminaire à une carte documentaire nationale.

⁷ Les pôles label sont des partenaires avec qui la BnF ne signe pas de convention et auxquels elle n'attribue pas de subvention.



A ces 39 établissements ayant signé une convention de dépôt légal éditeur, s'ajoutent les 25 bibliothèques de dépôt légal imprimeur auxquelles est envoyé un exemplaire des monographies éditées dans leur région (sauf si elles l'ont déjà reçu au titre du dépôt légal imprimeur) et sept départements spécialisés de la BnF.

5.2.2 *Le réseau des pôles associés documentaires*

Avec les partenaires des pôles associés documentaires, la BnF mène diverses actions de coopération : numérisation concertée, acquisitions partagées, conversion rétrospective, signalement (catalogage, description de fonds, bases bibliographiques thématiques ou régionales), valorisation (expositions).

▪ **Evolution du réseau : le plan triennal 2009-2011**

Les conventions triennales de coopération 2006-2008 étant arrivées à leur terme, une nouvelle période triennale s'est ouverte en 2009. La plupart des conventions de coopération documentaire, thématiques et régionales, ont été renouvelées, sur la base des nouvelles orientations de la politique de coopération. En 2008, la BnF a défini trois objectifs majeurs pour le plan triennal 2009-2011, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la communication. Il s'agit sur les trois prochaines années :

- d'accompagner l'investissement du ministère en faveur du signalement et de la valorisation du patrimoine écrit, en synergie avec le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et dans le cadre d'actions concertées se déclinant au niveau national, régional et local ;
- de soutenir et contribuer à coordonner l'effort national en faveur du numérique, en particulier dans le domaine de la numérisation des documents imprimés ;
- de soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine.

Deux actions ont été ciblées :

- la coopération numérique : elle vise à créer, diffuser et valoriser, de manière collaborative, les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quelle que soit la localisation des collections et le statut des contributeurs ;
- le signalement du patrimoine écrit.

Deux champs d'intervention ont été identifiés :

- la coopération thématique : elle s'organise de plus en plus autour de programmes de numérisation et de valorisation concertées. Ceux-ci peuvent être larges (sciences juridiques, histoire de l'art, histoire, littérature patrimoniale pour la jeunesse) ou ciblée (journaux de tranchées) ;
- La coopération régionale : elle vise à soutenir et contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine, en s'appuyant sur le dispositif des pôles associés régionaux.

Dans ce nouveau contexte, certaines conventions n'ont pas été reconduites, soit parce que les actions ciblées étaient arrivées à leur terme, soit parce que la réorientation de la politique de coopération ne justifiait plus le partenariat, soit parce qu'il s'agissait, avant d'établir une nouvelle convention, de prendre avec le partenaire un temps de réflexion pour étudier de nouveaux axes possibles de coopération. Dans le même temps, de nouveaux partenariats thématiques ou régionaux étaient conclus, en cohérence avec la nouvelle politique de coopération.

Ces différents mouvements ont fait évoluer le nombre de partenaires entre le plan triennal 2006-2008 et le plan 2009-2011 : le nombre de partenaires des pôles associés documentaires (c'est-à-dire le nombre d'établissements participant à au moins une convention-cadre de pôle associé) passe ainsi de 89 en 2008 à 105 en 2009, pour un total de 65 pôles associés documentaires, y compris régionaux.

Typologie des partenaires pôles associés documentaires en 2009	
Bibliothèques municipales	25
Pôles associés universitaires	26
Autres établissements (bibliothèques spécialisées, centres de documentation, bibliothèques associatives, bibliothèques d'établissements de recherche, etc.)	54
TOTAL	105



La réorientation de la politique de coopération documentaire, thématique et régionale se traduit par une évolution du type d'opérations menées en 2009. Le nombre d'actions de numérisation s'est sensiblement accru, conformément aux priorités retenues : 39 opérations ont été menées, contre 26 en 2008, soit une augmentation de 50 %. Pour les opérations d'acquisitions partagées – actions désormais minorées au sein du nouveau plan triennal – leur nombre a par contre décliné, passant de 30 à 26.

Alors qu'il était prévu d'accentuer en 2009 l'effort conduit depuis plusieurs années en faveur du signalement, les opérations de signalement ont été moindres qu'en 2008 (40 contre 46), avec, au sein de cet ensemble, une diminution sensible des actions de conversions rétrospectives (- 33 %). Cette situation s'explique essentiellement par le fait que des opérations de conversions rétrospectives prévues en 2008 ont été reportées à 2009 ou 2010, à la demande des partenaires.

A ces opérations menées en 2009, s'ajoutent deux opérations de valorisation, avec le pôle associé Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (Espace auteur) et le pôle associé Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (exposition *Orages de papier, 1914-1918 : les collections de guerre des bibliothèques*).

Cette évolution des opérations menées se retrouve dans la répartition 2009 des crédits de coopération documentaire. Les crédits de coopération se sont déportés massivement d'un soutien aux acquisitions partagées vers un soutien aux opérations de numérisation : la part des crédits consacrée aux acquisitions partagées est passée de 602 000 € à 452 500 €, soit une baisse de 25 % ; et la part des crédits réservée à des opérations de numérisation est passée de 166 000 € à 410 600 €, soit une hausse de 147 %.

Au total, le budget consacré par la BnF à ses pôles associés documentaires s'est élevé en 2009 à 1 390 000 €, soit une subvention moyenne par pôle de 22 400 €.

▪ La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2009. Les pôles associés régionaux sont le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace. Les objectifs visés par ces pôles accompagnent la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE), lancé en 2004 par le ministère de la Culture et de la communication :

- continuer à recenser les fonds anciens, locaux et spécialisés et étoffer le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD), accessible via le Catalogue collectif de France (CCFr) ;
- mener des campagnes systématiques de conversions rétrospectives (imprimés et manuscrits) pour enrichir la base Patrimoine et actualiser la base Manuscrits (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises et Répertoire des manuscrits littéraires du XX^e siècle) du CCFr ;
- mener à son terme le programme de numérisation des sociétés savantes ;
- lancer des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux ;
- poursuivre l'élaboration de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* ;
- actualiser la base Patrimoine musical en régions, accessible en 2010 via le CCFr.

Les partenaires d'un pôle associé régional sont généralement : la direction régionale des affaires culturelles, la bibliothèque de dépôt légal imprimeur, la structure régionale de coopération, le conseil régional. Les autres partenaires de la région (bibliothèques, archives départementales, bibliothèques privées, sociétés savantes, etc.) sont associées par divers sous-dispositifs (commission patrimoine notamment).

Au 31 décembre 2009, huit conventions de pôles associés régionaux sont en cours : Antilles Guyane (pôle interrégional), Bourgogne, Franche-Comté, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes. Le pôle Antilles Guyane est un nouveau pôle. Les autres pôles ont été reconduits, à l'exception du pôle associé régional Auvergne, qui le sera en 2010. Trois conventions sont en cours de signature : Aquitaine, Limousin et Ville de Paris.

Avec le pôle interrégional Antilles-Guyane, un premier partenariat avec l'Outre-Mer s'est instauré, conclu en décembre 2009 autour des objectifs régionaux validés pour le plan triennal 2009-2011. Un accent particulier est néanmoins mis sur la coopération numérique, en lien avec l'existence de *Manioc*, bibliothèque numérique qui



s'attache à valoriser le patrimoine écrit et iconographique des Caraïbes, de l'Amazonie et du Plateau des Guyanes. Un ensemble de documents de *Gallica* est référencé dans *Manioc*. Pour faire suite à cette première action de coopération avec l'Outre-Mer, en 2010 une convention de pôle associé régional sera signée avec La Réunion.

▪ **Le réseau des pôles associés : lieu d'échange d'expérience et de compétences**

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur la mise en réseau des expériences et des compétences. La BnF réunit régulièrement ses partenaires pôles associés, dans le cadre de journées d'étude :

- 12^{es} Journées des pôles associés et de la coopération : à la BnF les 25 et 26 juin 2009 sur le thème « La coopération numérique » ; les 13^{es} Journées sont prévues à Lille en octobre 2010 ;
- Journées des pôles associés de dépôt légal imprimeur : à la BnF les 22 et 23 janvier 2009.

La BnF veille à proposer un soutien méthodologique à l'action en organisant pour les pôles associés des sessions de formation. Certaines d'entre elles sont organisées conjointement avec la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL), pôle associé de la BnF dans le domaine exclusif de la formation. Les plus appréciées abordent les questions numériques (constitution d'une bibliothèque numérique, interopérabilité, conservation numérique) et les questions de signalement (conversion rétrospective, usage de l'EAD en vue de l'actualisation du CGM).

La BnF s'applique également à informer et former au mieux les professionnels des bibliothèques françaises en intervenant fréquemment lors de journées d'étude ou de formations organisées par l'ENSSIB, les centres régionaux de formation ou le CNFPT. Des présentations de la politique de coopération, de *Gallica*, du Catalogue collectif de France, sont ainsi régulièrement assurées.

La rubrique Coopération nationale du site de la BnF⁸ est un point d'accès à l'information apprécié des professionnels. La liste de diffusion des pôles associés (poles.associes@bnf.fr) est un outil commun et actif de dialogue et d'échanges. Elle est ouverte, sur abonnement gratuit, aux membres du réseau des pôles associés et à l'ensemble des acteurs de la coopération.

5.2.3 Le Catalogue Collectif de France (CCFr)

Le Catalogue Collectif de France (CCFr) vise à mettre à la disposition de tous, via internet, un outil national de localisation et de fourniture de documents. Le CCFr est à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt inter-bibliothèques (PIB). La Bibliothèque nationale de France en assure la gestion opérationnelle.

La nouvelle version du CCFr a été mise en ligne le 30 juin 2009, accompagnée de nombreux aménagements dans son architecture informatique.

Focus 8 : Le nouveau Catalogue collectif de France

Au 1^{er} janvier 2010, outre les catalogues traditionnels interrogeables via le CCFr (Catalogue général de la BnF : 11 029 162 notices bibliographiques et Sudoc : 9 297 730 notices bibliographiques), sont interrogeables également les catalogues courants des bibliothèques municipales de Dijon, de Limoges et de Rennes. Au total ce sont près de 24 millions de notices bibliographiques qui sont ainsi offertes. Il n'a pas été possible en 2009 d'ajouter de nouveaux catalogues.

La base Patrimoine regroupe au 1^{er} janvier 2010 les conversions rétrospectives des catalogues de fonds anciens, locaux ou spécialisés de 82 bibliothèques, municipales ou spécialisées, contre 65 en 2008. Le CCFr reste le seul moyen d'accéder aux notices des bibliothèques municipales de La Rochelle et de Montauban, ainsi que des bibliothèques spécialisées suivantes : Bibliothèque de l'ancienne école navale de médecine (Rochefort - Musée de la marine) et Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence.

Au 1^{er} janvier 2010, la base Patrimoine compte 2 882 170 notices contre 2 845 227 notices au 1^{er} janvier 2009. Cette faible progression s'explique par le fait que le nouvel outil de chargement n'a été finalisé qu'en septembre 2009. Cet outil étant beaucoup moins permissif que l'ancien sur le format des notices chargées, les opérations sont devenues plus complexes et le processus de préparation des données plus long. Seules des nouvelles bibliothèques ont donc été intégrées en 2009.

⁸ http://www.bnf.fr/fr/professionnels/cooperation_nationale.html



Pour les bases de manuscrits, les améliorations fondamentales attendues pour la recherche ont vu le jour dans la nouvelle version du CCFr, comme le dédoublement des réponses. L'instruction pour l'accès à BnF Archives et manuscrits s'est poursuivie.

En ce qui concerne le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD), le nombre de notices de bibliothèques en ligne a légèrement progressé en 2009, pour arriver à 4 804 notices à la fin de l'année. Le nombre de notices de fonds est passé lui de 1 645 à 1 760. Les créations de 2009 sont liées aux résultats des enquêtes régionales initiées en lien avec le Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et menées dans le cadre de conventions de pôles associés. Ainsi en 2009, 50 notices de la région Franche-Comté ont pu être intégrées ; les notices de Rhône-Alpes ont commencé à être saisies. Les autres ajouts proviennent de recensements thématiques conduits par des partenaires pôles associés, tels que le Centre national de la Danse, la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles. Des notices de fonds ont également été créées en relation avec les chargements dans la Base patrimoine.

La mise en œuvre d'un accès fédéré, via le CCFr, aux trois grandes bases françaises de manuscrits est en cours d'instruction : BnF Archives et manuscrits, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises et Calames, catalogue des manuscrits de l'enseignement supérieur.

▪ **Le prêt inter-bibliothèques**

Le CCFr met gratuitement à la disposition des usagers/internautes et des bibliothèques un outil de prêt inter-bibliothèques (PIB). A fin 2009, 196 bibliothèques participaient à ce réseau (contre 139 à l'ouverture en 2002). Au cours de cette année, 10 nouveaux partenaires sont entrés dans le réseau PIB : les bibliothèques municipales de Castelnaudary, Charleval, Colmar, Le Cannet des Maures, Martigues, Melle, Saint-Cyprien, Verneuil sur Avre et deux bibliothèques spécialisées : Bibliothèque des Arts décoratifs, Bibliothèque du Centre hospitalier de Chambéry.

Par ailleurs, les réseaux PIB et PEB (réseau de prêt entre bibliothèques des bibliothèques universitaires et de recherche) sont interconnectés, les demandes de prêts pouvant ainsi porter sur l'ensemble des collections conservées par l'un ou l'autre membre de chacun des réseaux.

Le nombre de prêts est relativement stable, avec un total de 4 222, contre 4 306 l'année précédente. Le nombre de bibliothèques demandeuses au sein du réseau PIB est de 111 et le nombre de bibliothèques fournisseuses 97.

La plus grande partie des demandes s'effectue des bibliothèques du réseau PIB vers celles du PEB, comme l'indique la répartition suivante par types de transaction :

- 66 % (en hausse de trois points par rapport à 2008) pour les demandes des bibliothèques du réseau PIB vers celles du PEB ;
- 28% (chiffre stable par rapport à 2008) pour les demandes des bibliothèques du réseau PEB vers celles du PIB ; la fermeture entre juin et décembre de la BM de Lyon, principale cible des demandes a sûrement empêché une hausse entamée l'an dernier ;
- 8% (en baisse de deux points) pour les demandes internes au réseau PIB.

Au niveau du partage entre les demandes de prêt et les demandes de reproduction, le renversement de la tendance se poursuit pour arriver à une majorité de reproductions :

- 48 % des demandes concernent un prêt (56 % en 2005) ;
- 52 % des demandes concernent une reproduction (44 % en 2005).

5.3 Les activités scientifiques et de recherche

La BnF a pour mission historique de conduire des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge. Cette mission, rappelée dans le décret de 1994 créant l'établissement, est un vecteur important de son rayonnement. Après une réflexion menée en 2007 sur la place de la recherche au sein de l'établissement, la BnF a engagé des modifications structurelles importantes. La coordination générale de la recherche a été confiée à la délégation à la Stratégie, qui a pris en 2008 le nom de délégation à la Stratégie et à la recherche. L'ensemble des équipes de recherche continue cependant de relever des directions scientifiques de l'établissement. Cette nouvelle organisation repose sur un renforcement de la coordination et de la valorisation des activités de recherche, ainsi que de leurs moyens.



Multiforme, la recherche à la BnF s'incarne dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes, dans les partenariats qu'elle noue avec instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées, bibliothèques françaises et étrangères, etc.

Consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche, le Conseil scientifique de la BnF est présidé depuis 2008 par Roger Chartier. Il s'est réuni cette année à trois reprises. Entre autres sujets, ont été abordés la réforme du Haut-de-Jardin, le projet scientifique, culturel et pédagogique de Richelieu, la politique numérique de la BnF.

5.3.1 *Les programmes de recherche subventionnés*

Principalement cofinancé par la BnF et par la mission de la Recherche et de la technologie (MRT) au ministère de la Culture et de la communication, le plan triennal de la recherche constitue une part très importante de l'activité de recherche au sein de la BnF. L'année 2009 a vu l'achèvement du plan commencé en 2007, le bilan des travaux entrepris et la préparation d'un nouveau plan pour les trois années à venir.

Par ailleurs, d'autres programmes de recherche sont menés dans l'établissement sur financements spécifiques ou mécénat dans nombre de départements. Les programmes reçoivent des allocations de crédits leur permettant de financer des vacations, des publications ou des prestations spécifiques (études de faisabilité, achat de matériels).

▪ **Le plan triennal de la recherche 2007-2009**

2009 a été marquée par l'achèvement et l'évaluation du plan triennal 2007-2009. Le bilan des différents programmes du plan a été présenté et validé en décembre au Comité de la recherche de la BnF.

Le plan 2007-2009 comptait 24 programmes répartis entre les six domaines suivants : « bibliographie » ; « conservation » ; « histoire du livre » ; « numismatique » ; « patrimoine musical » ; « supports, usages et circulation de l'écrit ». Le domaine « supports numériques et nouvelles technologies » n'a fait l'objet d'aucun projet de recherche à l'intérieur de ce plan.

Ces projets peuvent être classés en trois volets en fonction de leur durée : 4 programmes longs, commencés avant 2000 (la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) ; le Répertoire international des sources musicales (RISM) ; les Trésors monétaires ; l'Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle), 9 programmes inscrits pour la première fois au plan 2004-2006 et prolongés en 2007-2009, et enfin 11 nouveaux programmes.

Le plan triennal de la recherche 2007-2009 s'est ouvert par ailleurs à d'autres établissements, en proposant des programmes de recherche collaboratifs dont les domaines s'étendent au-delà des seules collections de la BnF. En plus des programmes collectifs par nature (RISM, BIPFPIG...), c'est le cas du « Catalogue des monnaies celtiques », mené avec le Musée des Antiquités nationales (MAN, de Saint-Germain-en-Laye), et du « Catalogue collectif des fonds sonores inédits à caractère folklorique et ethnographique, de 1950 à nos jours », qui prend également en compte les collections du Musée Guimet, du Musée national des Arts et traditions populaires (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, MuCEM), du Musée de l'Homme et du Musée du Quai Branly.

Sur les 24 programmes du plan 2007-2009, 10 ont pu être achevés en 2009 :

- Atlas français du XVIII^e siècle ;
- *In Principio*. Incipitaire des textes de la littérature latine ;
- Les ballets russes dans les collections de la BnF ;
- Les livres illustrés par la photographie au XIX^e siècle ;
- Inventaire collectif des fonds sonores inédits à caractère folklorique et ethnographique, 1900-1950 ;
- Inventaire collectif des fonds sonores inédits à caractère folklorique et ethnographique, de 1950 à nos jours ;
- Étude de l'influence des traitements de restauration sur la conservation des documents comportant des encres ferro-galliques ;
- Edition de l'*Essai d'autobiographie* d'Henry Barraud ;
- Préservation des documents audiovisuels (78 tours et microsillons) ;



- Effets sur les collections saines des composés organiques volatils émis par les collections et les conditionnements (cf. détail *infra* : « Les centres de recherche »).

Un regard rétrospectif jeté sur plusieurs plans triennaux de la recherche permet de constater que les programmes tendent de plus en plus à respecter les limites de durée de 3 ou 6 ans qui leur sont fixées. Le nombre de programmes faisant l'objet de reconduction sur plusieurs plans triennaux successifs tend à se réduire sensiblement.

2009 a également été l'occasion de préparer le nouveau plan triennal 2010-2012. Aux sept domaines proposés pour la période précédente, ont été ajoutés « Inconographie » et « Bibliothéconomie et sciences de l'information ». La nouvelle programmation a été présentée pour validation au Comité de la recherche en décembre, et 17 programmes ont été retenus.

▪ Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

La BnF s'inscrit comme partenaire principal de plusieurs programmes de recherche ayant obtenu des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquant d'autres institutions ou organismes de recherche. Etaient en cours six programmes en 2009 :

- MANNO : Manuscrits médiévaux portant des notations musicales en Occident (2007-2009). Ce programme concerne les manuscrits notés en neumes du département des Manuscrits, ainsi que ceux de nombreuses bibliothèques de province, pour la période du IX^e au XII^e siècle. L'objectif est de décrire scientifiquement les manuscrits concernés, numériser les feuillets comportant les notations neumatiques et constituer une base de données ;
- MONeTA – M(onnaie) O(uvrages de référence) Net (mise en ligne) A(ccès). Du document monétaire à sa mise à disposition (2007-2009). Objectif : donner des corpus de référence au monnayage de l'Empire Romain, source documentaire exceptionnelle pour ses apports à l'histoire économique, sociale, politique et religieuse de Rome ;
- OPTIMA – Outils Pour le Traitement et l'analyse de l'Information dans les MANuscrits modernes (2007-2009) : manuscrits de Marcel Proust, Gustave Flaubert et Paul Valéry. Objectif : créer les outils théoriques et techniques permettant de lever les obstacles matériels et intellectuels qui s'opposent encore à une véritable valorisation des grands corpus de manuscrits modernes qui, pour la plupart, restent inexplorés ;
- BIBLIFRAM – Les bibliothèques, matrices et représentations des identités de la France médiévale (2008-2010). Objectif : montrer dans quelle mesure la constitution des bibliothèques anciennes a contribué à des constructions identitaires ;
- CAHIERS-PROUST – Corpus fondamental des études proustiennes de genèse (2008-2010), programme ANR franco-japonais. Objectif : établir le corpus fondamental des études proustiennes de genèse et ouvrir ce corpus à d'autres domaines d'étude ;
- PHOTOCREATION – La création photographique : l'image, le reportage, la couleur, coordonné par le Centre de recherches sur les arts et le langage (CRAL), UMR CNRS-EHESS (2009-2011). Objectif : étudier trois moments essentiels des ruptures induites par la photographie : la création d'une image photographique sur papier (1843-1855), l'émergence du reportage et la presse magazine (1928-1939), l'impact créatif de la couleur en photographie (1907 et 1945-1960).

Un nouveau programme a par ailleurs été retenu par l'Agence nationale de la recherche fin 2009 :

- MeDIan : Les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien. Genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périple grecs aux routiers portugais (2010-2012). Centré sur l'étude de l'Océan indien, de l'Antiquité au XVI^e siècle, le projet vise à proposer une nouvelle édition du traité *Sur la mer Érythrée* d'Agatharchide et une nouvelle édition des fragments de géographes, périplegraphes et ethnographes grecs.

▪ Programmes financés par Cap Digital

Dans le cadre des appels à projet du pôle de compétitivité de la région Ile-de-France, Cap Digital, le département de l'Audiovisuel de la BnF prend part au programme CINECAST. Coordonné par NETIA et piloté scientifiquement par l'IRI/Centre Pompidou et LIRIS/CNRS, le projet vise à proposer de nouvelles formes d'accès aux films sur tous les supports numériques en misant sur la dynamique sociale. Des outils et services (détection



automatique d'éléments du film, moteurs de recherche spécialisé cinéma, interface de programmation Cinéma pour réseaux sociaux, éditeur de parcours critiques, gestionnaire de ses traces de navigation, jeux) sont envisagés pour stimuler de nouvelles expériences cinématographiques individuelles et collectives interopérables sur les réseaux sociaux, les sites collaboratifs, les services de vidéo à la demande (VoD, Video on Demand) et les bibliothèques.

▪ **Programme Quaero financé par Oséo**

La BnF est impliquée dans le projet Quaero, programme de recherche à visée industrielle financé par Oséo dont le but est le développement d'applications permettant d'utiliser des technologies pour faciliter l'accès et la manipulation de contenus multimédias.

Ce programme est divisé en cinq projets à visée applicative. La BnF intervient dans la partie « numérisation et classification de documents non structurés », en fournissant des corpus d'objets numériques pour la réalisation d'outils de traitement automatique, en particulier sur le traitement *a priori* des textes pour l'amélioration de l'OCR et la structuration. La BnF participe également à l'évaluation des résultats de ces traitements.

5.3.2 L'activité de recherche et développement au niveau européen et international

▪ **Les programmes de recherche européens**

La participation aux projets européens menés avec le soutien de la Commission européenne pour l'édification et le développement d'*Europeana* demeure l'axe prioritaire de l'action européenne de la BnF. Son investissement, déjà soutenu, s'est encore accentué en 2009 avec trois nouveaux projets (*KEEP*, *Europeana v1.0* et *BHL-Europe*) et la préparation d'*Europeana Regia*, projet de bibliothèque virtuelle collaborative de manuscrits royaux du Moyen Âge et de la Renaissance, qui débutera en janvier 2010.

S'agissant de la bibliothèque numérique européenne, le projet *Europeana v1.0*, lancé en mars 2009, vise à poursuivre le développement du prototype d'*Europeana* initié dans le cadre du projet *EDLnet*. Il s'agit de développer la version opérationnelle d'*Europeana* dotée d'une infrastructure consolidée, de services et de fonctionnalités améliorés et d'une offre numérique accrue, disponible à partir du second semestre 2010.

Le projet *BHL-Europe* (*Biodiversity Heritage Library for Europe*), inauguré en mai 2009, concourt à accroître ces contenus et à renforcer la dimension scientifique d'*Europeana* en y apportant un corpus de littérature scientifique sur la biodiversité d'environ 25 millions de pages de documents conservés dans les collections européennes.

KEEP (*Keeping Emulation Environment Portable*), lancé en février 2009, s'attache, pour sa part, à concevoir et réaliser une plateforme logicielle capable de pérenniser la consultation à long terme des contenus multimédias (logiciels, jeux vidéo...) en s'affranchissant des plates-formes constructeurs ainsi que des contraintes dues à l'obsolescence des logiciels et des matériels informatiques. La BnF assure la coordination de ce projet qui fédère les efforts de neuf partenaires en Europe, institutions patrimoniales et sociétés privées.

La participation aux projets précédemment engagés s'est poursuivie. C'est le cas avec *ARROW*, projet conjoint bibliothèques/éditeurs/gestionnaires de droits, visant à développer un registre des œuvres orphelines et étudier comment donner accès à des œuvres numériques sous droits via *Europeana*. La BnF a conduit en 2009 des entretiens avec des gestionnaires de bases bibliographiques en France (bibliothèques, éditeurs, diffuseurs, consortia) afin de recueillir leurs pratiques en matière de gestion des données numériques. La définition des spécifications d'un prototype qui verra le jour en 2010 s'appuie sur les enseignements de cette étude. Le groupe de travail national réunissant la librairie de livres numériques Numilog, le Syndicat national de l'édition, le Centre français d'exploitation du droit de copie et la société Electre, constitué dans le cadre de ce projet, a été mené par la BnF.

En ce qui concerne le projet *IMPACT*, qui a pour objet de développer des outils innovants pour la reconnaissance optique de caractères, et ainsi améliorer l'accès aux textes numérisés, un centre de linguistique français, le laboratoire ATLIF, a rejoint le projet aux côtés de la BnF. Les conditions sont ainsi créées pour travailler sur des outils de reconnaissance des caractères français qui viendront compléter ceux développés depuis le début du projet en 2008 sur la langue allemande, anglaise et néerlandaise. La BnF met à disposition du projet ses lexiques et ses documents numérisés.

Enfin, dans le projet *TELPPlus*, clos en décembre 2009, l'apport de la BnF s'est particulièrement affirmé dans le domaine de la conversion en mode texte de haute qualité : 6,5 millions de pages de livres et périodiques ont été



océrisées (reconnaissance optique de caractères) et rendues disponibles via les portails de *TEL/The European Library* et d'*Europeana*. C'est dans le cadre de ce projet qu'ont également été menées des études utilisateurs approfondies et qu'un prototype permettant de tester des fonctionnalités innovantes pour la recherche sémantique a été réalisé.

▪ **Les programmes de recherche internationaux**

Programme international Dunhuang : lancé en 1994, ce programme consacré aux documents bouddhistes des grottes de Dunhuang, en partie redécouverts au début du XX^e siècle, figure parmi quelques-uns des plus impressionnants programmes internationaux de recherche et de publication de trésors appartenant au patrimoine de l'humanité. Comme de nombreuses institutions à travers le monde (Grande-Bretagne, Chine, Russie, Japon, Allemagne...), la BnF y est associée, par le biais d'un partenariat avec le Musée Guimet et la British Library. Le site français du projet a été mis en ligne le 29 avril 2009 <http://idp.bnf.fr>, avec le soutien du programme Culture de l'Union européenne.

Le Roman de la Rose : ce projet collaboratif des Sheridan Libraries de la Johns Hopkins University et de la BnF a permis la mise en ligne d'une bibliothèque virtuelle rassemblant tous les exemplaires connus du *Roman de la Rose*, grâce au mécénat de la Andrew W. Mellon Foundation. Pour la France, environ 150 manuscrits ont été numérisés.

Les Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux : ce programme, subventionné par la Getty Foundation, a permis la publication d'un premier volume en 2009 sur les quatre prévus au programme. Ce premier volume réunit les manuscrits de Louis de Bruges entrés il y a cinq siècles dans les collections royales.

5.3.3 *L'accueil de chercheurs*

▪ **L'accueil de chargés de recherches documentaires**

Depuis 1978, la Bibliothèque nationale de France accueille des jeunes normaliens dans ses départements et leur donne accès de manière privilégiée à ses fonds et collections, en tant que chargés de recherches documentaires. En 2009, la BnF a accueilli sept chargés de recherches documentaires, anciens élèves de l'École normale supérieure, affectés à la BnF pour une période de quatre ans, parallèlement à un demi-poste d'enseignement.

Ce principe d'accueil privilégié de jeunes chercheurs et d'encouragement à la recherche s'est élargi en 2003 aux mastérants et doctorants étudiant en France (Appel à chercheurs) et en 2004 aux chercheurs résidant à l'étranger dans le cadre de « Profession Culture ». Depuis 2004, plusieurs chercheurs invités sont chaque année bénéficiaires d'une bourse de recherche, attribuée par la BnF ou par ses mécènes.

▪ **L'appel à chercheurs**

Destiné aux masterants recherche ou doctorants, français et étrangers, l'appel à chercheurs de la BnF propose des travaux scientifiques sur les collections de la Bibliothèque ou les moyens de les valoriser, en lien avec une recherche universitaire. Les candidats sélectionnés obtiennent le statut de chercheurs associés et sont accueillis au début de l'année universitaire, en octobre de chaque année. Un soutien financier de 10 000 € est accordé à deux d'entre eux qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot »

Deux mécènes, le Champagne Louis Roederer et la Fondation d'entreprise L'Oréal financent chaque année une bourse de recherche de 10 000 € sur des thèmes spécifiques : la photographie, l'art de l'être et du paraître.

En janvier 2009, la Bibliothèque comptait dans ses murs 31 chercheurs individuels accueillis, sans compter l'accueil dans le cadre de Profession Culture :

- huit chargés de recherches documentaires, normaliens ;
- deux chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot ;
- un chercheur invité et un chercheur encouragé Louis Roederer (mécénat) ;
- dix-neuf chercheurs associés.

Enfin, une nouvelle bourse de recherche a été créée en 2009. Décerné pour la première fois en 2009 lors du dîner des mécènes, le Prix de la BnF est assorti d'une bourse de recherche de 8 000 € qui sera consacrée à un travail de



recherche concernant l'œuvre de l'écrivain lauréat du prix. L'appel à candidatures pour cette bourse entre dans le cadre de l'appel à chercheurs pour l'année 2010-2011, lancé en décembre 2009.

5.3.4 Les Centres de recherche de la BnF

▪ Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

La mission du laboratoire est de fournir assistance et conseils au personnel chargé de la conservation des collections : conservateurs et restaurateurs de la BnF et des bibliothèques des pôles associés, mais également de répondre à la demande d'autres établissements. Le laboratoire scientifique et technique travaille en étroite collaboration avec des laboratoires spécialisés en conservation et pratique une veille scientifique active. Le laboratoire mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence en matière de recherche sur la conservation du patrimoine et participe ainsi à des programmes de recherche communs de conservation avec ces institutions.

Dans le cadre de l'appel à projet national sur la recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel (PNRCC), le projet sur la « Détection précoce de contaminants biologiques et chimiques appliquée au patrimoine graphique » (DECAGRAPH), coordonné par le laboratoire de la BnF (département de la Conservation) a été retenu. D'une durée de deux ans (décembre 2009-décembre 2011), et réunissant le laboratoire de la BnF, le laboratoire de recherche des Monuments historiques (LRMH), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et les Archives nationales, ce projet vise à détecter la présence de moisissures avant même qu'elles ne soient apparentes et ne dégradent les collections graphiques. Les résultats obtenus à l'issue de ce projet devraient aider à l'optimisation d'un appareil de surveillance, capable de détecter en continu l'ensemble des polluants qui contribuent à l'altération du patrimoine écrit et d'alerter en cas de début de contamination.

Le projet « Composés Organiques Volatils » (COV), du plan triennal 2007-2009, s'est achevé cette année. Il visait à étudier la nature et l'éventuelle nocivité sur les collections saines des composés organiques volatils émis par certaines collections d'archives et de bibliothèques et les matériaux utilisés pour leur conditionnement. Plusieurs conclusions essentielles pour l'amélioration des conditions de conservation des collections patrimoniales sur support papier ont pu être tirées de ce projet. Cette étude devrait contribuer à améliorer la qualité des matériaux de conservation.

Outre les projets faisant l'objet d'une subvention du ministère de la Culture et de la communication, cinq projets de recherche répondant à des besoins internes ont été menés en 2009 : étude de l'efficacité de particules absorbantes pour le reconditionnement des collections en acétate et nitrate de cellulose du département des Estampes et de la photographie ; utilisation de la gélatine dans les ateliers de restauration ; étude sur des éclairages à base de LED pour l'exposition des maquettes en volume dans la galerie des Guignols de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra ; comportement des boîtes en polypropylène et en carton vis-à-vis des variations de température et d'humidité environnementales, perméabilité à l'air et aux vapeurs acides ; comparaison de différentes méthodes de séchage des documents mouillés.

▪ Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires

Le but de la structure est d'étudier, et éventuellement de restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département des Monnaies, médailles et antiques. Le résultat des recherches est publié dans une livraison de *Trésors monétaires* et éventuellement dans des articles ou d'autres ouvrages.

Voir : Rapport annexé sur la recherche



CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES

La Bibliothèque nationale de France a inscrit ses grandes orientations stratégiques et opérationnelles dans un contrat de performance pour la période 2009-2011 signé par le ministère de la Culture et de la communication. Cette démarche prend place à la fois dans le cadre des évolutions induites par la Loi organique des lois de finances (LOLF) de 2001 et dans le cadre des réformes engagées par le Conseil de modernisation des politiques publiques.

Le pilotage et la gestion d'un établissement public à caractère administratif de la taille de la BnF comporte en effet de nombreux enjeux qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la résolution de questions juridiques complexes, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle, de la maîtrise du budget, en dépenses et en recettes, qu'elles proviennent de la subvention de l'État ou des ressources que la Bibliothèque tire de ses activités, ainsi que de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

6.1 Gouvernance et organisation

6.1.1 *Contrat de performance et projets de service*

La signature par le ministre de la Culture et de la communication, le 8 décembre 2009, du contrat de performance 2009-2011 marque pour la BnF une étape importante dans la démarche de formalisation et de pilotage de ses priorités pluriannuelles. Cette démarche avait été amorcée dès 2000 avec l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement 2001-2003, puis du programme d'actions 2004-2007.

Il s'inscrit cependant dans un cadre renouvelé, puisque, pour la première fois, cette stratégie pluriannuelle, les objectifs fixés et les résultats attendus sont contractualisés avec les ministères de tutelle. La volonté de longue date de la BnF d'inscrire ses priorités pluriannuelles dans un cadre partagé avec le ministère de la Culture et de la communication et le ministère du Budget a ainsi rejoint les décisions du Conseil de la modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 qui prévoient de renforcer la responsabilisation des opérateurs de la culture au travers de la généralisation des contrats pluriannuels de performance.

L'élaboration du contrat de performance s'est appuyée sur un diagnostic portant sur la manière dont la BnF accomplit ses missions, identifiant les éléments de réussite comme les points de faiblesse, comportant également une analyse rétrospective des ressources humaines et financières de la BnF et de l'audit de l'Inspection générale des finances. Ce travail a abouti à l'été 2009, avec son approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 juillet puis sa signature par le Ministre.

Parallèlement à ce travail, était engagée la démarche d'élaboration des projets de service au niveau de chacun des départements. Le contrat de performance constituant un cadre général, il s'agit de le compléter et de le décliner finement en interne afin de couvrir toutes les activités de l'établissement et d'en assurer le pilotage au plus près de ses enjeux quotidiens.

Ils constituent un outil de management des équipes autour des priorités des départements et des services, et font l'objet d'un bilan annuel, occasion de tirer des perspectives de l'évolution des activités et d'adapter les objectifs, actions et indicateurs. Ces projets de service ont été remis par les départements à la fin de l'année 2009.

Voir : Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance

6.1.2 *Réflexions et études sur les modes d'organisation*

Dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), la BnF a défini en 2008 trois domaines devant permettre de dégager des économies de fonctionnement grâce à une meilleure adéquation de l'organisation aux objectifs fixés. Pour chacun de ces domaines, des études approfondies ont été engagées en 2009 en impliquant les différents services concernés. Les résultats des deux premières études ont été rendus à la fin de l'année et plusieurs communications aux personnels ont été organisées. Ces études ont permis d'identifier des chantiers concrets pour permettre à la BnF d'optimiser dans ces domaines son mode de fonctionnement :



- La simplification de l'accueil et du circuit des lecteurs et visiteurs du site François-Mitterrand (accueil général, orientation des lecteurs, vestiaire, billetterie). Pour concrétiser les changements attendus dans le cadre de la réforme du Haut-de-Jardin d'une part et dans la perspective d'un développement et d'une diversification des publics d'autre part, la BnF a souhaité repenser l'ensemble de son processus d'accueil. Les résultats de cette étude permettent d'identifier des pistes d'amélioration pour une meilleure satisfaction des lecteurs et visiteurs : prendre en charge le visiteur le plus tôt possible, avec une attention particulière portée au primo-visiteur, agir sur la signalétique, éviter les étapes redondantes dans les processus d'accueil et d'accréditation, améliorer l'accès à l'information.
- L'évolution des activités de reproduction. A la suite de cette étude, plusieurs chantiers ont été engagés afin de mettre en œuvre certaines pistes identifiées telles que la simplification des procédures internes, l'amélioration des délais de traitement des demandes ou encore le développement d'une politique commerciale plus dynamique.
- L'évolution du traitement des catalogues imprimés de langue étrangère. Compte tenu des évolutions de l'environnement bibliographique, technologique et économique (développement de réservoirs bibliographiques, normalisation, interopérabilité des métadonnées, développement d'offres de prestations nouvelles aux bibliothèques), la BnF a souhaité ouvrir une réflexion sur les évolutions possibles de la chaîne du traitement des documents imprimés étrangers (catalogage et indexation).

Par ailleurs, la BnF a lancé en décembre 2008 une réflexion prospective sur les répercussions du numérique sur les métiers et les organisations de la Bibliothèque. A travers le projet ORH-ION (Organisation et Ressources Humaines - Implantation Organisationnelle du Numérique), il s'agit d'identifier les changements de processus et de méthodes de travail induits par l'introduction du numérique dans l'ensemble des activités de l'établissement et leur impact sur les organisations existantes.

Le projet a été pérennisé en 2009 sous la forme d'un observatoire, chargé de recueillir et d'analyser les évolutions des activités, des organisations concrètes de travail, des modes de coopération entre équipes et métiers. En 2009, les responsables du projet ORH-ION ont conduit une enquête par entretiens auprès de dix-sept personnes ressources de la BnF, afin de déterminer les axes nécessaires d'action dans ce domaine. A l'automne 2009, l'observatoire a accueilli des membres supplémentaires et s'est doté d'un programme d'actions pour 2010.

6.1.3 Information et communication interne

Afin d'informer l'ensemble des personnels et d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne, un système d'affichage, un intranet et des réunions d'information.

Mensuel de quatre pages, le journal interne *Trajectoire* est également diffusé à l'ensemble du personnel et des retraités de la BnF, et sous forme électronique en format texte pour les déficients visuels. En plus des dix numéros parus en 2009, un hors-série à destination des personnels nouveaux arrivants a été mis à jour pour être diffusé lors des journées d'accueil et tout au long de l'année.

La politique d'information et d'échange de la BnF s'appuie également sur les *Midis de l'Info*, séances d'information ouvertes à l'ensemble du personnel de la BnF. Dix séances ont été organisées cette année, dont trois se sont tenues sur le site de Richelieu. Les séances du site François-Mitterrand ont accueilli en moyenne 151 personnes, avec un pic à 250 personnes pour la présentation du contrat de performance 2009-2011. Afin de partager un temps d'échange avec les sites plus éloignés, et en cohérence avec les actions de développement durable menées par la BnF, les *Midis de l'info* sont depuis octobre 2009 retransmis systématiquement en visio-conférence sur le Centre Technique de Bussy Saint-Georges.

Dans le cadre de la conduite du projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, un dispositif de communication a été mis en place afin d'informer régulièrement les agents sur l'avancement du projet et ses conséquences sur les conditions de travail et d'accès au site :

- une lettre électronique intitulée « Richelieu en projet » a été conçue en mars 2009. Mise en ligne sur l'intranet, elle est également envoyée par message électronique aux agents du site Richelieu et de l'INHA. Trois lettres ont été diffusées en mars, juin et décembre 2009 ;
- un principe de dépêches envoyées par messagerie a été mis en place pour informer le personnel du site Richelieu de l'actualité du projet : travaux, déménagements, transferts, etc. ;
- un Midi de l'info a été consacré au projet ;



- des informations sur l'intranet *Bibliothèques*.

Une nouvelle version du site intranet *Bibliothèques*, prenant en compte les normes d'accessibilité de l'organisme international W3C a été mise en ligne en mars 2009. Ce travail, commencé en 2007, a été récompensé par le grand Prix Intranet 2009 catégorie e-RH & Management pour l'accessibilité de *Bibliothèques* aux personnes en situation de handicap. Par rapport à 2008, la consultation du site a progressé de 4 % avec 1 863 040 visites, dont 55 % de visites entrantes (consultation de plus d'une page). On note une moyenne de 3 822 visites entrantes par jour de semaine.

Focus 9 : L'intranet de la BnF primé pour son accessibilité aux personnes en situation de handicap

6.1.4 La gestion documentaire et les archives

La BnF a encore progressé cette année dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion documentaire, aidée dans cette tâche par la mission pour la gestion de la production documentaire et des archives. Indispensables au fonctionnement efficace de l'établissement et à son développement durable, les bases de production ont connu une croissance de 18 % du nombre de documents et dossiers créés par rapport à l'année 2008. Unité organisationnelle par unité organisationnelle, l'adoption générale de cet outil et la qualité de l'information gérée par le système se confirment au fil des années.

L'ensemble des bases pèse 231 gigaoctets, ce qui est peu pour une institution de la taille de la BnF et témoigne du gain apporté par la non-duplication des documents. Le logiciel qui gère les bases a connu plusieurs évolutions en 2009, notamment la migration vers une version plus évoluée, qui a significativement amélioré les performances du système. La préparation d'une nouvelle interface utilisateur en 2010 pourra être l'occasion de renouvellements importants des usages.

Outre le développement continu des bases de production et l'accompagnement des utilisateurs, l'année 2009 a été marquée par d'importants versements d'archives papiers issus du site Richelieu, avec la préparation du déménagement des services de la zone 1 pour travaux et du Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres : au total 494 mètres linéaires avant traitement, là où l'année record 2008 avait vu 239 mètres linéaires arriver en magasins.

Si la communication d'informations et d'archives aux chercheurs extérieurs s'est poursuivie, c'est encore une fois le projet Richelieu qui a dominé cette activité en 2009, par le nombre et l'ampleur des questions posées sur l'histoire des éléments mobiliers ou immobiliers du site. Ces besoins ont amené à préparer un plan général de traitement, description et numérisation du fonds d'archives des architectes attachés à la Bibliothèque nationale, qui a été intégré au plan triennal de la recherche 2010-2012.

La réorganisation des départements spécialisés a également permis la préparation d'un catalogue unifié de toutes les archives administratives, anciennes et contemporaines, de la BnF. Une rubrique Archives administratives a été ouverte dans le catalogue BnF Archives et manuscrits et sera développée en 2010 afin de devenir un véritable instrument de recherche, capable de recenser l'ensemble des archives physiques ou dématérialisées de la Bibliothèque, fournir les éléments contextuels en facilitant l'utilisation et pointer directement vers les documents numériques des magasins virtuels.

L'image de la BnF comme pôle d'expertise de la gestion électronique des archives administratives et de la production documentaire reste forte. Plusieurs institutions ont souhaité une présentation du système de production documentaire de la BnF (20 visites et 10 demandes par correspondance), de nombreuses institutions publiques et privées entamant des projets similaires. La Bibliothèque a également assuré une dizaine d'actions de formation initiale ou continue, soit à la BnF soit à la Direction des archives de France. Le rythme soutenu de ces demandes a amené la mission des Archives à préparer une offre de formation payante, qui permettra en 2010 de concentrer sur quelques journées les demandes extérieures, de mieux valoriser encore l'expertise de la BnF et de développer des ressources propres.



6.2 Les ressources humaines

6.2.1 *L'emploi et la gestion du personnel*

▪ **L'emploi à la BnF en 2009**

L'année 2009 a été caractérisée par une quasi-stabilité des effectifs employés (en nombre ou en ETP), stabilité qui recouvre toutefois des changements significatifs.

Avec 2 668 agents employés au 31 décembre 2009, les effectifs sont en effet très voisins de ceux de l'année précédente (2 673 agents au 31 décembre 2008). De même, en moyenne annuelle et en équivalent temps plein, les effectifs disponibles en 2009 ont été de 2 436 ETP (équivalent temps plein), à comparer à 2 441 ETP en 2008.

Cette stabilité a été rendue possible par une meilleure mobilisation des emplois disponibles, en recourant à des contrats occasionnels ou temporaires sur emplois vacants dans la mesure permise par les contraintes budgétaires de l'établissement. Le taux de vacance de postes en ETP est ainsi passé de 3,5 % en 2008 (comme en 2007) à 2,3 % en 2009, tandis que le plafond d'emplois diminuait lui-même de 2 510 à 2 484 ETP au titre de la révision générale des politiques publiques.

A travers les diverses procédures de recrutement par concours (notamment pour les emplois de bibliothécaire adjoint spécialisé) ou de recrutements sans concours (pour les emplois correspondant au premier niveau du corps des magasiniers), la BnF a pu maintenir à un niveau stable les emplois de titulaires. Ceux relevant des filières de bibliothèque, qui ont bénéficié d'un important niveau de recrutement à la fin de l'année 2009 (34 magasiniers) ont compensé un léger fléchissement des emplois pourvus dans la filière Culture, permettant au total le maintien du niveau d'emploi des fonctionnaires à la BnF : 1 665 agents pour 1 600 ETP, à comparer aux 1 666 agents et 1 602 ETP l'année précédente.

Au sein des emplois contractuels, une légère réduction du nombre des emplois à temps incomplet a pu être observée en fin d'année (339 agents pour 201 ETP) soit une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente. Les personnels contractuels sur emploi ont par contre progressé : 664 agents (pour 641 ETP) contre 653 agents (pour 630 ETP) en 2008, en raison notamment de la mise en œuvre des dispositions permettant l'accès au temps plein de certains des agents à temps incomplet les plus anciens.

Focus 10 : Les recrutements spécifiques de magasiniers

▪ **Parcours professionnels**

Sur le plan des déroulements de carrière et du parcours professionnel des agents, les grands indicateurs de l'année 2009 restent globalement assez voisins de 2008.

Si le chiffre des départs en retraite a fléchi (41 agents en 2009 contre 60 en moyenne annuelle 2007-2008), le nombre des mobilités externes ou internes est demeuré assez stable : il concerne toujours essentiellement les métiers du service au public et du traitement des collections.

Parmi les agents sur emploi permanent (fonctionnaires et contractuels à temps plein), environ 180 mouvements ont ainsi été enregistrés, essentiellement par retraite ou mutation, soit environ 8 % des effectifs concernés. Les mutations internes entre directions, délégations et départements (en excluant donc les changements d'affectation au sein d'un même département) ont concerné environ 120 agents (soit 5 % des effectifs concernés). Dans cette même année, 84 agents titulaires (5 % de cet effectif) ont bénéficié d'une promotion de corps ou de grade, tandis que 45 des agents non titulaires voyaient leur situation améliorée par l'accès à un contrat permanent sur emploi (pour 17 agents), l'accès à un emploi de titulaire au sein de la BnF (pour 17 agents) ou l'accès à un groupe d'emploi de niveau supérieur (pour 11 des contractuels à temps plein).

6.2.2 *La gestion des compétences*

L'élaboration du référentiel des emplois de la BnF en 2006 a été suivie par la mise en place progressive de « parcours métiers » assurant la cohérence des formations apportées, dans le début ou le déroulement de leur carrière, aux agents de la BnF nommé dans un certain nombre d'emplois ou filières d'emplois.



Aux parcours de formation « bibliothéconomique » s'ajoute depuis l'automne 2009 un parcours « encadrement » destiné aux encadrants nouvellement affectés à la BnF et aux agents déjà en poste accédant à des fonctions d'encadrement. Adossé au référentiel des emplois et des compétences, le dispositif prend en compte le profil de chaque nouvel encadrant et les situations de travail dans lesquelles il aura à mettre en œuvre les compétences managériales acquises à travers ce parcours de formation. L'individualisation du parcours s'élabore au cours d'un entretien entre l'encadrant et la chargée de mission pour l'encadrement. La mise en œuvre de ce dispositif suppose une articulation précise avec la programmation de l'offre de formation destinée aux encadrants. Celle-ci s'est enrichie en 2009 avec l'organisation de plusieurs ateliers d'une demi-journée, animés en interne, portant sur différents aspects de la gestion des ressources humaines (règles statutaires, gestion des carrières, mobilité...).

La BnF a par ailleurs poursuivi la diffusion auprès des agents des nouvelles compétences liées au numérique. Le cycle de formations destiné à sensibiliser le plus grand nombre possible d'agents à la culture professionnelle développée autour de la numérisation et des services sur le web a concerné, en 2009, 456 stagiaires.

6.2.3 L'action médicale et sociale

Le service de l'action sociale a poursuivi en 2009 une action diversifiée, dans tous ses champs de responsabilité (prestations, actions collectives, logement, mutuelles, séjours enfants, intervention et conseil individualisés) sur les divers sites de la BnF, en développant notamment ses permanences sur le site Richelieu. Dans un contexte économique et social qui demeure difficile et se répercute sur les agents et leurs familles (chômage d'un conjoint, coût des logements, surendettement familial...), le service a enregistré une notable progression des demandes d'aides exceptionnelles, dont le montant a augmenté de 50 % en 2009.

L'activité du service médical de prévention a bénéficié du recrutement d'un nouveau médecin sur le site François-Mitterrand. Le service a participé à l'élaboration, avec le service hygiène sécurité environnement, du Plan de continuité de l'activité de l'établissement en cas de pandémie de grippe A (H1N1) et à la mise en œuvre des « mesures barrières » préconisées par les autorités publiques sanitaires.

Sur le plan de l'ergonomie et de la prévention des risques professionnels, le service a procédé à l'analyse de tous les accidents survenus et a activement pris part au groupe Accidents du travail du Comité Hygiène et Sécurité (CHS). Une analyse ergonomique des postes et postures de travail a été proposée à tous les agents souhaitant en bénéficier.

Une convention a été conclue avec le ministère de la Culture et de la communication pour permettre l'utilisation du restaurant administratif du ministère par les agents de Richelieu (afin de leur ouvrir une alternative à l'utilisation du restaurant Vivienne, géré par l'INHA et très fréquenté). Des études sont en cours pour la mise à niveau et la modernisation des installations de préparation et distribution des repas du site François-Mitterrand ; ce chantier, prévu pour débuter fin 2010 et se dérouler pour l'essentiel en 2011, supposera une offre de restauration provisoire pendant les travaux, elle aussi à l'étude.

6.3 Les affaires juridiques et administratives

La BnF a continué le travail engagé depuis 2007 pour développer une politique d'achat prenant en compte le développement durable. Pour tout marché supérieur ou égal à 50 000 €, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales est systématiquement étudiée. Depuis 2009, tous les marchés de scénographie intègrent par ailleurs une obligation de concevoir les expositions afin d'en réduire autant que possible l'impact négatif sur l'environnement (choix des matériaux, etc.).

2009 a été marquée par une augmentation significative du nombre de procédures formalisées pour la passation de marchés publics : 181 marchés formalisés, contre 126 en 2008, et 60 marchés à procédure adaptées d'un montant supérieur à 50 000 €, contre 37 en 2008, ont été notifiés. Ces marchés représentent 94 % des dépenses supérieures à 4 000 € engagées par l'établissement.

La BnF a largement contribué à la réflexion en cours, au niveau national et européen, sur la gestion des droits des œuvres orphelines. Une réunion a été organisée dans ce cadre en septembre 2009, à la BnF, avec les représentants du Syndicat national des éditeurs (SNE), du Centre français d'exploitation du droit de la copie (CFC) et du ministère de la Culture et de la communication. Sur ce même sujet, le département des Affaires juridiques et de la commande publique de la BnF a été auditionné par le Service du livre et de la lecture chargé par le ministre de la Culture et de la communication de rédiger un projet de loi relative aux œuvres orphelines.



Dans le cadre du projet européen *ARROW*, la BnF a organisé en juin 2009, avec le ministère de la Culture et de la communication, une réunion franco-allemande dont l'objectif était de dégager un axe solide pour le projet et les dispositifs susceptibles d'en découler. Cette réunion a rassemblé les deux bibliothèques nationales, française et allemande, ainsi que les organisations représentatives des éditeurs des deux pays ; elle a permis des échanges sur les dispositifs expérimentaux ou en cours de mise en place dans les deux pays : accès aux oeuvres sous droits dans *Gallica* pour la France, numérisation des oeuvres orphelines ou épuisées en Allemagne.

Dans le cadre des réflexions sur le développement des ressources propres de la BnF, le département des Affaires juridiques et de la commande publique de la Bibliothèque a rendu en février 2009 un rapport sur l'exploitation des collections numériques libres de droits figurant sur le site *Gallica*. Ce rapport fait application à la Bibliothèque des conclusions du rapport Ory-Lavollée : « Partager notre patrimoine culturel, Propositions pour une charte de la diffusion et de la réutilisation des données publiques culturelles numériques », à la rédaction duquel la Bibliothèque avait participé.

La mise en œuvre des conclusions de ce rapport a conduit à la rédaction :

- des conditions d'utilisation des contenus de *Gallica*, distinguant les modalités applicables à la réutilisation commerciale et à la réutilisation non commerciale des documents numériques ;
- de licences types de réutilisation, inspirées de celles proposées par l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat, adaptées à la réalité de l'établissement et de son offre numérique ;
- de contrats types d'affiliation, permettant la perception d'une redevance par la BnF en contrepartie de la redirection vers des sites partenaires de flux provenant de *Gallica*.

Dans l'affaire qui opposait la BnF à la société Cegelec et au maître d'œuvre en charge des travaux de construction du site François-Mitterrand au sujet des désordres subis par le revêtement de bois des volets d'occultation des tours, le Conseil d'Etat a rendu un arrêt le 20 mai 2009. Ses conclusions ont été favorables à la BnF puisque la somme qui lui avait été accordée par la Cour administrative d'appel de Paris en réparation de son préjudice a été doublée. L'intégralité de cette somme a été mise à la charge du maître d'œuvre, tandis que la Société Cegelec a été exonérée de sa responsabilité. Cet arrêt du Conseil d'Etat met un point final à cette affaire entamée sur requête de la BnF intentée devant le Tribunal administratif de Paris au mois de février 1996. Ce contentieux était la dernière affaire encore pendante relative aux travaux de construction du site François-Mitterrand. Les sommes du contentieux seront utilisées intégralement pour participer au financement du projet de rénovation du site Richelieu.

6.4 Les affaires financières et budgétaires

Pour la première fois en 2009, le budget de la BnF a été élaboré et exécuté par « destination ». Cette approche analytique par grande catégorie d'activité permet d'accroître la lisibilité du budget mais aussi de démontrer la soutenabilité pluriannuelle des prévisions à moyen terme. Dans le cadre de cette programmation pluriannuelle, un meilleur suivi de l'exécution des opérations programmées a permis une révision des prévisions de consommation tout au long de l'année, et notamment pour faire face à la conjoncture économique qui a eu un impact considérable sur les produits financiers.

6.4.1 Le budget de la BnF en 2009

Le budget 2009 fait apparaître un compte de résultat (fonctionnement) de 244,488 M€ dégageant un bénéfice de 21,766 M€ (contre 13,07 M€ en 2008), une capacité d'autofinancement (CAF) de 17,146 M€ (18,46 M€ en 2008) et un apport au fond de roulement de 1,901 M€ (contre 3,88 M€ en 2008). Le détail de l'exécution du budget traduit une nette amélioration de la consommation des crédits et une baisse de l'enveloppe de fonctionnement courant.

▪ Les recettes

Le total global des ressources inscrites au compte financier s'élève à **270,076 M€**. Après retraitement des données à périmètre égal (hors recettes exceptionnelles et après retraitement des produits constatés d'avance), les recettes enregistrent une augmentation globale de 6,272 M€ (254,1 M€ en 2009 contre 247,8 M€ en 2008), soit + 3 %, qui résulte d'une situation contrastée :



- une baisse de 4,501 M€ (- 2 %) des recettes de fonctionnement principalement liée à la baisse des produits financiers (de 3,76 M€ à 0,62 M€) et à certaines activités : les éditions (- 37 %) et les expositions (- 25 %) notamment ;
- une augmentation de 10,773 M€ (+ 63 %) des ressources d'investissement, provenant essentiellement des crédits CNL, de la subvention du ministère et des recettes de mécénat destinées aux acquisitions patrimoniales ou à la numérisation des collections.

Le total des subventions versées par l'État s'est élevé à 202,483 M€ (208,187 M€ en 2008) dont 185,663 M€ en fonctionnement (195,888 M€ en 2008 dont 10 M€ liés à un contentieux) et 16,822 M€ en investissement, incluant 0,920 M€ au titre du Plan de relance (contre 12,299 M€ en 2008).

▪ **Les dépenses**

Le total des dépenses (personnel, fonctionnement et investissement) s'élève à **263,586 M€**. L'année a été marquée par une hausse contenue des dépenses de personnel et une baisse volontariste de celles de fonctionnement courant. Une analyse à périmètre égal (exclusion des dépenses exceptionnelles, retraitement des charges constatées d'avance et changement d'imputation), conduit à une augmentation globale de **13,171 M€**, soit + 5 % par rapport à 2008. Cette évolution résulte :

- d'une augmentation des charges de personnel de 6,546 M€ (+ 5 %) due principalement à l'augmentation des pensions civiles ;
- d'une diminution des dépenses de fonctionnement courant de 3,180 M€ (- 3 %) qui traduit les efforts importants réalisés en matière de recherche d'économies. Les postes qui enregistrent les baisses les plus significatives sont : l'infogérance informatique, les prestations de conservation des collections, les consommables informatiques, les fluides, les prestations destinées aux expositions et aux éditions. Ces restrictions ont permis de faire face à l'augmentation de certains postes comme le nettoyage et la survenance de nouvelles charges ;
- d'une augmentation des emplois d'investissement de 9,805 M€ (+ 33 %) liée à une meilleure consommation des crédits destinés à la bibliothèque numérique.

▪ **L'exécution du budget 2009**

L'exercice 2009 vérifie une meilleure adéquation entre la prévision et l'exécution.

Hors recette exceptionnelle (8,074 M€ relatifs au règlement du contentieux « volet de bois »), les recettes en fonctionnement connaissent un taux de réalisation de 99 %. Si l'on exclut les crédits du CNL traités en ressources affectées, le taux de réalisation des recettes nettes d'investissement est de 95 %, en nette progression par rapport à 2007 et 2008, où il était de 84 %. Le taux de réalisation des recettes propres résultant des activités de la BnF est de 87,5 %, reflétant la conjoncture économique difficile.

En dépenses, le taux de consommation des crédits est le plus élevé depuis 2006, avec 76 % en investissement (hors ressources affectés CNL) et 97 % en fonctionnement (personnel et fonctionnement courant). Ce bon résultat est une conséquence directe de l'amélioration des procédures de gestion et de la révision des prévisions de consommation en fonction des calendriers d'exécution, prise en compte dans la dernière décision modificative. Ainsi 89 % des charges décaissables (qui génèrent une dépense immédiate ou une dépense future) de fonctionnement sont consommés.

6.4.2 L'amélioration des procédures financières et comptables

▪ **Suivi des actions du protocole de modernisation financière et comptable**

Le protocole de modernisation financière et comptable a été signé le 20 mars 2008 par le président de la BnF, l'agent comptable et le directeur Général de la comptabilité publique. Il comporte 23 actions pour la plupart déjà mises en application en 2008.

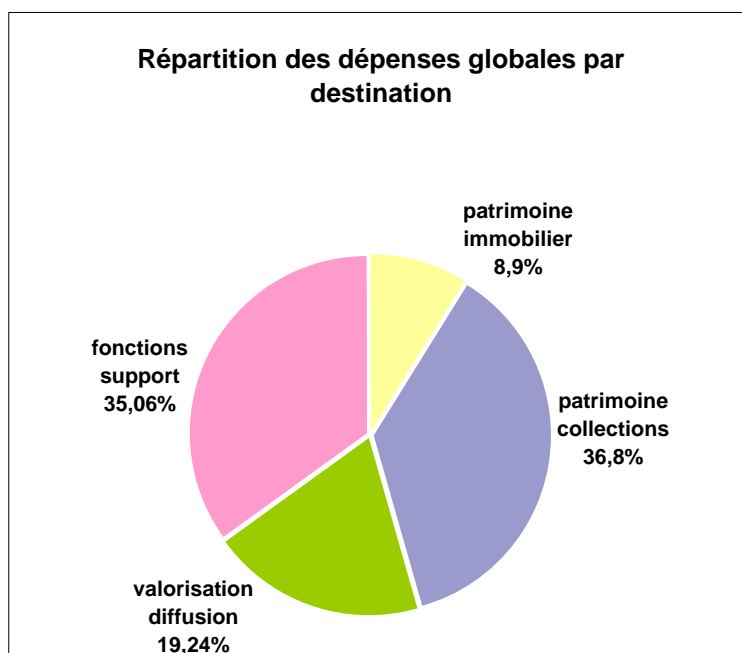
Le 29 juillet 2009, un bilan annuel de sa mise en oeuvre a été envoyé à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) montrant que 91 % des actions sont en cours ou finalisées dès la première année et ce malgré de fortes sollicitations de personnels, suite à différents audits et à un plan de charge particulièrement important lié à la RGPP ainsi qu'à l'élaboration du contrat de performance 2009-2011.

▪ Exécution du premier budget pluriannuel par destination

Le budget primitif 2009 a été présenté au Conseil d'administration du 27 novembre par destination. Cette présentation du budget améliore sa clarté et sa compréhension, permet de mesurer le coût des missions de l'établissement et l'efficacité des politiques publiques, donne une traduction budgétaire aux objectifs du contrat de performance.

Les crédits ont été répartis selon quatre grandes destinations de niveau 1 :

- trois destinations correspondant aux grandes missions du décret de 1994 « Patrimoine immobilier », « Patrimoine collections » et « Diffusion et valorisation » ;
- une quatrième destination, « Fonctions support », pour les dépenses qui ne peuvent être ventilées directement sur les trois premières et devront être retraitées analytiquement.



Une déclinaison en destination de niveau 2 a été également réalisée pour ce compte financier. La BnF a été en mesure de présenter pour la première fois une répartition des dépenses salariales de ses agents selon les destinations de rang 2. Une correspondance a été effectuée entre les 43 destinations budgétaires et les réalités fonctionnelles des activités des agents.

Par ailleurs, à partir des notifications, à titre indicatif, des subventions 2010 et 2011, il a été possible de construire une projection pluriannuelle de 2009 à 2011 qui a permis de vérifier la soutenabilité des hypothèses de prélèvements opérés sur le fonds de roulement.

▪ Délais de paiement et intérêts moratoires

Ce délai réglementaire, au-delà duquel l'établissement est tenu de verser des intérêts moratoires au fournisseur, est passé de 45 jours à 30 jours pour tous les marchés notifiés après avril 2008. Le délai global moyen de paiement s'est encore amélioré en passant de 27 jours en 2008 à 23 jours en 2009. En revanche, le nombre de mandats en dépassement du nouveau délai a été plus important (essentiellement pour le marché de numérisation de masse), augmentant sensiblement le montant des intérêts moratoires.

▪ Contrôle interne comptable et financier

Dans le cadre du contrôle interne de gestion, un chantier de description du circuit des dépenses, de la prévision jusqu'à la liquidation a été ouvert. Cette démarche vise à détecter les redondances de contrôle, à identifier les zones à risques sur lesquelles les contrôles devraient être concentrés, à alléger les procédures dès que cela est possible, à réduire le nombre de pièces échangées et accroître la dématérialisation des procédures et des actes.



En 2009, la description des procédures a été achevée pour les dépenses, même si certaines restent en cours d'approfondissement pour permettre une véritable analyse. L'élaboration d'une cartographie des risques a par ailleurs été entreprise qui devrait aboutir en 2010.

Parallèlement à l'audit des procédures, le département du Budget et des affaires financières a accentué les contrôles sur certains domaines :

- fiscalité : sensibilisation des gestionnaires et création d'un groupe de travail pour revoir la sectorisation en fonction des nouvelles règles et répondre ponctuellement aux questions. La définition des nouvelles règles est prévue en 2010 à partir d'une simulation sur le compte financier 2009 ;
- analyse du fonds de roulement de gestion et, notamment, suivi des crédits issus des legs et de leur utilisation ;
- immobilisation : identification des subventions finançant des biens immobilisables ;
- régularisation de recettes à classer depuis plus de 10 ans. Cette opération devrait s'achever en 2010 en même temps que le rapprochement des inventaires physiques et comptables.

6.4.3 Les ressources propres

La BnF a mis en place en 2008 un plan de développement des ressources propres, dont les premières instructions et actions ont été réalisées en 2009. Un comité de pilotage sur les ressources propres a ainsi été créé en 2009, permettant de faire un bilan régulier des chiffres d'affaires et marges, ainsi que de suivre et coordonner la mise en œuvre des différents chantiers.

La politique tarifaire de plusieurs activités a été revue en 2009 : prestations de conservation (les recettes annuelles ont doublées), visites guidées, activités pour les scolaires et le jeune public, redevances images. Sera entreprise très prochainement, à la demande des services concernés, une actualisation de la tarification liée à la mise à disposition des données bibliographiques et des documents sonores (travaux et redevances). Pourra ensuite être amorcée une démarche d'actualisation systématique des prix de l'établissement tous les deux ans.

Des actions en vue d'accroître la notoriété et la fréquentation des expositions de la BnF ont été déployées : partenariats privilégiés avec des lieux culturels, mise en place de relais pour faire connaître la programmation culturelle, vente en ligne de billets pour les expositions sur le site de la FNAC, information régulière des comités d'entreprises et opérateurs du tourisme, etc.

Pour sa première année de pleine activité, la délégation au Mécénat, créée le 1^{er} novembre 2008, a présenté un bilan largement positif. Les recettes directes de mécénat ont augmenté par rapport à 2008 et ce malgré un contexte économique particulièrement difficile : le montant des mécénats (hors produits des legs) levés en 2009 est de 815 k€, soit une progression de 7% par rapport à 2008, sans compter les autres opérations de mécénat non comptabilisées (acquisitions patrimoniales de Trésors nationaux, apport de compétences ou techniques). Le montant total des mécénats tels que définis au contrat de performance est ainsi de 1,275 M€ en 2009.

Pour la deuxième année consécutive, le dîner des mécènes a réuni autour du Cercle de la BnF de nombreux particuliers, fondations et entreprises. Ce dîner, qui a rassemblé au mois de juin plus de 200 personnes dans le Hall des Globes de Louis XIV (site François-Mitterrand), a permis de collecter une partie des fonds nécessaires à l'acquisition des archives de Guy Debord, classées Trésor national.

Cette année, les recettes de mécénat ont également permis de soutenir deux projets de numérisation d'œuvres exceptionnelles, plusieurs acquisitions patrimoniales, quatre bourses de recherche (cf. chapitre 5), dont une nouvellement créée en 2009 (la bourse de recherche associée au Prix de la BnF), des expositions et manifestations, un projet de diversification des publics et une publication.

6.5 Les systèmes d'information

Les moyens informatiques de la BnF sont répartis en deux grands sous-ensembles couvrant toutes les applications du domaine bibliothéconomique (catalogues, fonctionnement du service public) pour le premier, et celles relevant du domaine numérique (numérisation, conservation et mise à disposition des documents sous forme numérique) pour le second.

L'année 2009 aura vu la poursuite du deuxième cycle de renouvellement de l'infrastructure technique et des équipements informatiques avec comme principales opérations :



- la fin du renouvellement des serveurs centraux hébergeant l'ensemble des applications de gestion bibliographiques et la base catalogue, entamé en 2007. Outre le remplacement des serveurs précédemment acquis en 2002-2004 devenus incompatibles avec les outils logiciels actuels, ces nouveaux serveurs ont apporté un gain significatif en puissance ;
- le début du remplacement des postes de travail acquis en 2002-2004 par des modèles aux normes technologiques actuelles.

La disponibilité des systèmes est restée très satisfaisante tout au long de l'année. Les cas de systèmes rendus complètement indisponibles suite à une panne matérielle ou logicielle, ou un incident d'exploitation étant devenus très rares : quatre cas seulement en 2009. Cette excellente disponibilité s'explique par la politique technique mise en place depuis 2008, au fil des renouvellements d'équipement, consistant à acquérir des serveurs de type « haute disponibilité » pour les applications lourdes ou à démultiplier les serveurs pour chaque application de type web, rendant improbable une panne générale. Elle s'explique aussi par la maîtrise actuelle de l'ensemble par les équipes chargées de son suivi et de sa gestion (le département des Systèmes d'information et l'infogérant du parc matériel et applicatif).

La gestion du parc matériel et applicatif de la BnF est confiée à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché d'infogérance pluriannuel. En termes financiers, il s'agit de l'un des marchés les plus importants de l'établissement. Le marché signé en 2005 étant arrivé à échéance, un nouveau marché a été notifié en 2009. Pour son renouvellement, la Bibliothèque s'était donnée comme objectif d'optimiser l'enveloppe financière malgré des facteurs de nature à en augmenter le montant (augmentation du périmètre pour prendre en compte de nouveaux systèmes, demandes de prestations supplémentaires et de profils plus expérimentés). Toutefois, la Bibliothèque a engagé sur les quatre dernières années des chantiers importants d'industrialisation des processus ainsi que des évolutions d'architectures dont l'un des effets est une diminution des ressources nécessaires pour l'exploitation. Par ailleurs l'infrastructure matérielle et logicielle a été maintenue à jour par le biais des renouvellements et constitue un ensemble homogène pour l'infogérant d'exploitation lui permettant une rationalisation des moyens. En conséquence de quoi le nouveau marché a été attribué avec une baisse de 27 % du montant annuel par rapport au précédent marché.

▪ **Le projet gestion des identités : GIDE**

Le projet GIDE a été lancé en 2007 pour améliorer la sûreté des collections et la sécurité d'accès aux systèmes d'information. L'idée est de doter la BnF d'un système de gestion automatique, sécurisé et intégré des identités et des accès. Ce futur système permettra d'améliorer les processus de création, de modification et de suppression des accès et des habilitations des différents usagers des systèmes d'information. Il permettra également de disposer d'informations d'audit concernant les accès aux ressources numériques et physiques. L'objectif de ce projet est de fournir un système performant répondant aux critères de cohérence (par rapport aux systèmes d'information existants), d'homogénéité, de robustesse et d'évolutivité. Concernant l'évolutivité, il est important que le système proposé permette de manière aisée et sans remise en cause des performances initiales l'augmentation du nombre d'applications à gérer et du nombre d'utilisateurs potentiels. Un marché de réalisation a été notifié en mai 2009 à la société British Telecom Service.

▪ **Le projet exception handicap : PLATON**

La loi du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) a introduit dans le code de la propriété intellectuelle une exception au droit d'auteur et droits voisins au profit des personnes handicapées. Cette exception est assortie d'un mécanisme de remise des fichiers numériques des éditeurs des œuvres par l'intermédiaire d'un organisme agréé par décret à l'intention des personnes morales et établissements ouverts au public qui en font la demande en vue de leur communication à des personnes handicapées. La liste des personnes morales et établissements à même de bénéficier de ce mécanisme est arrêtée par l'autorité administrative. L'objectif de la loi est de proposer aux personnes handicapées une offre de lecture la plus proche possible de celle offerte au grand public.

La BnF a été désignée par le ministère de la Culture et de la communication comme organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs. Elle est chargée de mettre ces fichiers à disposition des personnes morales et établissements habilités (PMEH) pour en assurer la reproduction et la représentation à l'intention des personnes handicapées.



La BnF a lancé un nouveau projet qui consiste à réaliser une plate-forme automatisée de transfert et de stockage des fichiers numériques en provenance des éditeurs et à destination des PMEHI qui lui permette d'assurer les différentes fonctions de la mission qui lui a été confiée.

La demande forte des éditeurs est que cette plate-forme soit entièrement autonome et donc déconnectée du système d'information de la Bibliothèque, et notamment du dépôt légal en ligne.

La première version du logiciel, comprenant les fonctions essentielles et la gestion des monographies uniquement, est entrée en phase de vérification d'aptitude en février 2010 pour une mise en œuvre opérationnelle à l'occasion du Salon du livre 2010.



FOCUS 1 : L'EXTRANET DU DÉPÔT LÉGAL DES ÉDITEURS

Ce projet ambitieux a pour but d'améliorer les conditions d'exercice de la mission statutaire du dépôt légal par la BnF, en facilitant les opérations administratives des déposants et en leur fournissant un service personnalisé de suivi et d'information. Annoncé en 2008, l'Extranet du dépôt légal des éditeurs a été mis en service le 2 juillet 2009 après quelques mois d'expérimentation auprès d'un groupe d'éditeurs partenaires.

34 éditeurs ont accompagné le lancement de l'application en collaboration étroite avec les bibliothécaires du Dépôt légal. Il s'agissait de maisons comme Dalloz, qui édite livres et périodiques, de maisons littéraires de taille moyenne comme POL, Arléa, Buchet-Chastel, Phebus, Verdier, et enfin de plus petites éditions dans divers domaines telles que Medcom en sciences et médecine ou Rue du Monde pour la jeunesse. Enfin, comme il se doit, les éditions de la BnF ont participé à cette période de tests.

Leurs questions, et leurs difficultés, parfois, ont contribué à ajuster des fonctionnalités et à clarifier des processus. Mais en règle générale, et compte tenu du nombre important des déclarations de dépôt légal effectuées à la fin de la période d'expérimentation, le constat a été fait que l'application fonctionnait de manière satisfaisante.

▪ Fonctionnalités

Actuellement, l'Extranet du dépôt légal offre à tout éditeur de livres ou de périodiques qui le souhaite la possibilité de faire sa déclaration de dépôt légal en ligne et de recevoir de la même manière son récépissé avec le numéro de dépôt légal ou sa circulaire ISSN. Cela évite aux déposants la multiplication de formulaires et l'archivage de récépissés papier. La Bibliothèque, quant à elle, fait des économies d'affranchissement.

De plus, l'éditeur peut suivre les étapes du traitement à la Bibliothèque du dépôt qu'il a effectué ou même anticiper la parution et le dépôt de son ouvrage en l'inscrivant dans l'Extranet. Il reçoit une alerte de la BnF à la date prévue de publication.

Enfin, chaque compte individuel d'éditeur permet à son titulaire d'avoir, d'un simple clic, la vision de sa situation au regard de ses obligations de dépôt légal.

▪ Premiers résultats et perspectives

A la fin de l'année 2009, après 6 mois de fonctionnement, 1 200 éditeurs étaient inscrits et 3 100 déclarations effectuées. Deux mois plus tard, inscrits et déclarations ont été multipliés par deux. Ce nouveau service est déjà utilisé par des déposants de tout type (éditeurs, associations, auteurs auto-édités...). 15 % des entrées livres sont d'ores et déjà concernées et 10 % des dépôts de nouveaux titres de périodiques.

Ces dépôts génèrent chaque semaine des notices dans le Catalogue général de la Bibliothèque. Ces notices, plus complètes que celles issues des déclarations imprimées, assurent une meilleure visibilité des entrées du dépôt légal. Elles contribuent, avant d'être complétées pour la publication de la *Bibliographie nationale française*, à réduire les délais de signalement au bénéfice des lecteurs et des éditeurs.

Enfin, la mise en place et l'utilisation de cet Extranet suscitent de nombreux contacts entre les éditeurs et les services du dépôt légal. Le dialogue est riche d'enseignements pour le personnel de la Bibliothèque et les éditeurs sont satisfaits de la réactivité manifestée à leur égard. Signe de cette satisfaction, l'un des premiers éditeurs utilisateurs en est à son 280^e dépôt.

Compte tenu du succès rencontré et afin d'améliorer encore le service, une étude d'usage à l'intention des éditeurs sera conduite en 2010, et les perspectives d'extension aux autres types de documents de dépôt légal (partitions, cartes et plans, documents audiovisuels) sont poursuivies. De même, des fonctionnalités nouvelles devraient être développées : réclamations et prospections, statistiques, récupération des vignettes de couverture.



FOCUS 2 : L'ACQUISITION DES GLOBES DE NOLLET

Classé « Trésor national » en 2007, suite à une expertise du département des Cartes et plans, les globes de l'abbé Nollet ont pu être acquis grâce au mécénat du Club Français du Livre. Ils sont exceptionnels à plusieurs titres.

▪ Un grand vulgarisateur des sciences

L'abbé Jean Antoine Nollet (1700-1770), auteur des globes, est considéré comme l'un des grands vulgarisateurs des sciences en Europe au XVIII^e siècle. Il est resté célèbre tant par son art de fabriquer des instruments scientifiques que par ses conférences et « causeries expérimentales », reflets de recherches dans des domaines aussi variés que l'électricité, la chimie et la physique. En 1728-1730, il débuta sa carrière scientifique en réalisant une paire de globes, terrestre et céleste, dédiés à Anne-Louise Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du Maine, et Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont.

▪ Deux globes uniques en leur genre

Les globes portent tous deux la mention « monté par l'auteur », qui atteste l'intérêt de l'abbé Nollet non seulement pour la conception et le dessin des globes, mais aussi pour leur chaîne de fabrication et de diffusion. En effet, dans son *Catalogue raisonné des instruments qui servent aux expériences* (1738), il les propose au public sous trois formes, de la plus simple à la plus sophistiquée. Provenant du Château de La Roche-Guyon, propriété de la famille La Rochefoucauld, les deux globes acquis par la BnF sont montés sur un support tripode en bois mouluré finement sculpté et dotés chacun de méridien, cercle horaire et boussole en cuivre. Le globe céleste se distingue – chose unique à notre connaissance – par une enluminure préfigurant l'astronomie du XIX^e siècle. Il est ainsi décrit par l'abbé Nollet : « *le globe céleste est bleu tout d'une teinte ; on n'aperçoit les figures des constellations que comme des ombres, les principaux cercles de la sphère sont marqués en argent, les Etoiles sont relevées en or de sorte qu'au premier coup d'œil on aperçoit sans confusion l'état naturel du Ciel* ». Devant l'explosion du nombre d'étoiles observées grâce au progrès incessant des instruments d'optique, le XIX^e siècle relégua en effet les constellations au rayon des accessoires obsolètes. Reflets des connaissances et conceptions françaises en géographie et en astronomie vers 1730, ces globes marquent une transition originale entre les précurseurs français du début du XVIII^e siècle (Nicolas Bion, Guillaume Delisle, Jean Pigeon) et les fabricants de la seconde moitié du siècle (Robert de Vaugondy, Hardy-Desnos, Bonne et Lalande, Fortin-Loysel).

Ces globes sont d'autant plus précieux qu'ils constituent la seule paire conservée en France. L'autre paire se trouve au Musée John Paul Getty de Los Angeles et ne comporte pas, en outre, la même innovation technique.



FOCUS 3 : LA NUMÉRISATION DU ROMAN FRANÇAIS

▪ L'apport de la numérisation à la connaissance d'un corpus

La numérisation n'est pas seulement une vaste opération de conversion rétrospective de l'imprimé vers le numérique, elle est un moment privilégié de réappropriation du patrimoine par un nouvel outil. C'est l'occasion pour la BnF d'accompagner la recherche contemporaine par la mise à disposition de ressources documentaires attendues, mais aussi de suggérer de nouvelles approches par une offre raisonnée de documents peu connus.

Le passage au numérique offre la possibilité de restituer la configuration intellectuelle d'une époque en offrant un accès direct à des ressources comme les dictionnaires, encyclopédies ou périodiques, qui permettent au lecteur d'appréhender, voire d'habiter plus intimement une époque et ses problématiques. Numériser n'est pas seulement juxtaposer des données mais tenter de créer du différentiel, des liens, de reconstituer des univers cohérents, de susciter de nouvelles lectures. C'est au confluent de ces dimensions que l'internaute est ici à même de mieux appréhender à travers ces documents, les individus et les siècles qui les ont produits.

A ce titre, la fiction, le roman et la nouvelle dessinent un panorama des imaginaires, du réalisme à l'utopie propre à éveiller un large intérêt auprès de tous les lecteurs.

▪ Le programme de numérisation du roman français

De Balzac à Zola, de Chateaubriand à Proust, le roman est la grande affaire des XIX^e et XX^e siècles. Le programme de numérisation lui a accordé une part non négligeable, d'autant que le dépôt légal offre un point de vue unique sur la production de fiction française. Cette nouvelle campagne s'est appuyée sur les numérisations et les mises en ligne qui, de 1992 à 2005, se sont attachées à offrir une première visibilité de la littérature française. La numérisation de masse a été l'occasion d'en combler les manques, mais elle a permis d'entrer plus avant dans la production de ces siècles afin d'en traduire la diversité, d'en souligner les diverses esthétiques, de mettre en évidence des dynamiques éditoriales. A commencer par les écrivains qui sont devenus des classiques, proposés ici, en fonction des contraintes techniques (état physique des collections, droit d'auteur), en édition originale, dans des œuvres complètes annotées, voire des collections illustrées à destination plus spécifique : le public des « chemins de fer », des « familles » ou des « écoles ».

Outre les chefs-d'œuvre du roman, l'enjeu était surtout de mettre à disposition des ensembles documentaires significatifs. Si une attention particulière s'est attachée à la sélection, aux collections éditoriales, aux fonds d'éditeurs, aux romans populaires illustrés, il était aussi intéressant de balayer ce corpus chronologiquement. Ainsi des productions romanesques destinées au début du XIX^e siècle aux cabinets de lecture dans le format in-8, dans lequel des écrivains comme Balzac ont fait leurs débuts. Elles trouvent leur prolongement autour des années 1840 avec l'entrée dans une « civilisation du journal » où règne le « feuilleton-roman ». Les journaux (*Le Siècle*, *La Presse*...) se font alors parfois « éditeurs » pour en offrir des éditions compilées comme prime aux abonnés. Parallèlement, l'industrialisation de l'édition tourne la page de l'édition romantique (Ladvoat, Renduel...) et en démocratisant l'accès au livre à travers des collections à bas prix (Charpentier, Librairie nouvelle, Michel Lévy) stimule parallèlement la production. C'est ce « mouvement littéraire », comme on le désigne à l'époque, qui traduit ce fonds de romans qui rassemble Vigny, Lamartine, George Sand et Jules Sandeau, Alphonse Karr, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir ou Aurélien Scholl. Il est incarné par une population considérable d'hommes et de femmes de lettres juxtaposant des écrivains défenseurs d'une éthique de l'art, des célébrités du temps, des écrivains-journalistes et une bohème industrielle à l'origine d'une production de masse.

▪ Un nouveau regard sur le XIX^e siècle

Les romans numérisés offrent ainsi une vision kaléidoscopique du siècle : l'*écriture-artiste* voisine avec le roman réaliste, le roman mondain avec le « roman de la victime » à l'usage des classes populaires, le roman sentimental avec le roman psychologique, le roman d'aventure avec les débuts de la science-fiction. Inspirés tant par le monde rural que par les mirages de la Grande-Ville véhiculés parallèlement par la littérature physiologique, par l'Ancien Régime comme par l'âge démocratique, par l'argent comme par la misère, ces romans s'inscrivent dans les esthétiques successives du siècle, du réalisme visionnaire d'un Balzac au naturalisme des Goncourt et de Zola, du roman excentrique au roman symboliste en passant par le « roman parisien ». Mais ce maillage ne serait pas



complet sans des expériences narratives diverses, dues à des précurseurs ou à des caudataires : Champfleury et Duranty fondant le réalisme, Vast et Ricouard se faisant disciples de Zola.

Le roman français s'est enfin constamment écrit au contact des littératures étrangères, européennes comme orientales : Hoffmann, Walter Scott et Fenimore Cooper, Cervantès, Dickens, Poe, Tourgueniev, des textes de la Bibliothèque orientale elzévirienne. Aussi un effort significatif a-t-il été fait sur la numérisation des grands classiques étrangers en traduction française.

Ce corpus considérable, certes esthétiquement divers, reste néanmoins précieux. S'il est une pierre de touche pour évaluer le caractère inouï des grandes œuvres en prose (Balzac, Flaubert, Stendhal...), il témoigne de la mentalité d'une société, des manières de sentir et de penser. C'est en quelque sorte une anthologie de représentations du siècle, où la fiction se fait voie privilégiée vers ce réel.



FOCUS 4 : LES CONFÉRENCES EN LIGNE

En regard de l'actualité des collections ou dans le prolongement des expositions, les manifestations culturelles organisées par la BnF impliquent toutes les disciplines et tous les genres : conférences, colloques, lectures, concerts, mises en espace, causeries. Les meilleurs spécialistes donnent ainsi tout au long de l'année des leçons de littérature, de philosophie ou de sciences ; les créateurs et les chercheurs échangent et témoignent au cours de journées d'étude ou de colloques ouverts à tous.

▪ Une programmation prestigieuse

Voir, revoir, entendre, réentendre les conférences de la BnF : grâce à la mise en ligne des conférences depuis juillet 2009, la BnF densifie sa présence culturelle sur le web, avec la mise à disposition des plus prestigieuses conférences captées dans ses auditoriums depuis dix ans. La sélection comptait fin 2009 une quarantaine de conférences : une trentaine d'archives des grands moments de la programmation culturelle (Robert Badinter sur « Victor Hugo et la peine de mort », Jacques Derrida sur « L'avant-dernier mot. Archives de l'aveu », Jorge Semprun sur « George Orwell », « Marc Bloch » et « Edmund Husserl », Georges Steiner sur « Ma bibliothèque personnelle », Tzvetan Todorov sur « Mozart, l'Europe et le temps des Lumières », etc.) et une dizaine de conférences d'actualité (en différé) du programme du moment.

Ce nouveau service est accessible à partir de la rubrique « conférences » du site internet de la BnF (www.bnf.fr/fr/evenements_et_culture/conferences_en_ligne.html). La page d'accueil des conférences en ligne met en avant les deux dernières conférences publiées. Une recherche par intervenants, par dates ou par thèmes (histoire, philosophie, littérature, sciences) est également proposée. Des informations complémentaires telles qu'une brève bibliographie, des liens vers la bibliothèque numérique *Gallica* et le chapitrage de la conférence peuvent être associées.

Sur une période de six mois (juillet-décembre), les conférences en ligne ont connu une fréquentation de 26 000 visiteurs pour 80 000 pages vues, avec des audiences fortes pour le Cercle littéraire, les conférences d'Yves Bonnefoy et de Robert Badinter.

▪ Perspectives pour 2010

En parallèle à ce nouveau service, la BnF est associée au projet lancé par le ministère de la Culture et de la communication pour la réalisation d'un Portail de la Mémoire Parlée « Arts, société et littérature », qui permettra de rechercher des conférences, enregistrements en audio et en vidéo dans le patrimoine de grandes institutions telles que la Réunion des musées nationaux (RMN), le Centre Pompidou, le Louvre, la BPI, la Cinémathèque, etc. La première version de ce portail devrait voir le jour dans le courant 2010. Les conférences seront moissonnées (par le protocole OAI-PMH), avec une mise en avant éditoriale de certaines conférences sur la page d'accueil du portail. A la demande de la BnF, l'écoute et/ou le visionnage se fera sur le site de la BnF.

De nouvelles conférences d'archives vont être prochainement ajoutées : Yashar Kemal, Philippe Escola, Dany Laferrière. Pour les conférences d'actualité, la procédure désormais rodée devrait permettre de diminuer le temps entre la conférence réelle et sa mise en ligne (aujourd'hui d'environ un mois). Des versions audio devraient être plus systématiquement produites. Il est également prévu des possibilités de téléchargement, de diffusion exceptionnelle en direct et de fil RSS. Une évolution des contrats doit conduire enfin à l'ajout d'une clause permettant, le cas échéant, une diffusion sur les sites Facebook BnF et Daily motion BnF.

Par ailleurs, la mise en place de repérages techniques (notices OAI) devrait permettre d'augmenter la visibilité des conférences tant dans les produits BnF (via la valorisation sur le site de la bibliothèque numérique *Gallica*) que dans des produits tels que le Portail de la Mémoire parlée.



FOCUS 5 : LE CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE/LA JOIE PAR LES LIVRES

L'intégration de l'association La Joie par les livres à la BnF en tant que Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres (CNLJ/JPL) et son installation en salle I en septembre 2009, est un enjeu important pour l'établissement tant pour la diversification de ses publics, la valorisation du patrimoine de la littérature jeunesse, la recherche, les activités de formation, la numérisation. Elle est aussi un acte fort pour l'évolution du Haut-de-jardin. Par ailleurs, elle a entraîné le déménagement de la salle de recherche bibliographique en salle E, où elle cohabite désormais avec le service de documentation sur le livre et la lecture, ce rapprochement préfigurant le futur pôle lecteurs prévu dans cette même salle.

▪ Le contexte : la réforme du Haut-de-Jardin

Lancée en 2007, entrée en 2009 dans les faits, la réforme de la bibliothèque « tout public » du Haut-de-Jardin (site François-Mitterrand) devrait s'achever en 2012. Parce que la révolution de l'internet et du numérique entraîne de nouvelles pratiques, que les publics se diversifient, que la BnF se doit de répondre aux attentes des lecteurs, des études et des enquêtes ont été lancées dès 2008 pour mener à bien une mutation nécessaire.

2009 a vu la première concrétisation des évolutions : la mise en place en septembre d'un accès gratuit tous les jours d'ouverture après 17 heures, créneau choisi pour favoriser le développement de publics actifs ; la mise en place à la même date d'une offre d'accès gratuit aux salles de lecture couplée aux tickets payants des expositions du site François-Mitterrand ; la préparation du *Labo*, un espace de présentation et de réflexion sur la lecture du futur, dont l'ouverture est prévue au printemps 2010.

La principale évolution de l'année reste cependant l'installation en salle I du Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres (CNLJ/JPL). Intégrée à la BnF officiellement au 1^{er} janvier 2008, l'association La Joie par les livres est devenue CNLJ/JPL, un service à statut particulier du département Littérature et Art. Le transfert de ses équipes, collections et lieu d'accueil du public (salle de lecture, formation, événements) a été décidé en septembre 2007, et s'est réalisé, après une phase d'instruction, de juillet à septembre 2009. Il s'agissait d'un transfert important, qui s'est cependant bien déroulé en dépit des difficultés inhérentes à ce genre d'opération. L'ouverture au public a eu lieu le 22 septembre, lors de la réouverture de la Bibliothèque à l'issue de la fermeture annuelle.

▪ L'offre du Centre national de la littérature pour la jeunesse/La Joie par les livres

En salle I, dans la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin, le CNLJ/JPL présente une offre thématique spécialisée de 25 000 volumes à la cible dont 17 000 volumes édités pour les enfants. Cette offre est consacrée à l'enfance et la lecture, aux cultures de l'enfance et de l'adolescence, et plus particulièrement à la littérature pour la jeunesse, au conte et aux littératures orales, y compris la bande dessinée. L'offre documentaire se compose de livres, périodiques, supports audiovisuels et multimédias, affiches et objets (jeux, jouets...), dossiers documentaires et archives, accessibles en libre accès ou en différé, à partir du fonds conservé en magasin.

En magasins sont conservés plus de 260 000 documents, livres et périodiques pour la jeunesse mais aussi documents audiovisuels (3 000), multimédias (3 000), objets, affiches et dessins (2 000), et dossiers documentaires (plus de 6 000).

Le portail documentaire <http://lajoieparleslivres.bnf.fr> donne accès au catalogue, à des bases de données, des dossiers documentaires numériques (1 000 environ), des répertoires, et aux revues entièrement numérisées éditées par le CNLJ/JPL (environ 6 000 articles). Les lecteurs bénéficient d'un système d'identification sur le portail, offrant des fonctionnalités personnalisées et permettant la demande de consultation. Dans une phase transitoire, le CNLJ/JPL conserve son propre système informatique professionnel et public, dont le portail documentaire.

La salle de lecture du CNLJ/JPL présente enfin la particularité de donner accès aux collections dites patrimoniales ou « magasins » du CNLJ/JPL pour tout détenteur d'une carte de lecteur de la BnF (bibliothèque d'étude ou de Recherche).



FOCUS 6 : LES LECTEURS DU SITE FRANÇOIS-MITERRAND

En complément des enquêtes de satisfaction et d'observation menées tous les trois ans ou d'enquêtes ponctuelles, la délégation à la Stratégie et à la recherche réalise chaque année, depuis 2007, une analyse approfondie sur le lectorat du Rez-de-Jardin qui a été élargie au Haut-de-Jardin en 2009 pour la première fois.

Cette étude est réalisée à partir de l'exploitation des données issues des processus d'inscription et d'accréditation des lecteurs et des données du système de contrôle d'accès. Complémentaires aux enquêtes, puisque fondées sur l'analyse de situations réelles et non plus de données déclaratives, cette étude vise à fournir un éclairage quasi exhaustif sur le profil sociodémographique des lecteurs ainsi que des éléments caractérisant leurs pratiques de lecture.

Les apports de l'étude réalisée sur le public 2009, Haut-de-jardin et Rez-de-jardin, confortent un ensemble de tendances générales repérées à l'échelle des bibliothèques d'Ile-de-France ainsi qu'au niveau de la population étudiante en France, notamment sur sa décroissance constatée depuis 2007-2008 et, au sein de cette population, la progression des étudiants étrangers. Plus localement, les résultats de l'étude confortent plusieurs constats, formulés par les personnels assurant du service public en salle de lecture, ou nuancent certaines idées reçues.

▪ Le public de la bibliothèque d'étude (Haut-de-Jardin)

La fréquentation des salles de lecture du Haut-de-Jardin a atteint, en 2009, 548 547 entrées réparties entre les détenteurs de cartes (87 % des accès) et les lecteurs occasionnels (13 % des accès). Les lecteurs munis de cartes représentent 43 372 personnes et les lecteurs occasionnels ont utilisé 58 176 tickets. Les inscriptions de l'année 2009 ont concerné 31 005 personnes dont 59 % de nouveaux adhérents. Parmi l'ensemble des lecteurs munis de cartes, près de 97 % résident en France et Paris en compte 50 %. Les fréquentants de l'année 2009, âgés en moyenne de 26 ans, sont majoritairement des femmes (53 %). La population étudiante constitue plus des trois quarts des fréquentants. Les deux ensembles disciplinaires les plus représentés dans les fréquentants sont « Droit, Economie, Politique » et « Sciences ».

Les principaux enseignements de l'étude quant aux pratiques des lecteurs de la bibliothèque d'étude tiennent en 5 points essentiels :

- la progression du rythme de fréquentation en 2009, par rapport à 2008, a permis de minimiser la baisse du nombre d'entrées. Le public de l'année 2009 est venu un peu moins nombreux (- 2,5 %) mais à un rythme plus soutenu (9,42 entrées en moyenne par personne) qu'en 2008 (9,15 entrées) ;
- près de la moitié des fréquentants de l'année 2008 sont revenus en 2009 ;
- le public du Haut-de-jardin se compose à hauteur de 18 % de lecteurs titulaires d'une carte de recherche ;
- l'intérêt du public pour les différentes salles de lecture se traduit par 3 types de comportement, le public fréquentant une seule et même salle tout au long de l'année soit 41 % des lecteurs ; le public fidèle à une salle en particulier mais fréquentant également d'autres salles au cours de l'année soit 19 % des lecteurs ; et enfin le public fréquentant régulièrement, voire à chaque venue, plusieurs salles soit 40 % du public ;
- les lecteurs « abonnés » sont moins mobiles que les lecteurs occasionnels, le coefficient de mobilité entre les salles est de 1,16 pour les abonnés et 1,21 pour les lecteurs occasionnels.

▪ Le public de la bibliothèque de recherche (Rez-de-Jardin)

L'accréditation pour la bibliothèque de Recherche a concerné 30 455 personnes en 2009 soit une population équivalente à celle de l'année 2008. La part des nouveaux adhérents est en progression pour la deuxième année consécutive (+ 4 % entre 2007 et 2008, +1 % entre 2008 et 2009).

Au cours de l'année 2009, le Rez-de-Jardin a accueilli 27 894 personnes générant 329 557 entrées soit une progression de plus de 4 % par rapport à 2008. Le public de nationalité étrangère (30 %) est en nette progression par rapport à 2008 (28 %). L'âge moyen des lecteurs passe de 40 ans en 2008 à 38 ans en 2009. La répartition des lecteurs par catégories socioprofessionnelles met en évidence une progression significative des étudiants en master. Estimés à 16 % en 2008, ils atteignent 21 % en 2009. Les étudiants en doctorat restent majoritaires, soit 27 % des fréquentants.



Les principaux enseignements de l'étude quant aux pratiques des lecteurs du Rez-de-jardin tiennent en cinq points essentiels :

- la progression de la fréquentation globale du Rez-de-jardin, de plus de 4 % par rapport à l'année 2008, résulte d'une double évolution : l'augmentation du nombre de lecteurs à hauteur de 2,5 % et l'évolution de l'assiduité moyenne à hauteur de 2 % ;
- le lectorat masculin fréquente la bibliothèque à un rythme plus soutenu que le lectorat féminin,
- la carte annuelle reste le titre privilégié des lecteurs du Rez-de-jardin, plus encore qu'en 2008, 67 % de cartes annuelles en 2009 pour 66 % en 2008 ;
- si les documents patrimoniaux restent le motif principal de fréquentation du Rez-de-jardin, la part des lecteurs venant pour les documents en libre accès et autres usages augmente de façon significative en 2009, ils représentent 18,5 % des lecteurs du Rez-de-jardin en 2009 pour 15 % en 2008 ;
- la part des lecteurs détenteurs de carte Recherche et fréquentant également le Haut-de-jardin reste la même qu'en 2008 soit 26 %. Ces lecteurs affichent une assiduité de près de trois fois supérieure à la moyenne constatée pour l'ensemble des lecteurs, soit 25,3 entrées en moyenne pour 9,1 entrées en moyenne pour les lecteurs fréquentant uniquement le Rez-de-jardin.

L'étude 2009, réalisée pour la première fois sur l'ensemble du public des salles de lecture du site François Mitterrand, se limite aux pratiques de lecture « traditionnelles », c'est-à-dire celles concernant les documents physiques. A moyen terme, l'ambition est d'intégrer dans le champ d'analyse l'utilisation des autres ressources : électroniques et numériques à la fois pour les lecteurs sur place et à distance.



FOCUS 7 : L'OFFRE DOCUMENTAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

▪ Une nouvelle politique documentaire dans le domaine scientifique et technique

Prévalant jusqu'ici, le schéma d'une offre documentaire imprimée dans les domaines scientifiques et technologiques, exclusivement accessible *intra muros*, a vécu ; il ne correspond plus depuis plusieurs années déjà aux habitudes documentaires de la communauté scientifique des étudiants et des chercheurs qui constituent l'essentiel du public de la BnF.

Ce schéma correspond encore moins à la mission de rayonnement sur l'ensemble du territoire qui est celle de l'établissement, et aux besoins et attentes d'une communauté scientifique distante, habituée à travailler dans un monde de réseaux à géométrie variable.

C'est dans un esprit de coopération multilatérale, notamment en direction des bibliothèques de l'enseignement supérieur, que la direction des Collections de la BnF a participé en 2008-2009 aux travaux du groupe « Acquisitions numériques » du rapport « Schéma numérique des bibliothèques », confié par le ministère de la Culture et de la communication au président de la BnF Bruno Racine et remis en janvier 2010.

Toutefois, sans attendre la conclusion des travaux de ce groupe de travail, la direction des Collections avait engagé en 2009 une importante mutation de sa politique documentaire dans le domaine des monographies scientifiques afin de faire émerger une nouvelle offre de livres numériques, abondante et unique sur le territoire national, en engageant des discussions avec les principaux éditeurs des domaines concernés sur la base de deux axes forts :

- émergence d'une offre documentaire patrimoniale inédite (publications antérieures à 2008) de portée nationale ;
- élargissement de l'offre documentaire courante par la souscription, à compter de 2009, à l'ensemble des titres publiés par les grands éditeurs du secteur scientifique et technologique.

Pilotée par la direction des Collections en étroite coopération avec des partenaires extérieurs de l'enseignement supérieur (administration de tutelle des bibliothèques universitaires, consortium universitaire d'acquisition de documentation électronique, associations professionnelles...), cette inflexion de l'offre documentaire répond aux attentes d'un public exigeant, familier des technologies de l'information et désireux de pouvoir accéder à distance aux collections de la BnF.

Les discussions conduites au cours de l'année écoulée avec les principaux acteurs éditoriaux du marché ont finalement permis à la BnF d'acquiescer auprès des éditeurs Springer et Elsevier des collections rétrospectives correspondant aux livres publiés depuis 1995 ou 2005 selon les contrats. De plus, l'offre est d'ores et déjà complétée par l'accès, sous forme numérique, à la totalité des livres publiés par les deux éditeurs en 2009 et en 2010.

▪ Enjeux scientifiques et stratégiques

Pour un coût moindre que l'acquisition d'une sélection de titres sur support traditionnel, ce type d'acquisition constitue une véritable valeur ajoutée puisque la collection s'agrandit à coût égal, ou inférieur, au coût constaté dans l'édition traditionnelle. Aussi cette politique d'optimisation des moyens budgétaires a-t-elle vocation à s'inscrire dans la durée à compter de 2010.

Au plan scientifique, la possibilité offerte par la BnF à tout lecteur titulaire d'une carte de recherche annuelle d'accéder à distance à l'ensemble de la collection de livres des groupes Elsevier et Springer constitue une avancée considérable dans la couverture documentaire nationale du secteur STM (Sciences, techniques, médecine), que l'on considère les chercheurs académiques qui n'ont aujourd'hui que très partiellement accès à ces données, le plus souvent sous forme imprimée, ou bien que l'on considère le public de chercheurs non professionnels (ingénieurs, informaticiens, professionnels de la santé...).

Au plan stratégique, l'acquisition présente également un intérêt considérable et permet à la BnF de se positionner comme une très grande bibliothèque scientifique de référence, puisqu'aucune autre bibliothèque du territoire n'est aujourd'hui en mesure d'offrir à son public une telle diversité de publications. Cela vient conforter, et renforcer, la place centrale prise par la BnF dès 2007 lors de l'acquisition de la totalité des archives de périodiques du groupe Elsevier.



FOCUS 8 : LE NOUVEAU CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE

Le Catalogue collectif de France (CCFr) a été créé à la fin des années 1990 afin d'offrir un accès libre et gratuit, via une interface web unique, aux plus grands catalogues français, avec dédoublonnage des résultats. Il offre ainsi une vitrine nationale et internationale aux fonds patrimoniaux de bibliothèques et d'institutions diverses et dispersées.

L'année 2009 a vu l'aboutissement de la refonte du portail qui visait à adapter son offre aux mutations récentes du paysage documentaire français. Il met désormais plus particulièrement en valeur les services en ligne des bibliothèques, notamment leurs catalogues et leurs bibliothèques numériques, les projets nationaux (Réseau des bibliothèques en *hebraica* et *judaica*) ou régionaux (Lectura en Rhône-Alpes).

Par cet outil, unique en son genre, les chercheurs sont orientés vers les bibliothèques les plus adaptées à leurs besoins.

▪ Le CCFr en chiffres

Bases bibliographiques

- Plus de 23 millions de notices d'imprimés et multimédia
- Plus de 300 000 notices de manuscrits de 700 institutions

Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires

- 4 800 fiches descriptives d'établissements
- Près de 1 850 fiches descriptives de fonds documentaires

Prêt inter-bibliothèques

- 196 bibliothèques dans le réseau de prêt inter-bibliothèques pour 4 500 transactions par an

▪ Les services offerts

Aujourd'hui, le CCFr offre une recherche fédérée sur des bases multiples :

- *Catalogue général* de la BnF (11,1 millions de notices)
- *Sudoc* : catalogue collectif des bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche et catalogue collectif national pour les périodiques et revues (9,4 millions de notices).
- *Base patrimoine* : elle compte près de 2,9 millions de notices des fonds anciens (jusqu'en 1914), locaux et spécialisés sans limite de date, de 82 bibliothèques municipales ou spécialisées. Elle est alimentée régulièrement par les chargements des notices issues d'opérations de conversion rétrospective ou de catalogage rétrospectif, soutenues financièrement par la BnF dans le cadre de sa politique de coopération ou non. A l'origine substitut aux catalogues non encore couramment en ligne, elle met en valeur des collections peu connues, locales. C'est ce dernier aspect qui incite de plus en plus de bibliothèques à souhaiter être présentes et visibles dans la Base patrimoine. Les pôles associés régionaux permettent désormais d'intégrer des structures de toutes tailles. Son interface d'interrogation dédiée offre, entre autres, une interrogation par région, par date de publication ou particularité d'exemplaire.
- *Base manuscrits* : elle a intégré le résultat de deux conversions rétrospectives : les 116 volumes de la collection du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises, publiés entre 1849 et 1993, et les 122 000 notices issues du Répertoire des manuscrits littéraires français du XX^e siècle. Une interface dédiée permet d'exploiter toute la richesse des données bibliographiques et de conservation.
- Divers catalogues de bibliothèques municipales (accès via Z39-50) : en 2009, Dijon, Limoges et Rennes (qui incorpore le catalogue des fonds patrimoniaux et locaux des bibliothèques de Bretagne, 64 144 localisations).

Le CCFr donne également accès au Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires, qui rassemble des informations pratiques et scientifiques sur les établissements documentaires de toutes natures et qui permet de localiser des fonds anciens, locaux et spécialisés qui, pour certains, ne sont ni inventoriés ni catalogués (plus de



30 % des collections conservées en bibliothèque municipale). L'approche cartographique facilite les recherches sur les bibliothèques et les fonds, par région, par département, etc.

Il offre également aux usagers et aux professionnels un système de prêt inter bibliothèques, connecté avec celui de l'enseignement supérieur.

▪ **Les perspectives de développement**

L'année 2010 verra l'amélioration de l'infrastructure, du graphisme et de l'interactivité du portail. Par ailleurs, le résultat de la conversion rétrospective de la collection Patrimoine musical en région (40 000 notices des sources musicales manuscrites et imprimées, du XVI^e au XX^e siècle, conservées dans 171 institutions de tous types (bibliothèques, centres d'archives, conservatoires, écoles de musique ou musées) sera mis en ligne. Une interface spécialisée sera conçue, permettant une recherche fédérée dans Patrimoine musical en région et dans le catalogue des sources musicales manuscrites et imprimées du département de la Musique de la BnF.

La partie Manuscrits sera enrichie ultérieurement par un accès fédéré à BnF Archives et Manuscrits et à Calames (catalogue des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur).

De nouveaux catalogues seront accessibles (en Z39-50 et OAI) et la Base patrimoine s'enrichira de dizaines de milliers de notices, produites dans le cadre des opérations de rétroconversion (bibliothèque du Saulchoir par exemple) ou fournies gracieusement par les bibliothèques françaises.

Une étude d'usage du CCFr et de satisfaction des utilisateurs est prévue en 2010 : les résultats permettront de cibler au mieux les évolutions à venir du CCFr pour répondre aux attentes des usagers.



FOCUS 9 : L'INTRANET DE LA BNF PRIMÉ POUR SON ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le 17 novembre 2009, la BnF a reçu le Grand prix intranet de la Cegos (Groupe international de formation, conseil, recrutement), catégorie « e-RH et management », pour l'accessibilité de son intranet.

Chaque année, la Cegos promeut les réalisations les plus exemplaires dans le domaine des intranets, parmi celles ayant fait acte de candidature. Elle récompense des projets ayant un caractère innovant, menés selon des critères d'utilité, d'efficacité et de rentabilité.

Ce Grand prix 2009 vient récompenser l'engagement continu de la BnF en faveur d'une plus large intégration professionnelle des personnes en situation de handicap et souligne l'expertise en accessibilité web de l'établissement.

Comme l'explique Carole Roux, chargée de mission pour l'accueil des publics en situation de handicap : « *Ce projet riche en collaborations internes, construit sur la base de remarques et de tests d'usagers de l'intranet en situation de handicap - notamment visuel - est un facteur important de réussite en terme d'insertion professionnelle et d'intégration d'agents handicapés dans l'établissement.* »

▪ Les étapes du projet

Lancé en 2007 à l'initiative de la mission handicap, de la mission de la communication interne et du service de coordination internet, le projet de mise en œuvre de l'accessibilité de l'intranet s'inscrivait dans une politique globale de la BnF en faveur de l'intégration de personnels en situation de handicap.

Il s'est déroulé en trois grandes étapes jusqu'en mars 2009 :

- dans un premier temps, des interventions mineures sur le site existant ont été effectuées : textes alternatifs⁹ systématiques sur les images et graphiques du site, pictogrammes accompagnants les liens et signalant l'ouverture de nouvelles fenêtres du navigateur. Une attention particulière a été portée à la rédaction des contenus afin de prendre en compte les spécificités des outils de vocalisation web utilisés en interne ;
- ensuite, une refonte technique du site (passage en XHTML strict) a permis de respecter une partie des critères d'accessibilité du label Accessiweb (pour atteindre l'équivalent du niveau argent du label, sans toutefois entrer dans la démarche de labellisation) et de mettre en place des aides à la navigation spécifiques : raccourcis clavier, liens d'accès directs au menu, aux contenus ou à l'utilisation de l'annuaire interne ;
- enfin, le changement des couleurs du site a été réalisé en suivant les recommandations de l'organisme international W3C (qui établit les standards internationaux). Une palette de couleurs globalement plus foncée, des contrastes plus forts, et des caractères plus lisibles (tous de taille variable) ont été intégrés.

Une amélioration de l'ergonomie du site comme un accès simplifié au menu et la valorisation de nouveaux contenus en page d'accueil, a également été travaillée. Résultat : la nouvelle version du site a été mise en ligne le 23 mars 2009.

L'ensemble de ces dispositifs permet aujourd'hui aux personnels en situation de handicap, notamment les personnes utilisant un clavier braille et/ou un vocalisateur web, d'avoir accès à tous les contenus d'information et les outils de l'intranet et de gagner ainsi en autonomie et efficacité. Ce travail sur le site a également été bénéfique pour l'ensemble des agents de la Bibliothèque, en leur offrant un site plus clair et plus ergonomique.

⁹ Le texte alternatif ajoute aux images un contenu sémantique et une description qui peuvent être lus par les moteurs de recherche et les logiciels de lecture d'écran avec synthèse vocale.



FOCUS 10 : LES RECRUTEMENTS SPECIFIQUES DE MAGASINIERS

La BnF a organisé en 2009 un recrutement de magasiniers à hauteur de 40 postes selon les voies suivantes :

- 31 postes par recrutement sans concours ;
- 6 par le Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) ;
- 3 postes étaient enfin réservés aux personnes en situation de handicap.

Par les actions de sélection et de formation spécialement mises en place à cette occasion, ces opérations permettent à la BnF de s'assurer des recrutements pertinents. Il est en effet essentiel de s'attacher les services d'agents connaissant les différents aspects du métier et désireux de l'exercer en son sein. Ce mode de sélection, qui s'attache à une plus juste adéquation des profils et des expériences acquises aux fonctions de magasinier, à la différence des épreuves de concours plus traditionnels, favorise également des recrutements pérennes. En outre, ces recrutements ont permis d'offrir une évolution positive à un certain nombre d'agents non titulaires à temps incomplet qui pourront accéder, si leur année de stage est concluante, à une carrière professionnelle plus ouverte.

▪ Le recrutement sans concours

Le recrutement sans concours repose sur le principe de la sélection professionnelle. Cette sélection a été effectuée par une commission composée principalement des encadrants, des membres de la direction déléguée aux Ressources humaines de la BnF, des représentants du ministère de la Culture et de la communication et des agents exerçant le métier de magasinier.

La sélection a été opérée sur la base d'un dossier de candidature (lettre de candidature, CV détaillé) puis d'un entretien avec les candidats.

Pour favoriser la réussite de cette opération, la Bibliothèque a élaboré et proposé des actions de formation tant aux membres de la commission que pour les agents de la BnF, non titulaires à temps incomplet, qui souhaitent se présenter à cette sélection afin d'accéder à un emploi de titulaire. La formation a consisté pour eux à les aider à mettre en forme et présenter leur dossier et à se préparer à l'entretien oral, à prendre une connaissance plus approfondie des missions de la BnF et à découvrir (pour ceux qui n'y participaient pas) le circuit du livre et la chaîne de communication des documents.

Les membres de la commission de sélection ont été formés à mener un entretien. Répartis en trois sous-jurys, ils ont préparé en commun le déroulé type de l'entretien ainsi qu'un barème pour harmoniser leur questionnement et leur notation.

▪ Le recrutement par le PACTE

L'établissement a par ailleurs procédé fin 2009 au recrutement de six magasiniers au titre du Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE). Ce dispositif réservé aux jeunes de moins de 26 ans sans qualifications leur permet d'accéder à la fonction publique par un contrat de droit public ayant vocation à être titularisé. Le jeune ainsi recruté est encadré par un tuteur et suit une formation en alternance, qui représente au moins 20 % de la durée totale du contrat, en vue d'acquérir une qualification. A l'issue de ce parcours de professionnalisation, il est titularisé après vérification de son aptitude à occuper l'emploi pour lequel il a été recruté. La BnF ayant recours pour la première fois à cette modalité de recrutement, un programme de formation a dû être élaboré. Il comprend un module généraliste (apprentissage du travail en équipe et du comportement en milieu professionnel) et un module d'initiation au métier de magasinier des bibliothèques. La réalisation du programme sera confiée pour partie à des organismes de formation externes.

Il convient néanmoins de souligner le rôle important qu'occupent les tuteurs dans ce dispositif. Un tuteur a été désigné pour chaque agent, qui a pour rôle – en lien étroit avec les responsables d'équipe – de guider l'agent dans l'apprentissage de ses tâches, et de l'aider à comprendre les règles de fonctionnement de l'établissement et à s'y intégrer. Les tuteurs ont eux-mêmes suivi une formation adaptée.

Un carnet de suivi a également été mis au point afin de mesurer la progression des agents pendant leur année de contrat. Un agent du service de la Formation et des qualifications de la Bibliothèque exerce une fonction de coordination auprès des tuteurs des agents recrutés.



Au total, ce sont près de 1 800 candidatures qui ont été reçues pour les 40 postes à pourvoir. Si la recherche d'une insertion professionnelle stable est une motivation certaine, l'intérêt pour les métiers de bibliothèque et pour la BnF ont certainement aussi été un facteur de cet attrait. Les listes principales ont servi à pourvoir des postes vacants fin 2009 et les listes complémentaires permettront à la BnF de pourvoir ceux qui viendront à l'être en 2010.

Organigramme de la Bibliothèque nationale de France

mise à jour novembre 2009

